GRAMMAIRE ARABE-VULGAIRE SUIVIE DE DIALOGUES, LETTRES, ACTES ETC. A L'USAGE DES ÉLÈVES DE...

Armand Pierre Caussin de Perceval



ex libris [illegible]

GRAMMAIRE

ARABE-VULGAIRE.

DE L'IMPRIMERIE D'ÉVERAT, RUE DU CADRAN N° 16.

GRAMMAIRE
ARABE-VULGAIRE,

SUIVIE

DE DIALOGUES, LETTRES, ACTES ETC,

A L'USAGE DES ÉLÈVES

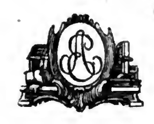
DE L'ECOLE ROYALE ET SPECIALE,

DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES,

PAR A. P. CAUSSIN DE PERCEVAL,

PROFESSEUR D'ARABE-VULGAIRE.





A PARIS,

Chez DONDEY-DUPRÉ père et fils, rue St.-Louis n° 46, et rue de Richelieu n° 67.

1824.

PRÉFACE.

A CETTE époque où un goût constant et universel porte les esprits vers les objets utiles, on sent vivement l'importance de l'étude des langues de l'Orient, comme clefs de l'histoire politique et morale, de la géographie et de la littérature de cette vaste partie du monde. La fréquence et la diversité de nos relations avec les pays où l'arabe est parlé, donnent un intérêt particulier à cette langue, dont la connaissance pratique offre de précieux avantages aux personnes qu'appellent dans les contrées musulmanes des fonctions diplomatiques, des spéculations commerciales, le desir d'étudier les mœurs et les opinions des peuples et d'enrichir la géographie ou d'éclairer l'histoire par de nouvelles découvertes. Faciliter à l'interprète, au négociant, au voyageur, les moyens de communiquer verbalement et par écrit avec les Arabes; abréger, autant qu'un livre peut le faire, le long apprentissage que l'étranger, transporté dans le Levant, est obligé de subir, lors même qu'il s'est livré en Europe à l'étude de la langue savante, tel a été le but que je me suis proposé.

La distinction d'*arabe littéral* et d'*arabe vulgaire* est établie sur deux différences que l'on remarque entre ces idiômes dont le fond est absolument le même. D'abord, les Arabes modernes ont adopté un certain nombre de mots nouveaux, empruntés surtout à la langue turque; ils ont laissé tomber dans l'oubli beaucoup de termes anciens; ils en ont détourné d'autres de leur signification primitive. Ensuite, négligeant dans le discours ordinaire la plupart des règles

prescrites par leurs grammairiens, ils suppriment toutes les inflexions finales qui, dans la langue savante, marquent les cas des noms et les modes des verbes; cette irrégularité et plusieurs autres analogues, consacrées par l'usage, ont acquis force de lois et sont devenues des règles nouvelles auxquelles les gens instruits se conforment, dans leur conversation, ainsi que le peuple. Car la différence de langage qu'on aperçoit chez nous entre les diverses classes d'individus, existe à peine parmi les Arabes. D'un côté, le mélange de la société et le défaut presque général d'instruction ont contribué chez eux à niveler le langage de tous les rangs; de l'autre, le commun du peuple Arabe, sans doute à cause de la grande simplicité grammaticale de la langue usuelle, s'exprime avec une certaine correction, quoiqu'en termes peu élégans, et loin d'avoir un jargon composé de barbarismes, comme les gens de nos campagnes, il possède à un haut degré cette éloquence naturelle qui semble être un privilége des habitans des climats méridionaux.

Le discours écrit et soigné des Arabes modernes, se confond en certains points avec la langue savante, de laquelle il se rapproche plus ou moins, quant à l'observance des règles et au choix des expressions, suivant le plus ou le moins de littérature des personnes qui écrivent; mais il faut observer que les érudits mêmes, ou ceux qui passent pour tels, ne font point sentir les voyelles finales dans la lecture. Le style familier des lettres et surtout de la conversation, est séparé du style littéral par des limites bien déterminées; j'ai cherché à les tracer dans cet ouvrage. S'attacher plus strictement que je ne l'ai indiqué aux principes du *Nahhou*, serait de l'affectation et du pédantisme; s'en écarter davantage, serait fautif.

Deux Grammaires d'arabe-vulgaire ont déjà été publiées en France (1) : celle d'Herbin, imprimée en 1803, et celle de Savary, mise au jour par M. Langlès, en 1813. Il me semble que l'une et l'autre laissent beaucoup à desirer. Herbin a confondu souvent le *vulgaire* et le *littéral;* et si Savary a eu l'intention, louable d'ailleurs, d'exposer les principes des deux idiômes comparés, il n'a point traité ce double objet avec l'étendue suffisante; néanmoins les dialogues joints à sa Grammaire, et qui contiennent un assez grand nombre d'idiotismes du langage familier, donnent à cet ouvrage un mérite qui devra toujours le faire rechercher de ceux qui se proposent d'apprendre à parler l'arabe.

J'ai eu l'avantage de venir après ces auteurs et de pouvoir profiter de leurs travaux. J'ai réuni et fondu dans cette nouvelle Grammaire les remarques particulières à l'Arabe vulgaire, déjà consignées dans leurs écrits, ou éparses dans les excellens ouvrages de M. de Sacy, et j'ai tâché d'y ajouter celles qui ont été omises par mes prédécesseurs. Mes observations sont le fruit d'un long séjour dans les différentes parties de la Syrie; elles ont été rédigées sur les lieux mêmes et soumises à l'examen de plusieurs Arabes. J'ai donc lieu d'espérer qu'elles seront trouvées justes par ceux qui possèdent la théorie

(1) Deux autres, sorties des presses de la Propagande, ont paru à Rome depuis long-temps : la première, imprimée en 1636 et écrite en italien, a pour titre : *Introduttorio manuale della lingua arabica volgare.* L'auteur, F. Domenico Germano di Silesia, l'a composée pour servir d'introduction à son Dictionnaire italien-arabe, appellé *Fabrica della lingua volgare arabica ed italiana.* C'est un essai très-incomplet et très-défectueux. La seconde est écrite en latin et intitulée : *Arabicæ linguæ novæ et methodicæ institutiones..... auctore Antonio ab Aquilà, Romæ,* 1650. Elle contient les élémens détaillés du langage vulgaire et littéral ; mais on lui reproche de manquer de clarté et de méthode, malgré son titre.

et la pratique du langage usuel, et qu'elles inspireront quelque confiance aux personnes jalouses d'acquérir cette connaissance. C'est ce qui m'a engagé à les livrer à l'impression. . . .

Répandue sur un espace immense, la langue arabe éprouve nécessairement des variations de dialectes; mais ces variations se font à peine remarquer dans la langue *écrite*, que l'on peut regarder en général comme identique partout. Les principaux dialectes de la langue *parlée* sont ceux d'Arabie proprement dite, de Syrie, d'Égypte et de Barbarie. Les trois premiers n'ont entre eux aucune différence grammaticale; un petit nombre d'expressions ou de locutions employées communément dans une de ces contrées, et inusitées, quoique le plus souvent comprises, dans une autre, forme presque la seule nuance qui les distingue. Le dialecte de Barbarie s'éloigne des autres assez sensiblement, mais non au point d'être inintelligible pour des habitans de l'Arabie, de la Syrie ou de l'Égypte. On doit à M. de Dombay un ouvrage (1) dans lequel sont réunies les observations grammaticales qui s'appliquent exclusivement à l'idiôme vulgaire des Barbaresques, et où se trouvent en outre quelques-uns des termes dont l'usage est particulier à ces peuples.

La prononciation, objet si important dans l'étude d'une langue parlée, ne peut s'apprendre dans les livres; la langue arabe surtout a des aspirations fortes, des sons emphatiques, des articulations gutturales, que l'on ne peut représenter avec aucun signe de notre alphabet. C'est seulement pour faciliter aux commençans la lecture des mots arabes cités dans ma grammaire, que je les ai transcrits

(1) *Grammatica linguæ Mauro-Arabicæ juxta vernaculi idiomatis usum. Vindobonæ*, 1800.

en lettres françaises, et j'ai indiqué par des caractères plus petits que les autres celles des voyelles brèves sur lesquelles on glisse rapidement et qui sont, pour ainsi dire, muettes dans la prononciation ordinaire.

Cet ouvrage est le premier dans lequel le caractère arabe récemment gravé par M. Molé, sous la direction de M. Langlès, ait été employé pour l'impression d'un texte d'une certaine étendue. Si, malgré le zèle et les soins de M. Éverat, quelques légères fautes typographiques ont pu s'y glisser, elles seront, je l'espère, excusées facilement par les personnes qui savent combien peu l'on doit se flatter d'obtenir une exécution parfaitement correcte, lorsqu'on imprime des textes orientaux.



TABLE

DES MATIÈRES.

APPENDICE.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ALPHABET ARABE.

NOMS des LETTRES.	FIGURE DES LETTRES.				VALEUR des LETTRES.
	ISOLÉES.	LIÉES à la précédente.	LIÉES à la précédente et à la suivante.	LIÉES à la suivante.	
Elif.	ا	ـا	»	»	-- --

GRAMMAIRE ARABE VULGAIRE.

DES LETTRES DE L'ALPHABET.

1. Les Arabes écrivent de droite à gauche; ils ont vingt-huit lettres. (*Voyez* le tableau.)

2. L'*Èlif* fait quelquefois fonction de consonne; alors il est affecté du signe (ء), et doit proprement s'appeler *hamzè*, du nom de ce signe. Il indique une légère articulation tirée du gosier et qui se fait sentir à-peu-près comme un hiatus. Ex. : يَسْأَل : prononcez *yes-àl*, (il demande).

3. Lorsque l'*èlif* sert de voyelle longue, il se prononce, avec les lettres gutturales et emphatiques, surtout avec ces dernières, comme un *â* ouvert. Ex. : بغال *b'ghâl* (mulets), افضال *afdhâl* (bienfaits).

4. Après les autres consonnes, il a aussi le son d'un *a* long, mais beaucoup moins ouvert; le son d'un *e* doit même s'y mêler très-légèrement. Ainsi, les mots حزام et كلاب ne doivent point se prononcer *hh'zâm* et *k'lâb*, mais presque *hh'zaem* (sangle), et *k'laeb* (chiens). A Alep et dans plusieurs autres endroits de la Syrie, on prononce cet *èlif* long absolument comme un *ê*, ou comme notre *ai*, dans les mots *baie*, *claie*. Ainsi l'on dit : *hh'zêm* ou *hh'zaim*, *k'lêb* ou *k'laib*.

5. Cette prononciation dans laquelle le son de l'*e* domine celui de l'*a*, ou, si l'on veut, dans laquelle le son d'un *i* est réuni à celui de l'*a*, se nomme en

arabe امالة *emalè*. Elle est de règle dans la lecture du Coran pour certains mots, tels que ناس, دار, que l'on doit prononcer *nês* ou *nais* (hommes), et *dêr* ou *dair* (habitation) (1). C'est à tort que les Alepins et quelques autres Syriens appliquent l'*emalè* indistinctement à presque tous les mots dans lesquels l'*èlif* long forme une seule syllabe avec une consonne qui n'est point emphatique. Aussi les habitans de Damas leur reprochent-ils ordinairement ce défaut de prononciation, défaut que les habitans de Bairout poussent jusqu'à l'excès. Ceux-ci donnent à l'*èlif* long le son de notre *é* fermé suivi d'un *e* muet, comme à la fin des mots : *arrivée*, *journée*. Ainsi, ils disent : *hh'zéem*, *k'léeb*.

6. L'*èlif* précédé d'un و, qui termine certaines personnes du pluriel dans les verbes, ne se prononce point. Ex. : قالوا *kâlou* (ils ont dit). L'*èlif* joue ici le même rôle que notre *e* muet dans le mot *boue*.

7. Le ب et le ت répondent exactement à notre B et à notre T.

8. Le ث, dans le langage usuel, se prononce tantôt comme un S, et tantôt comme un T. Ainsi, le mot ثلاثة (trois) se prononce *t'laté*, tandisque le mot حديث (discours) se prononce, dans toute la Haute-Syrie, *hhadis*. L'usage seul peut apprendre les cas où l'on donne au ث l'une ou l'autre de ces deux prononciations. Celle du T est la plus commune. Les

(1) On trouve dans la Grammaire arabe de M. de Sacy (tom. I, page 37), que ces mots doivent se prononcer *nias*, *diar*. C'est une conjecture dont ce savant professeur a lui-même indiqué la rectification dans le tom. IX des Notices et Extraits des manuscrits, pages 19 et 55.

Le mot امالة signifie *faire incliner* (*l'èlif vers le yè*), c'est-à-dire, donner à l'*èlif* une prononciation approchante de celle du yè. En effet, prononcer *nais* ou *nês* le mot ناس, c'est, en quelque sorte, considérer ce mot comme étant écrit ainsi : نَيس. (*Voyez* le ي djezmè précédé d'un *fethha*, n° 39.)

Les Turcs qui apprennent la langue française, désignent sous le nom d'*imalèt*, la prononciation que notre accent circonflexe donne à l'E.

Arabes confondent souvent dans l'écriture cette lettre ث avec le ت. La plupart des Bédouins et des habitans de Bagdad l'articulent comme le *th* anglais dans le mot *thing*, ou, ce qui est la même chose, comme le θ des Grecs modernes. Cette prononciation est regardée comme la plus correcte; aussi est-elle généralement adoptée pour la lecture du Coran par les personnes qui se piquent de lire purement.

9. Le ج se prononce, dans le Kasraouan et dans quelques autres parties de la Syrie, absolument comme notre J; mais la prononciation la plus usitée pour cette lettre, est celle que l'on peut rendre en français par Dj, en observant de ne pas appuyer fortement sur le D. En Égypte, le ج se prononce comme notre G suivi d'un A, ou Gu. Ainsi, le mot جَمَل (chameau) se prononce généralement *djèmèl*, au Kasraouan, *jèmèl*, en Égypte, *guèmèl*.

10. Le ح indique une aspiration gutturale très-forte, que je rendrai par *hh*, faute d'autre signe. Aucune description écrite ne peut donner une connaissance parfaite de la manière d'articuler certaines lettres, telles que celle-ci. Après avoir entendu et bien remarqué l'articulation que donnent à cette lettre les personnes qui la prononcent bien, il faut chercher à imiter leur prononciation en s'exerçant sur des mots tels que صَحِيح *ssahhihh* (vrai), مَبْحُوح *mabhhouhh* (enroué).

11. Le خ répond au *jota* espagnol, ou au *ch* allemand précédé d'un *a*; il indique une articulation semblable au raclement produit dans la partie supérieure du gosier par l'effort qu'on fait pour cracher. A Malthe, et même souvent en Barbarie, on confond le ح avec le خ.

12. Le د correspond à notre D.

13. Le ذ se confond, dans le langage usuel, tantôt avec le *dal*, comme dans les mots بدلة *bèdlè* (habillement), ذاق يذوق *dak ydouk* (goûter); tantôt avec le zèin, comme dans les mots رذيل *rèzil* (vil), الذى *ellèzi* (qui).

14. Quelques personnes, en lisant le Coran, donnent au ذ l'articulation du δ, tel que le prononcent les Grecs modernes, c'est-à-dire, du *th* anglais dans l'article *the*.

15. Le ر et le ز correspondent à notre R et à notre Z.

16. Le س répond à notre S ou Ç; le ش, à notre Ch.

17. Le ص et le ط sont, le premier un S, le second un T articulés fortement et avec emphase. Il faut bien se garder de les confondre dans la prononciation avec le س et le ت. Cette nuance, cette emphase par laquelle ils en diffèrent, n'est pas toujours saisie facilement par un Européen. Il est impossible de la définir précisément, mais on peut dire, comme l'a remarqué M. de Sacy, qu'il se fait, en quelque sorte, entendre un *o* sourd après les consonnes emphatiques. Ainsi, صاد se prononce comme *ssoâd*. On peut observer encore que le jeu des organes diffère dans la prononciation des lettres ص, ط, et س, ت, en ce que, pour produire l'articulation des premières, il s'opère un gonflement dans la gorge, et que le son de la voyelle qu'on leur donne vient de plus bas.

18. Il est néanmoins des cas où il est permis de confondre le س avec le ص dans la prononciation; c'est lorsque le س se trouve réuni dans la même syllabe avec une des lettres غ, ظ, ط, ق. Ainsi, les mots سَقْف (plafond), et سُقْم (maladie), peuvent se prononcer et se prononcent généralement comme s'ils étaient écrits صَقْف et صُقْم. Il est même difficile de prononcer autrement, parce que pour donner au ق l'articulation forte qui lui convient, l'on est presque obligé de renforcer le س, et de le changer ainsi en ص. Cet usage fait qu'on rencontre quelquefois dans l'écriture vulgaire des mots dans lesquels le س est remplacé par un ص (1).

19. Le ض est un D fort et emphatique. Dans la bouche de beaucoup d'A-

(1) On lit le passage suivant à la page 274 d'un manuscrit appartenant à la Biblio-

rabes, et surtout des habitans de Bagdad et des Bédouins, il a la prononciation du δ des Grecs modernes articulé avec emphase : il diffère ainsi du ذ comme le ص du س.

20. Le ظ se prononce tantôt comme un Z emphatique, EX : عَظِيم *azhim* (grand), ظَرِيف *zharif* (élégant) ; tantôt comme un D emphatique ; il se confond alors avec le ض. Ex : عَظْم *adhem* (os) ; ظُهْر *dhohor* (midi).

21. Le ع indique une articulation gutturale qui ne peut se rendre par aucune lettre usitée en Europe. Il faut l'entendre pour s'en faire une idée ; on cherchera ensuite à prononcer les mots نَعْنَاع (mente), بَعَّج (faire crever).

22. Le غ est un R fortement grasseyé ; on peut le rendre par *rh* ou *gh*.

23. Le ف répond à notre F.

24. Le ق indique une articulation forte et emphatique que l'on peut comparer à celle de notre K, mais tirée du gosier. Les Bédouins le prononcent comme notre G devant A, en l'articulant aussi du gosier. Beaucoup d'Arabes ne donnent au ق presque aucune articulation ; ils le rendent par une espèce d'hiatus ou d'aspiration brusque qui conserve toujours quelque chose de guttural ; cette prononciation, d'ailleurs vicieuse, est surtout commune parmi les Chrétiens. On peut s'exercer à ces trois différentes prononciations sur des mots, tels que قاق (corbeau) ; حقيقة (vérité). تَحَقَّق (se convaincre).

---

thèque Royale, qui provient de Scheidius, et contient un commentaire sur les *Moallakat* :

اذا اجتمعت السين والقاف والسين والطآ والسين والغين والسين والصاد فانت الخيار فيها
ان شئت سيّنتها وان شئت صوّدتها

* Lorsque, dans une même syllabe, un *sin* se rencontre avec un *kaf*, un *tha*, un *ghain* ou un *ssád* (ce dernier cas est impossible), vous avez le choix de conserver le *sin* ou d'en faire un *ssad*.

Cette règle est donnée au sujet du mot سَقْب (petit chameau), que l'on écrit aussi : صَقْب.

25. Le ك se prononce généralement comme notre C devant A ou Qu. Ex : كسروان *Casraouan* ou *Quasraouan* (nom de province). Je le rendrai indifféremment par C, Qu, ou K.

26. Dans quelques mots, surtout si ce sont des mots tirés du turc, beaucoup de personnes donnent au ك l'articulation de Gu. Ainsi, l'on dit : كزدر, يكزدر *guèzder, yguèzdir* (promener et se promener).

27. Les Bédouins donnent au ك la prononciation du C italien devant un E ou un I, que l'on peut indiquer en français par *tch*. Ainsi, ils prononcent, à-peu-près كلب *tchèlb*, (chien).

28. Il est d'un usage presque général de mouiller le ك dans le mot كان (il a été), que l'on prononce *quian*.

29. Le ل, le م et le ن ne diffèrent en rien de notre L, de notre M et de notre N.

30. Le ه est une aspiration plus forte que notre H aspirée ; mais il n'exige aucune articulation du gosier, et c'est en cela qu'il diffère du ح. J'observerai ici que les anciens grammairiens arabes comptent le ه au nombre des lettres gutturales. Il faut supposer que la prononciation de cette lettre, comme peut-être aussi celle de quelques autres, a éprouvé par la suite des temps une légère altération, car, dans la bouche des Arabes modernes, l'articulation propre au ه n'a rien de guttural.

31. Le ه à la fin de mots est quelquefois surmonté de deux points, et alors il doit se prononcer T, lorsque le mot à la fin duquel il se trouve est suivi d'un autre mot qui lui sert de complément et représente un génitif, comme ديرة حلب *dirèt Ilhalèb* (la banlieue d'Alep), ou suivi d'un adjectif avec l'article, comme : السجادة الكبيرة *esseddjadet el k'biré* (le grand tapis.) Dans les autres cas le ة final se prononce *à* ou *é*. Ainsi l'on dit كبيرة *k'biré* (grande), حمارة *hh'mara* (ânesse.) L'usage seul peut apprendre précisément quels sont les mots dans lesquels on lui donne l'un ou l'autre son ; cependant on peut assez généralement se régler sur les observations suivantes :

32. Le ة se prononce comme un *a* après les lettres emphatiques ou gutturales. Ex. : نقطة *noktha* (point) ; ضيقة *dhika* (gêne) ; طاعة *thâa* (obéissance.)

Après les autres lettres il se prononce généralement *é*. Ex. : سجّادة *seddjadé* (tapis) ; ذبّانة *dubbané* (mouche) etc. Cependant quand il se trouve une lettre emphatique dans la syllabe précédente, cette lettre exerce quelquefois son influence sur le ة, qui alors se prononce *a*. Ex. : ضمّة *dhamma* (signe orthographique).

Après le ر, qui est une lettre légèrement emphatique, il se prononce le plus souvent comme un *a*. Ex. : شجرة *chadjra* (arbre) ; تمرة *tèmra* (datte) ; حسرة *hhasra* (soupir). Quelquefois, mais rarement comme *é* ou *è*. Ex : ابرة *ebré* (aiguille), تذكرة *tèzkèrè* (billet.) Mais on peut remarquer qu'il a le son d'un *a* lorsqu'il est joint à un ر redoublé ou précédé soit d'un ا long, soit d'un و. Ex. : جرّة *djarra* (Jarre) ; مرّة *marra* (fois) ; جمارة *hh'mara* (ânesse) ; فارة *fara* (souris) ; شختورة *chakhtoura* (bateau) ; صورة *ssoura* (figure). Enfin si le ر est précédé d'un ى long, le ة se prononce *é*, comme dans كبيرة *k'biré* (grande) ; اجيرة *edjiré* (servante).

33. Dans le Kasraouan et dans quelques autres parties de la Syrie, le ة se prononce souvent comme un *i*. Ainsi l'on dit : نوبة *naobi* (musique) ; سكّينة *sikkini* (couteau) etc.

34. Le و faisant fonction de consonne, peut se rendre par un W. Il se prononce comme *ou* en français dans le mot *oui*. Ex. : ورد *ouèrd* ou *Wèrd* (rose).

35. Le و de prolongation, ou servant de voyelle longue, se prononce toujours *ou*. Ex. : منصور *manssour* (aidé de Dieu).

36. Lorsque le و devrait être marqué d'un *djezm* et précédé d'un *fethha* (signes dont il sera parlé plus loin), on le prononce à-peu-près comme

un *ô*, ou comme notre *au*. Ex : يَوْم *yôm* (jour) ; قَوْم *kôm* (gens) ; et non pas *ya-oum*, *ka-oum*; ou, du moins, le son de l'*a* doit être presque insensible et faire une diphtongue avec l'*o*. Je crois qu'on pourrait indiquer cette prononciation en écrivant *yaôm*, *kaôm*.

37. Le ي, servant de consonne, répond à notre Y. Ex. : يَدّ *yèd* (main).

38. Le ي de prolongation se prononce *i* long ; comme dans le mot فَرِيد *férid* (unique). A la fin des mots il peut quelquefois se prononcer comme un *a*. Ex. عَلَى *àla* (sur) ; رَمَى *rama* (il a jeté) etc.

39. Mais lorsque le ي doit être marqué du *djèzm* et précédé d'un *fethha*, il se prononce à-peu-près comme *ê*, ou *ai* dans *baie*. Ex. : صَيْد *ssêd* ou *ssaid* et non *ssa-ïd* (chasse).

Division des Lettres.

40. On appelle lettres solaires (شَمْسِيَّة) les lettres :

ت، ث، د، ذ، ر، ز، س، ش، ص، ض، ط، ظ، ل، ن؛

toutes les autres sont nommées lunaires (قَمَرِيَّة).

41. Les mots qui commencent par une lettre solaire, et auxquels est joint l'article ال *el*, perdent dans la prononciation le *lam* de l'article, et, dans ce cas, on redouble la lettre solaire. Ainsi, le mot اَلرَّحِيم (*el-rahhim*), se prononce *er-rahhim* (le miséricordieux).

42. On appelle lettres *infirmes* ou *faibles* (حروف عِلَّة) les lettres ا، و، ي, parce qu'elles sont sujettes à diverses permutations, et qu'elles disparaissent même entièrement dans certains cas.

DES VOYELLES.

---

43. **L**ES signes par lesquels les Arabes représentent les voyelles brèves, sont :

Le *Fethha* فَتْحَة ou فَتْح ـَ = A. È.

Le *Kesra* كَسْرَة ou كَسْر ـِ = É. I.

Le *Dhamma* ضَمَّة ou ضَمّ ـُ = O. Ou.

Ces signes sont ainsi appelés dans le corps du mot (الحَشْو), ou pour indiquer une désinence invariable (بِنَا). La lettre affectée d'un de ces signes, est qualifiée de مَفْتُوحَة ou de مكسورة ou de مَضْمُومَة.

44. Mais lorsque ces signes indiquent des inflexions finales variables, ils prennent les noms de ;

Nassbé نَصْبَة ـَ

Khefdha خَفْضَة ـِ

Rèfea رَفْعَة ـُ

La raison en est qu'on désigne sous les dénominations de نَصْب, خَفْض, et رَفْع, l'état d'un mot dont la dernière lettre est affectée d'une des trois voyelles, et l'on qualifie ce mot de مَنْصُوب, de مَخْفُوض, ou de مَرْفُوع.

45. Ces signes ne se rencontrent presque jamais dans l'écriture usuelle ; cependant ils sont généralement connus, et surtout sous les dominations de *nassbé*, *khefdha* et *rèfea*.

46. Il est essentiel de remarquer que dans la prononciation ordinaire, les voyelles brèves n'ont presque jamais un son pur et distinct. Les lettres gutturales et emphatiques leur donnent surtout un son vague que l'on ne peut rendre avec nos voyelles.

47. Il faut observer aussi que l'on supprime presque toujours la première voyelle des mots qui commencent par une syllabe simple. Ainsi, l'on dit : *m'safer* مُسَافِر (voyageur), au lieu de *mouçafir* ; *f'thour* فَطُور (déjeûner), au lieu de *fathour*.

48. L'on fait même souvent sentir un *e* muet avant la première consonne, pour en faciliter l'articulation. Cela a lieu surtout si la seconde consonne est une lettre gutturale ou emphatique, comme dans les mots *erkhis* رَخِيص (qui est à bon marché) ; *emkaddèm* مُقَدَّم (commandant) ; *emtharraz* مُطَرَّز (brodé).

49. Les trois signes des voyelles brèves sont quelquefois redoublés à la fin des mots ; alors ils prennent le nom de *nunnations* (تنوين), et l'articulation d'un *noun* est ajoutée au son propre à chaque voyelle. Voici quelle est leur figure et leur valeur :

Tanwin ennassb	تَنْوِين النَّصْب	ـً	=	AN.
Tanwin elkhefdh	تَنْوِين الخَفْض	ـٍ	=	IN.
Tanwin errèfè	تَنْوِين الرَّفْع	ـٌ	=	OUN.

Ces signes sont également fort rares dans l'écriture usuelle ; on fait néanmoins un peu plus d'usage du premier que des deux autres.

50. Les voyelles finales simples ou redoublées qui, dans l'arabe littéral, indiquent les cas des noms, les personnes et les modes des verbes, ne se

prononceut point dans l'arabe vulgaire, excepté lorsqu'en lisant ou chantant des vers on veut en faire sentir la mesure.

51. Les voyelles longues sont : ا , و , ى. Leur prononciation a été indiquée dans les articles de chacune de ces lettres (3 et suiv., 35 et suiv.).

DE DIFFÉRENS SIGNES ORTHOGRAPHIQUES.

52. Le *soucoun* سكون (ـْ) sépare la syllabe composée à la fin de laquelle il se trouve, de la suivante. Ex. : دَحْرِجْ *dahh-rèdj* (roule). La lettre surmontée d'un (ـْ) est qualifié de سَاكِنَة *saquené* (quiescente). Le mot dont la dernière consonne est affectée d'un (ْ), est qualifié de مَجْزُوم *mèdjzoum*, et l'on dit qu'il est en état de جَزْم *djèzm*. Dans ce cas le signe (ْ) qui est placé sur la dernière consonne prend le nom de جَزْم *djèzm*, ou de جَزْمَة *djèzmè*.

53. Le *wasl* وَصْل (ٱ) indique que l'*èlif* doit se retrancher dans la prononciation, et que la lettre dont il est suivi doit ne former qu'une syllabe avec la dernière consonne du mot précédent. Ex. : أَبُو ٱلْقَاسِم, prononcez *abou'l-kaçem*, au lieu d'*abou-elkaçem*.

54. Le *meddè* مَدَّة (~) donne à l'*èlif* un son grave, et indique l'absence d'un second *èlif*. Ex. : سَمَآ *semâ* (ciel), pour سَمَاا.

55. Le *techdid* تَشْدِيد (ّ) sert à redoubler la lettre sur laquelle il est placé. Ex. : عَتَّال *attal*, (porte-faix). On le nomme aussi شَدَّة *cheddé*.

56. Le *hamzè* هَمْزَة (ء) se place dessus ou dessous l'*èlif*, selon la voyelle dont il est affecté. Il marque que l'*èlif* ne fait point fonction de voyelle longue, mais qu'il doit s'articuler comme une espèce d'hiatus ou de ع très-faible (*Voyez* 2). Le *hamzè* se place aussi quelquefois sur le و et le ى, lorsqu'ils

tiennent la place d'un *èlif*, et leur donne cette même prononciation; ceci est surtout sensible pour le و dans les pluriels, tels que رؤوس *rou'ous* (têtes); كؤوس *kou'ous* (coupes).

57. Le *hamzè* seul peut aussi tenir lieu d'un *èlif*. Ainsi, l'on écrit quelquefois يسئل, pour يسأل *yes-al* (il demande).

58. Tous ces signes orthographiques ne se rencontrent que très-rarement dans l'écriture vulgaire.

Permutation des lettres ا, و, ى.

59. Je n'entrerai point dans les détails des règles de permutation des lettres ا, و, ى. Ces règles, dont la connaissance est nécessaire pour rechercher par quels procédés grammaticaux certains mots ont acquis la forme sous laquelle ils se présentent, sont du domaine de l'arabe littéral; je me contenterai de faire remarquer que, lorsque les lettres ا و, ى doivent être quiescentes, elles se changent ordinairement en la lettre analogue à la voyelle qui les précède. Ex. : ميلاد *milad* (naissance), pour موْلاد, de la racine ولد.

DU VERBE.

60. Les verbes arabes se divisent en deux grandes classes : les primitifs et les dérivés.

61. Les verbes primitifs sont trilitères ou quadrilitères.

62. Les verbes trilitères sont réguliers ou irréguliers.

Du Verbe Trilitère régulier.

63. On appelle ainsi un verbe dont la racine, c'est-à-dire, la troisième personne du singulier masculin du prétérit est formée de trois lettres, parmi

TABLEAU de la conjugaison d'un verbe Trilitère primitif régulier.

(*Voix active.*)

Masculin

lesquelles ne se trouve aucune des lettres infirmes , ا , و , ى , ni une lettre redoublée.

Lorsqu'on veut citer un verbe arabe, on énonce la 3e. pers. du sing. masc. de son prétérit, et non son infinitif, comme en français. Ainsi, l'on dit le verbe كتب *katab* , il a écrit. Je préviens que lorsque je citerai des verbes arabes , je les traduirai par les infinitifs français.

VOIX ACTIVE. (*Voyez* le Tableau).

64. Dans le langage ordinaire on ne se sert point du duel dans les verbes.

65. Comme l'on n'indique point les voyelles, l'on écrit un ى à la deuxième personne du singulier féminin du prétérit (au lieu du *kesra* qu'elle devrait avoir), pour la distinguer de la deuxième personne du masculin.

66. L'on doit néanmoins avertir que dans les livres écrits avec un peu de soin, dans la poésie, et même dans le style épistolaire, on fait quelquefois usage du duel , et que l'on se conforme aussi davantage aux règles de conjugaison établies pour la langue savante. Par exemple, on trouve assez souvent pour les deuxième et troisième personnes du pluriel masculin de l'aoriste indicatif تكتبون et يكتبون , plus rarement pour le féminin تكتبن et يكتبن , etc. (*Voyez* les Grammaires d'arabe littéral.)

67. Les temps qui ne se trouvent point sur le tableau , se forment par le moyen de quelques mots auxiliaires; le principal est le verbe كان *kian* (être), dont le paradigme se trouvera dans les verbes irréguliers.

68. Le temps indéfini ou aoriste peut servir indifféremment pour le présent ou le futur. Ainsi يكتب *yktob* peut vouloir dire *il écrit* ou *il écrira* , suivant la manière dont il est employé.

Au lieu de بكتب *bektob* (1re. pers. sing. de l'aor.), les Égyptiens écrivent ordinairement باكتب. Cette orthographe a l'avantage de conserver l'ana-

logie entre la 1re. pers. sing. et les autres personnes dans lesquelles le crément de l'aoriste subsiste ; mais elle est moins conforme à la prononciation.

69. Le Présent. Si l'on veut préciser le temps présent (1), on fait précéder l'aoriste du mot عمّال *ammal* (agissant), pluriel عمّالين *ammalin*, pour le masculin, et عمّالة *ammalè*, plur. عمّالات *ammalat*, pour le féminin, que l'on abrège le plus communément en disant عمّ *amm* pour les deux genres et les deux nombres.

EXEMPLES :

عم بيكتب ou عمال —	*ammal* ou *amm byktob*. .	il	écrit actuellement.
عم بتكتب ou عمالة —	*ammalè* ou *amm bléktob*. .	elle	
عم بيكتبوا ou عمالين —	*ammalin* ou *amm byktobou*.	ils	écrivent actuellement.
عم بيكتبوا ou عمالات —	*ammalat* ou *amm byktobou*.	elles	

70. Dans plusieurs verbes on peut se servir, pour exprimer le présent, d'un pronom personnel et du participe ou d'un adjectif dérivé du verbe. Ainsi du verbe راح *rahh* (aller), on fait انا رايح *ana rayehh* (je vais); du verbe عطش *athach* (avoir soif), on fait انا عطشان *ana athchan* (j'ai soif), etc.

71. Le Futur. Pour déterminer le futur on emploie le mot بدّ *bèdd* auquel on ajoute le pronom affixe des différentes personnes (*Voyez* l'article des pronoms), et l'on place ce mot avant l'aoriste (2). Ainsi l'on dit :

---

(1) On peut préciser le présent dans le langage littéral, en faisant précéder l'aoriste d'un ل. Ainsi لَيَكْتُبُ équivaut à الآن يَكْتُبُ (il écrit actuellement), (*Traité des Conjugaisons*, par Elious Bocthor, p. ٢٨).

(2) On détermine le futur de l'arabe littéral en faisant précéder l'aoriste de la particule سَوف *saof*, ou, par abréviation سَ. Ex : سَوفَ يَكْتُبُ ou سَيَكْتُبُ (il écrira).

بده يكتب *beddo yktob.* . . . . il بد ها تكتب *bedd-ha tektob.* . . . . elle	}	écrira, *ou* doit écrire.
بدك تكتب *beddak tektob.* . . . mas. بدك تكتبي *beddèk tektobi..* . . . fém.	}	tu écriras, *ou* dois écrire.

C'est ainsi qu'en anglais on forme des futurs avec le mot *shall.*

72. On remarquera qu'avec بدّ *bèdd* on n'emploie pas bien la forme d'aoriste qui a le م à la 1re. pers. plur., et le ب à toutes les autres. Ainsi بده بيكتب *beddo byktob* (il doit écrire) serait mal dit (1).

73. Il est d'un usage fréquent dans la prononciation de ne point faire entendre l'*èlif* caractéristique de la 1re. pers. sing. de l'aoriste précédée de بدّ. Ainsi au lieu de dire بدي اكتب *beddi aktob* (j'écrirai), on prononce *beddi 'ktob.* Ceci se fait remarquer surtout dans les verbes irréguliers nommés concaves. Ainsi l'on prononce le plus souvent بدي اروح *beddi 'rouhh*, au lieu de *beddi arouhh.*

74. L'Imparfait. L'imparfait se forme avec l'aoriste du verbe, et le prétérit de l'auxiliaire كان.

EXEMPLES :

كان يكتب *kian yktob.* . . . . il كانت تكتب *kianèt tektob.* . . . . . . elle	}	écrivait, etc.

75. L'observation faite pour le mot بدّ au n°. 72, s'applique également au verbe كان.

76. On peut aussi déterminer plus précisément le temps où l'action s'est

(1) On ne doit faire usage de cette forme d'aoriste que pour le mode indicatif.

passée, en associant le verbe كان avec le présent défini. Ex. : كان عمال يكتب *kian ammalyktob* (il écrivait *ou* il était en train d'écrire).

77. L'imparfait défini peut encore s'exprimer dans certains verbes par le participe ou un adjectif dérivé du verbe, joint au prétérit كان. Ex. : كان رايح *kian rayèhh* (il allait), كان عطشان *kian athchan* (il avait soif).

78. Le Plus-que-Parfait. Il se forme avec le prétérit du verbe et celui de l'auxiliaire كان. Ainsi l'on dit :

كتب كان *kian katab*.	il	avait écrit, etc.
كتبت كانت *kianèt katabèt*.	elle	

79. Quelquefois aussi on peut employer le participe joint au prétérit كان. Ex. : كاتب كان *kian kateb* (il avait écrit).

80. Le Futur passé. Il se compose de l'aoriste de l'auxiliaire كان joint au prétérit du verbe.

EXEMPLES :

كتب يكون *ykoun katab*.	il	aura écrit, etc.
كتبت تكون *tekoun katabèt*.	elle	

Observations sur le Verbe.

81. Ces temps s'emploient pour les modes indicatif, subjonctif et conditionnel, dont la distinction n'existe pas dans l'arabe vulgaire.

82. Le prétérit perd souvent la signification passée, surtout dans les phrases conditionnelles. Ex. : اذا اردت *iza'rudt* (si tu veux); ان كتب لى بردّ له جواب *in kàtàb li berudd leho djewab* (s'il m'écrit je lui répondrai).

PARADIGMES.

Infinitif.	Aoriste.	Prétérit.			
نَصْراً	يَنْصُر	نَصَر	يفعُل	فعَل	. . . . 1re. Classe.
دُخُولاً	يَدْخُل	دَخَل			
كِتَابَةً	يَكْتُب	كَتَب			
رَدّاً	يَرُدّ	رَدّ			
قَوْلاً	يَقُول	قَال			
عَدْواً	يَعْدُو	عَدَا			
سُهُوّاً	يَسْهُو	سَهَا			
ضَرْباً	يَضْرِب	ضَرَب	يفعِل	فعَل	. . . . 2e. Classe.
جُلُوساً	يَجْلِس	جَلَس			
بَيْعاً	يَبِيع	بَاع			
عَدّاً	يَعِدّ	عَدّ			
رَمْياً	يَرْمِي	رَمَى			
قَطْعاً	يَقْطَع	قَطَع	يفعَل	فعَل	. . . . 3e. Classe.
خُضُوعاً	يَخْضَع	خَضَع			
طَرَباً	يَطْرَب	طَرِب	يفعَل	فعِل	. . . . 4e. Classe.
فَهْماً	يَفْهَم	فَهِم			
سَلَامَةً	يَسْلَم	سَلِم			
صَدًى	يَصْدَى	صَدِي			
ظَرَافَةً	يَظْرُف	ظَرُف	يفعُل	فعُل	. . . . 5e. Classe.
سُهُولَةً	يَسْهُل	سَهُل			
ثِقَةً	يَثِق	وَثِق	يفعِل	فعِل	. . . . 6e. Classe.

Gram. arab. vulg., pag. 17, n°. 85.

Dans les propositions corrélatives semblables à ce dernier exemple, le verbe de la seconde proposition peut aussi se mettre au prétérit. Ainsi l'on pourrait dire : ان كتب لى ردّيت له جواب ; mais la première manière de s'exprimer est d'un emploi plus commun. L'usage et le sens des phrases indiqueront les cas où le prétérit arabe ne doit pas se traduire par le prétérit français.

83. La voyelle que l'on donne aux crémens de l'aoriste, c'est-à-dire aux lettres ى, ن, ت, ا, ajoutées avant la première radicale, se prononce d'une manière si brève qu'on ne peut la distinguer. Tantôt je la rends par un *e* muet, tantôt, pour les 3es. pers., je la supprime entièrement.

84. La seconde lettre radicale du verbe trilitère peut prendre à l'aoriste pour voyelle un *fethha*, un *kesra* ou un *dhamma*, suivant la voyelle dont elle est affectée au prétérit dans les dictionnaires. Je dis dans les dictionnaires, parce que la voyelle donnée à la seconde radicale dans le langage usuel se prononce presque toujours *a* ou *e* muet.

85. Des grammairiens arabes ont divisé les verbes en plusieurs باب *bab*, ou CLASSES, qu'il est essentiel de connaître pour faire usage des dictionnaires nouveaux, tels que le Camous, imprimé à Constantinople. Ils ont en outre divisé ces classes en plusieurs paradigmes ou *conjugaisons* qu'ils nomment ميزان *mizan* (balance). *Voyez* le tableau ci-joint; chaque verbe y est indiqué en énonçant d'abord le prétérit, ensuite l'aoriste, et enfin l'infinitif. C'est la différence seule des infinitifs qui distingue les paradigmes ou *balances*. Ce tableau peut fournir les observations suivantes :

86. Si la seconde radicale se trouve marquée d'un *fethha* au prétérit, elle peut prendre à l'aoriste un *dhamma*, comme نَصَر *nassar*, aor. يَنصُر *ynssor* (aider); ou un *kesra*, comme جلس *djèlès*, aor يجلس *yjdles* (s'asseoir); ou enfin conserver à l'aoriste le *fethha* du prétérit. Ce dernier cas s'applique aux verbes dont la deuxième ou troisième radicale est une des lettres ا, ح, خ, ع, غ, ة. Ex. : قطع *kathà* (couper), aor. يقطع *yekthà*.

87. Si la seconde radicale a pour voyelle au prétérit un *kesra*, on y substitue le plus souvent à l'aoriste un *fethha*, comme فهم *fèhem* (comprendre), aor. يفهم *yfhàm*.

88. Les verbes dont la seconde radicale au prétérit est affectée d'un *dhamma* qu'elle doit conserver à l'aoriste, ne sont presque point usités dans le langage ordinaire. Cependant le verbe حسن, qui, dans la langue littérale, a un *dhamma* sur la seconde radicale et signifie *être beau*, est d'un usage fréquent dans la conversation ; mais on lui donne un *fethha* au lieu d'un *dhamma* sur la 2e. radicale, et on substitue à sa signification primitive celle de *pouvoir*. Ainsi l'on dit : ما حسن يعمل هذا *ma hhàçàn yàmèl hada* (il n'a pu faire cela), ما بتحسن تعمل هذا *ma b'tahhçèn tàmèl hada* (tu ne peux pas faire cela). Il faut observer de plus que le verbe حسن, aor. يحسن, ainsi employé, est une corruption de la 4e. forme (*Voyez* n°. 99) du verbe حسن, aor. يحسن. On devrait dire régulièrement ما أحسن يعمل هذا et ما تحسن تعمل هذا.

89. A l'impératif, la 2e. radicale conserve toujours la même voyelle qu'à l'aoriste. L'*èlif* caractéristique de l'impératif ne se fait presque point entendre. Ainsi أكتب se prononce presque *'ktob* (écris).

90. Le participe exprime, dans certains verbes, une circonstance de temps présente ; comme رايح *rayèhh* (allant), راكض *rakedh* (courant). Dans d'autres verbes, il indique une circonstance de temps passée ; telle est, du moins, la signification que l'usage donne à certains participes. Ainsi كاتب *kateb*, s'emploie pour dire *qui a écrit ;* حاطط *hhatheth*, pour dire *qui a placé*. Ex. : انا حاطط الصحون في الخرستان *ànà hhatheth essohhoun fi'lkheristan*, j'ai placé les assiettes dans l'armoire.

91. De là vient qu'en ajoutant le prétérit *kian* aux participes des premiers, on fait un imparfait, comme كان راكض *kian rakedh* (il courait) (n°. 77) ; et qu'en joignant le même prétérit aux participes des seconds, on forme

FORMES des verbes dérivés du verbe Trilitère régulier.

(*Voix active.*)

FORMES.	PRÉTÉRIT.	AORISTE.	IMPÉRATIF.	PARTICIPE.
1re. OU RACINE.	كَتَب kàtàb.	يكْتُب yktob.	أُكْتُب ektob.	كاتِب kateb.
2e.	كَتَّب kàttàb.	يْكَتِّب ykàttib.	كَتِّب kàttib.	مْكَتِّب m'kàttib.
3e.	كَاتَب katàb.	يْكَاتِب ykatib.	كَاتِب katib.	مْكَاتِب m'katib.
4e.	أَكْتَب àktàb.	يُكْتِب youktib.	أَكْتِب ektib.	مُكْتِب mouktib.
5e.	تْكَتَّب t'kàttàb.	يِتْكَتَّب yt'kàttàb.	تْكَتَّب t'kàttàb.	مُتْكَتِّب mut'kàttib.
6e.	تْكَاتَب t'katàb.	يِتْكَاتَب yt'katàb.	تْكَاتَب t'katàb.	مُتْكَاتِب mut'katib.
7e.	اِنْكَتَب enkàtàb.	يِنْكَتِب ynkàtib.	اِنْكَتِب enkàtib.	مُنْكَتِب munkàtib.
8e.	اِكْتَتَب ektàtàb.	يِكْتَتِب yktàtib.	اِكْتَتِب ektàtib.	مُكْتَتِب muktàtib.
9e.	اِكْتَبّ ektàbb.	يِكْتَبّ yktàbb.	اِكْتَبِب ektàbib.	مُكْتَبِب muktàbib. مُكْتَبّ muktàbb.
10e.	اِسْتَكْتَب estàktàb.	يِسْتَكْتِب ystàktib.	اِسْتَكْتِب estàktib.	مُسْتَكْتِب mustàktib.

GRAM. ARAB. VULG., pag. 19, n°. 95.

un plus-que-parfait, comme كان حاطط *kian hhatheth* (il avait placé) (n°. 79).

VOIX PASSIVE.

92. Elle ne diffère de la voix active que par la disposition des voyelles. On forme le passif en donnant à la première radicale un *dhamma*, à la seconde un *kesra*, pour le prétérit. Le verbe se conjugue alors comme s'il était de la 4e. classe, c'est-à-dire, de ceux qui, ayant au prétérit de l'actif un *kesra* sous la 2e. radicale, prennent un *fethha* à l'aoriste (n°. 87).

93. Il y a néanmoins cette différence grammaticale entre le verbe passif et les verbes actifs de la quatrième classe, que les crémens de l'aoriste ت, ا, ن, ى, devraient avoir pour voyelle un *dhamma* au passif. Mais cette voyelle reste insensible et vague dans la prononciation, comme pour l'actif (n°. 83), en sorte que la différence disparaît presque totalement. Ainsi l'on dit:

PRÉT. . . . . قُتِل *koutil* ou *ketel*. . . . . . il a été tué.

AOR. . . . . . يُقْتَل *youktàl* ou *yektàl*. . . il sera tué.

94. On se sert très-peu, dans le langage ordinaire, de la voix passive; on la remplace par une forme dérivée du verbe primitif. Néanmoins on fait grand usage des participes passifs qui sont de la forme مَكْتُوب *mèktoub* (écrit).

Verbes dérivés du verbe Trilitère régulier. (Voyez le Tableau).

95. Toutes ces formes de dérivés ne sont point usitées pour tous les verbes. Chaque verbe n'en admet que quelques-unes par lesquelles sa signification primitive reçoit diverses modifications.

96. L'on ne peut réduire à des règles bien précises les altérations que les formes dérivées apportent au sens de la racine ; mais , en général , la 2ᵉ. forme donne au verbe la signification transitive, comme عظّم *azzhàm* (magnifier); ou doublement transitive , comme كتّب *kàttàb* (faire écrire), ou enfin énergique , comme قطّع *katthà* (couper en beaucoup de morceaux).

97. La 3ᵉ. forme a ordinairement le même sens que la première , mais avec la troisième on ne doit pas employer de préposition pour exprimer le rapport du verbe avec son complément. Ainsi, l'on dira كاتبه *katàbo* (il lui a écrit), tandis qu'à la première on dit كتب له *kàtàb leho*. Cette règle est violée très-souvent dans le langage ordinaire.

98. La troisième forme peut encore exprimer l'émulation , comme سابق *sabàk* (chercher à dépasser quelqu'un à la course).

99. La quatrième est le plus souvent transitive ; ainsi de تعب *teèb* (être las), on fait أتعب *at-àb* (lasser).

100. La cinquième a souvent une signification qui répond à notre verbe réfléchi , comme تزوّج *tezawwèdj* (se marier). Quelquefois elle est le passif de la seconde. Ex. : تقطّع *tekàtthà* (être coupé en morceaux).

101. La sixième marque réciprocité d'action. Ex. : تضارب *tèdhâràb* (se frapper réciproquement). Elle peut aussi marquer l'action de feindre , comme تعامى *teâma* (contrefaire l'aveugle) ; mais cette signification est peu connue dans le langage usuel.

102. La septième est passive , comme انطرق *entharak* (être frappé).

103. La huitième peut avoir la signification passive , comme انتصر *entassar* (être secouru de Dieu), ou réfléchie , comme اجتمع *edjtèmè* (se rassembler) , ou enfin active absolue , comme افترس *eftèrès* (dévorer).

104. La neuvième s'emploie pour les couleurs. Ainsi l'on dit: إسودّ *eswedd*

(devenir noir) ; إحمرّ *ehmarr* (devenir rouge), إصفرّ *essfurr* (devenir jaune), etc.

105. La dixième indique quelquefois le desir ou la demande de l'action signifiée par la première. Ainsi غفر *ghafar* (pardonner), fait à la dixième forme إستغفر *estàghfàr* (demander pardon).

106. Le passif de ces formes n'est point en usage dans la langue vulgaire, excepté pour quelques participes. On forme ces participes passifs des participes actifs correspondans (1), en changeant seulement en *fethha* le *kesra* qui se trouve sous la 2e. radicale à l'actif. Ainsi le participe passif de la 2e. forme est مكتّب *m'kàttàb*, celui de la troisième est مُكاتَب *m'katàb*, etc., etc.

Verbes Irréguliers.

107. Les verbes irréguliers peuvent se diviser en verbes Sourds, verbes Imparfaits et verbes Hamzés.

Verbes Sourds ou *Redoublés*.

108. On appelle verbe Sourd (فعل أصمّ) un verbe dont la deuxième et la troisième radicale sont une même lettre redoublée par un *techdid*, comme مدّ *mèdd* (étendre), représentant le verbe trilitère مدد *mèdèd*.

109. **Prétérit.** Dans le langage vulgaire on forme les 1res. et 2es. personnes du prétérit en intercalant un ي entre la dernière radicale (qui est la lettre redoublée), et les lettres finales caractéristiques des personnes. L'on dit donc :

(1) Voyez le tableau des Formes dérivées, pag. 19, no. 95.

	Masculin.	Commun.	Féminin.	Personn.	
PRETERIT.	مَدّ mèdd,		مَدَّت mèddèt ,	3ᵉ.	SINGULIER.
	مَدَّيت mèddeit ,		مَدَّيتي mèddeiti.	2ᵉ.	
		مَدَّيت mèddeit ,	. . . .	1ʳᵉ.	
		مَدّوا mèddou ,	. . . .	3ᵉ.	PLURIEL.
		مَدَّيتوا mèddeitou ,	. . . .	2ᵉ.	
		مَدَّينا mèddeina ,	. . . .	1ʳᵉ.	

Néanmoins on fait souvent usage, dans le discours écrit et soigné, des formes régulières مددت (2ᵉ. pers. sing. masc.), مددتِ (2ᵉ. pers. sing. fém.), مددتم (2ᵉ. pers. plur. masc.), etc.

110. Aoriste. A l'aoriste, la voyelle dont la seconde radicale devrait être affectée, suivant la règle des verbes réguliers (nᵒ. 84 et suiv.), passe à la première radicale. Ainsi le verbe مَدّ, qui est pour مَدَد et ferait régulièrement à l'aoriste يمدُد *yemdud*, fait يمُدّ *yemudd*.

111. Quand on se sert de la forme d'aoriste qui a le ب et le م avant les crémens, on doit observer que la voyelle brève qu'on donne aux crémens ت et ن dans les verbes réguliers (nᵒ. 83), doit être, dans les verbes sourds, transportée au ب ou au م, qui forment alors une syllabe composée avec le crément. Ainsi l'on dit بتمدّ *bet - mudd* (tu étends), بتلمّ *bet - lumm* (tu recueilles), tandis que l'on prononce بتكتب *b'tektob* (tu écris). De même l'on dit منمدّ *men - mudd* (nous étendons), et منلمّ *men - lumm* (nous recueillons), tandis qu'on prononce منكتب *m'nektob* (nous écrivons).

FORMES des verbes dérivés du verbe Sourd.

(*Voix active.*)

FORMES.	PRÉTÉRIT.	AORISTE.	IMPÉRATIF.	PARTICIPE.
1re. ou racine.	مَدّ mèdd.	يمُدّ ymudd.	مُدّ mudd.	مادّ *ou* مادِد madd. madid.
2e.	مَدّد mèddèd.	يُمَدِّد ymèddid.	مَدِّد mèddid.	مُمَدِّد mumèddid.
3e.	مادّ *ou* مَادَد madd. madèd.	يُمادّ *ou* يُمادِد ymadd. ymadid.	مادِد madid.	مُمادّ *ou* مُمادِد mumadd. mumadid.
4e.	أمَدّ èmèdd.	يُمِدّ youmidd.	أمْدِد emdid.	مُمِدّ moumidd.
5e.	تَمَدَّد t'mèddèd.	يتمدّد yt'mèddèd.	تمدّد t'mèddèd.	مُتَمَدِّد mut'mèddid.
6e.	تمادّ *ou* تمادَد t'madd. t'madèd.	يتمادّ *ou* يتمادَد yt'madd. yt'madèd.	تمادَد t'madèd.	مُتمادّ *ou* مُتمادِد mut'madd. mut'madid.
7e.	إنْمَدّ enmèdd.	ينمَدّ ynmèdd.	إنْمَدِد enmèdid.	مُنْمَدّ munmèdd.
8e.	إمْتَدّ emtèdd.	يمتَدّ ymtèdd.	إمْتَدِد emtédid.	مُمْتَدّ mumtèdd.
9e.	إمْدَدّ emdèdd.	يَمْدَدّ ymdèdd.	إمْدَدِد emdèdid.	مُمْدَدّ *ou* مُمْدَدِد mumdèdd. mumdèdid.
10e.	إسْتَمَدّ estémèdd.	يستَمِدّ ystémidd.	إسْتَمِدّ estémidd.	مُسْتَمِدّ mustémidd.

GRAM. ARAB. VULG., pag. 23 ; no. 115.

Cette remarque s'appliquera aussi aux verbes concaves dont il sera parlé plus loin.

112. **Impératif**. L'Impératif est :

SINGULIER.		
Masc.	Comm.	Fém.
مُدَّ *mudd.*		مُدِّي *muddi.*
PLURIEL.		
	مُدُّوا *muddou.*	

113. **Participe**. Le participe se forme quelquefois régulièrement, comme ماددٌ *madd.* Ex. : حاطط *hhatheth* (qui a posé) ; plus souvent encore on fait la contraction et on lui donne la forme مادّ *madd*. Ex. : حادّ *hhadd* , (tranchant).

114. PASSIF. Le passif du verbe sourd, qui serait مُدَّ *moudd* (pour مُدِدَ) , aor. يُمَدُّ *youmàdd* (pour يُمْدَدُ), est peu usité ; mais on se sert beaucoup des participes qui sont de la forme ممدود *mèmdoud* (étendu).

115. FORMES DÉRIVÉES du verbe Sourd. (*Voyez* le Tableau).

Le passif de ces dérivés, comme le passif des dérivés du verbe trilitère régulier , n'est en usage que pour quelques participes (n°. 106).

Verbes Imparfaits (فعل معتلّ).

116. On distingue trois sortes de verbes imparfaits : ce sont les verbes assimilés , les verbes concaves et les verbes défectueux.

Verbes Assimilés (مثال).

117. On appelle ainsi ceux dont la première lettre radicale est un و ou un ى.

118. Les verbes dont la première radicale est un و, le perdent ordinairement à l'aoriste et à l'impératif.

Exemple :

وَصَل *ouessl*, (parvenir), — aor. يَصِل *yessel*, — imper. صِل *ssel.*

Dans le langage vulgaire on dit indifféremment à l'aoriste يَصِل *yessel* et يوصِل *youssel*, ou plus souvent encore يَصَل *yessàl* et يوصَل *youssàl*, en sorte qu'on conjugue quelquefois ces verbes comme s'ils étaient réguliers.

119. Il est néanmoins certains verbes dans la prononciation desquels on ne fait jamais sentir le و à l'aoriste, comme وسع *ouaçà* (contenir); — aor. يسع *yeçà*; ودع *ouadà* (laisser), aor. يدع *yedà*, imp. دَع *dè.*

120. Les verbes qui ont un ى pour première radicale, ne diffèrent dans leur conjugaison, du verbe régulier, que par le changement du ى radical en و lorsqu'il est quiescent après un *dhamma* (n° 59). Il n'est point de mot usité dans le style familier auquel ce cas soit applicable.

121. Les formes dérivées des verbes assimilés n'ont aucune irrégularité, excepté la 8e. qui est :

إتَّصَل *ettussal*, pour إوْتَصَل *evtassal*, de.... وَصَل *ouessel.*

إتَّسَر *ettàçàr*, pour إيْتَسَر *eytàçar*, de... يَسَر *yàçàr.*



TABLEAU de la conjugaison du verbe كان *kian*, (être), concave par un و.

Masculin.	Commun.	Féminin.	Person.
كان		كانت	١

TABLEAU de la conjugaison du verbe باع *ba'* (vendre), concave par ى.

Masculin.	Commun.	Féminin.	Person.	
باع, ba'.		باعت, ba'ět.	3e.	[SING]ULIER.
بِعْت,		بِعْتى,	2e.	

Verbes Concaves. (اجوف).

122. On appelle ainsi ceux dont la 2e. radicale est un و ou un ى qui se change en ا à la 3e. personne du prétérit, disparaît dans plusieurs cas, et reparaît ordinairement à l'aoriste sous sa forme naturelle (*Voyez* les deux Tableaux). Quand la lettre faible disparaît, on la remplace (à la première forme) par la voyelle homogène. Ex. : كُنت *kunt* (j'étais), pour كَوَنت *kàouànt.*

123. Il y a une observation particulière à faire sur le verbe كان *kian* (être); c'est que son prétérit doit le plus souvent se traduire par l'imparfait. Ainsi l'on dit : كان في قديم الزمان *kian fi kadim ezzèman* (il y avait autrefois). En outre l'aoriste de ce verbe n'a jamais le sens du présent indicatif.

124. Outre les verbes concaves dans lesquels le و et l'ى se représentent à l'aoriste, il en est quelques-uns qui conservent à l'aoriste l'*èlif* qu'ils ont au prétérit. La raison en est que ces verbes appartiennent originairement à la 4e. classe (فعل يفعل). Tels sont les verbes خاف *khaf* (pour خوف), aor. يخاف *yekhaf* (craindre); هاب *hab* (pour هيب), aoriste يهاب *yehab* (respecter), etc.

125. Les verbes concaves suivent à l'aoriste la règle de prononciation donnée pour les verbes sourds (n°. 111), c'est-à-dire que l'on ne doit point prononcer *b'tekoun* بتكون (tu seras), mais bien *bet-koun*, etc.

126. Lorsque l'aoriste du verbe concave est précédé de la particule négative لم *làm*, la lettre quiescente se retranche et l'on doit écrire لم يكن, *làm ykoun*, لم يبع *làm ybi'*. L'aoriste, dans ce cas, a le plus souvent la signification du prétérit, quelquefois celle du présent, et jamais celle du futur.

127. **PASSIF.** Le passif est le même pour les verbes concaves par و et par ى. Ainsi le verbe قال *kâl* (dire), concave par و, fait au prétérit passif قيل *kil* (il a été dit); le verbe باع *ba'* (vendre), concave par ى, fait de même بيع *bi'* (il a été vendu). L'aoriste est يُقال *youkâl* et يُباع *youba'*. Le participe est ordinairement comme مقول *màkoul* (pour مَقوول), et مَبيع *mèbi'* (pour مَبْيُوع)..

128. FORMES dérivées du verbe concave.

Les seconde, troisième, cinquième, sixième et neuvième formes des dérivés du verbe concave sont régulières. On y fait reparaître le و ou le ى radical. Ainsi la 2e. forme de قال *kâl*, est قوّل *kaawèl*, la 2e. de باع *ba'*, est بيّع *bèyyà*.

129. Les 4e., 7e., 8e. et 10e. formes sont irrégulières; on n'y observe aucune différence entre les verbes concaves par و ou par ى.

Formes.	Prétérit.	Aoriste.	Impérat.	Participe.
4e.	أَقال akal.	يُقيل youkil.	أَقِل akil.	مُقيل moukil.
7e.	انقال enkal.	يَنْقال yenkal.	انْقَل enkàl.	مُنْقال munkal.
8e.	اقتال ektal.	يَقْتال yektal.	اقْتَل ektàl.	مُقْتال muktal.
10e.	استقال estekal.	يستقيل yestekil.	استقِل estekil.	مُستقيل mustekil.

130. L'*èlif* caractéristique de la 4e. forme se supprime souvent dans la prononciation, pour les verbes concaves, en sorte que la 4e. forme ne se distingue de la première qu'à l'aoriste (encore faut-il que le verbe soit concave par و, ou bien de la 4e. classe); ainsi on prononce communément دار *dar*, aor. يدير *ydir* (tourner, act.), au lieu de ادار *adar*, aor. يُدير *youdir*, quatrième forme de دار *dâr*, aor. يَدور *ydour* (tourner, neut.).

Verbes Défectueux. (ناقص).

131. On donne ce nom aux verbes dont la dernière radicale est un و ou un ى.

132. Prétérit. Si la dernière radicale est un و, il se change en *èlif* à la 3e. pers. sing. masc. comme dans le verbe غزا *ghaza*, pour غَزَوَ (faire une incursion); si c'est un ى, il ne se change en *èlif* que quand le verbe est suivi d'un pronom affixe qui lui sert de régime, comme رماه *ramah* (il l'a jeté), de رَمَى *rama* (1). Dans l'un et l'autre cas la dernière radicale disparaît à la 3e. pers. du pluriel, et à la 3e. pers. du sing. fém., comme on le voit dans le tableau suivant qui comprend les prétérits de deux verbes défectueux, l'un par و, et l'autre par ى.

(1) Ce changement du ى en ا quand le verbe est suivi d'un pronom affixe, n'est pas même nécessaire; on peut, et très-correctement, écrire رَمَيَهُ *ramah*

	Masculin.	Commun.	Féminin.	Masculin.	Commun.	Féminin.	Personne.
SINGULIER.	غزا, *ghaza*,		غَزَتْ, *ghazèt*,	رَمَى, *rama*,		رَمَتْ, *ramèt*.	3e.
	غزوتَ, *ghazaot*.		غَزَوْتِ, *ghazaoti*.	رَمَيْتَ, *ramait*.		رَمَيْتِ, *ramaiti*.	2e.
		غَزَوْتُ, *ghazaot*.			رَمَيْتُ, *ramait*.	. . . . . .	1re.
PLURIEL.		غَزَوْا, *ghazou*,			رَمَوْا, *ramou*,	. . . . . .	3e.
		غَزَوْتُوا, *ghazaotou*,			رَمَيْتُوا, *ramaitou*.	. . . . . .	2e.
		غَزَوْنَا, *ghazaona*.			رَمَيْنَا, *ramaina*.	. . . . . .	1re.

133. Les verbes défectueux appartenant à la 4e. classe (فَعِلَ يَفْعَلُ) diffèrent des précédens dans la conjugaison de leur prétérit, en ce que la 3e. radicale ne disparaît point à la 3e. pers. sing. fém. Ainsi le verbe رضى (être content), qu'on prononce *redhi*, fait à la 3e. pers. du sing. fém. رَضِيَتْ, *redhièt*.

134. Aoriste. A l'aoriste le و ou le ى radical paraît et détermine la voyelle de la 2e. lettre radicale.

Exemples :

غزا *ghaza*, aor. يَغْزُو *yaghzou* ;

رمى *rama*, aor. يَرْمِى *yermi*.

A la seconde et à la troisième personne du pluriel, la 3e. radicale disparaît. Ainsi l'on dit تغزوا *taghzou*, et يغزوا *yaghzou*, au lieu de تغزووا et يغزووا. De même on dit ترموا *termou*, et يرموا *yermou*, au lieu de ترميوا et يرميوا.

135. Les verbes défectueux dont la troisième radicale est un ى, prennent quelquefois un *fethha* sur la deuxième à l'aoriste. Ce cas s'applique aux verbes de la 4e. classe, comme رضي *redhi*, aor. يرضى *yerdha* (être content), نسي *neçi*, aor. ينسى *yença* (oublier), ainsi qu'aux verbes dont la seconde radicale est gutturale, comme رعى *raà*, aor. يرعى *yer-à* (faire paître).

136. Quand l'aoriste est précédé de la particule négative لم, on retranche le و ou le ى final. Ainsi l'on doit écrire لم يرض *làm yerdha* (il ne fut pas content); لم يرم *làm yermi* (il ne jeta point).

137. Impératif. A l'impératif la dernière radicale doit disparaître, mais on la fait toujours sentir dans la prononciation pour le singulier. Ex. : ارم *ermi* (jette) ; plur. ارموا *ermou* , (jetez).

138. Dans l'écriture vulgaire on n'a pas toujours l'attention de retrancher cette troisième radicale pour le sing. de l'impératif; on écrit souvent ارمي au lieu de ارم. C'est une faute presque consacrée par l'usage, de même que dans les verbes concaves l'on écrit et l'on prononce presque toujours à l'impératif la lettre faible qui devrait être supprimée au singulier masculin.

139. Participe actif. Il a la même forme pour les verbes dont la dernière radicale est un و ou un ى. Ainsi l'on dit : غازي *ghazi*, et رامي *rami*.

140. Le participe passif est de la forme مغزوّ *maghzouw*, et مرميّ *mermiy*.

141. Formes dérivées. Les verbes défectueux par و ou par ى ont tous

indistinctement un ى pour lettre finale dans leurs formes dérivées. Ainsi l'on écrit إرْتَمَى ertama (se jeter), 8e. forme de رَمَى, et إرْتَخَى ertakha (se relâcher), 8e. forme de رَخُو.

142. Le participe féminin passif de la 2e. forme présente, dans l'usage vulgaire, une petite irrégularité. Au lieu de la terminaison اةٌ qu'il devrait avoir régulièrement, on lui donne souvent la terminaison اية : ainsi au lieu de dire مُخَلَّاةٌ m'khallat (laissée), on dit communément مُخَلَّايَة m'khallayè.

143. Remarque. Certains verbes défectueux présentent, dans le style de la conversation familière, quelques anomalies qu'il est bon d'indiquer.

Le verbe بَقِيَ (rester), devrait, d'après la règle qu'on suit ordinairement dans l'usage vulgaire, se prononcer beki, comme رَضِيَ redhi (être content), نَسِيَ neçi (oublier); cependant on dit baka (بَقَى). A la 1re. et à la 2e. pers. sing. du prétérit, on prononce bakait (بَقَيْت), et à la 3e. pers. sing. fém. bakèt (بَقَت) (a); tandis qu'on devrait dire pour les 1re. et 2e. pers. sing. بَقِيت bakit, comme نَسِيت neçit, et pour la 3e. per. sing. fém. بَقِيَت bakièt, comme نَسِيَت neçièt.

A l'aoriste on dit régulièrement يَبْقَى yebka, comme pour les autres verbes défectueux de la 4e. classe.

Au contraire le verbe بَكَى (pleurer), devrait se prononcer bèqua, comme رَمَى rama; cependant on dit généralement bequi (بَكِي). Aux 1re. et 2e. pers. sing. du prétérit, on prononce b'quit (بْكِيت), et à la 3e. pers. fém. bequièt (بَكِيَت) (a); tandis qu'on devrait dire, pour les 1re. et 2e. pers. sing. بَكَيْت bequait, comme رَمَيْت ramait, et pour la 3e. pers. sing. fém. بَكَت bequèt, comme رَمَت ramèt.

(a) (a) Ces fautes se rencontrent rarement dans le discours écrit.

A l'aoriste on dit régulièrement يبكي *yebqui*, comme pour les autres verbes défectueux de la 2e. classe.

Verbes Hamzés. (مهموز).

144. Les verbes Hamzés sont ceux qui ont parmi leurs lettres radicales un *èlif* surmonté d'un *hamzè*.

145. Si le أ est première radicale, le verbe se conjugue comme أخذ *àkhàd* (prendre).

	Pretérit.	Aoriste.	Impérat.	Participe.
Actif...	أخذ *àkhàd.*	يأخذ, *ya'khod.*	خذ, *khod.*	آخذ, *akhed.*
Passif..	أخذ, *oukhid.*	يؤخذ, *you'khàd.*		مأخوذ, *ma'khoud.*

Remarque. L'impératif de ce verbe est irrégulier, ainsi que celui des verbes اكل *èkèl* (manger), et أمر *àmàr* (ordonner), qui font كل *kol*, (mange), et مر *mour* (ordonne). Régulièrement ces verbes devraient faire à l'impératif اوخذ, اوكل et اومر. Les trois impératifs irréguliers *khod*, *kol* et *mour* sont les seuls en usage (1) parmi les verbes d'ailleurs rares dans le langage vulgaire, qui ont un *hamzè* pour 1re. radicale.

---

(1) Encore dans le dernier l'est-il très-peu.

145. *bis.* **Formes** dérivées. *Voyez* le tableau.

146. Si le *hamzè* est 2e. radicale, le verbe se conjugue à peu près comme les verbes concaves, en observant néanmoins de faire sentir le *hamzè* dans la prononciation. Ainsi, soit le verbe سأل *saàl* (demander).

	Prétérit.	Aoriste.	Impératif.	Participe.
ACTIF.	سأل, *saàl.*	يسأل, *yes-àl.*	سل, *sèl*, } plus vulgair. { اسأل, *es-àl.*	سائل, *saïl.*
PASSIF.	سئل, *sou-ïl.*	يسأل, *yous-àl.*		مسؤول, *mes-òul.*

147. Les dérivés sont peu usités, ou plutôt ne le sont point, excepté cependant la 3e. forme du verbe سأل. On dit au prétérit سايل *sayèl,* à l'aoriste يسايل *ysa-yel*, à l'impératif سايل *sayel*, comme si c'était un verbe concave par ى, et l'on donne à cette forme le même sens qu'à la première.

148. Enfin si le *hamzè* est 3e. radicale, le verbe se conjugue régulièrement, en observant la règle de permutation des lettres اوى. Ainsi le verbe برأ *barà*, (créer), fait :

FORMES des dérivés d'nn verbe qui a un أ pour première radicale.

(*Voix active*).

FORMES.	PRÉTÉRIT.	AORISTE.	IMPÉRATIF.	PARTICIPE.
2e.	أَخَّذ, àkhkhàd.	يُوَخِّذ, youàkhkhid.	أَخِّذ, àkhkhid.	مُوَخِّذ, mouàkhkhid.
3e. (1).	آخَذ, akhàd.	يُوَاخِذ, youakhid.	آخِذ, akhid.	مُوَاخِذ, mouakhid.
4e.	آخَذ, akhàd.	يُوخِذ, you'khid.	آخِذ, akhid.	مُوخِذ, mou'khid.
5e.	تَأَخَّذ, teàkhkhàd.	يِتَأَخَّذ, yteàkhkhàd.	تَأَخَّذ, teàkhkhàd.	مِتَأَخِّذ, muteàkhkhid.
6e. (2).	تَآخَذ, teakhàd.	يِتَآخَذ, yteakhàd.	تَآخَذ, teakhàd.	مِتَآخِذ, muteakhid.
7e.	اِنْأَخَذ, en àkhàd.	يِنْأَخِذ, yen-àkhid.	اِنْأَخِذ, en-àkhid.	مِنْأَخِذ, mun-àkhid.
8e.	اِتَّخَذ, ettàkhàd.	يِتَّخِذ, yettàkhid.	اِتَّخِذ, ettàkhid.	مِتَّخِذ, muttàkhid.
10e.	اِسْتَأْخَذ, esta'khàd.	يِسْتَأْخِذ, yesta'khid.	اِسْتَأْخِذ, esta'khid.	مِسْتَأْخِذ, musta'khid.

(1) Ou plus vulgairement وَاخَذ *wakhàd*; aor. يُوَاخِذ *ywakhid*; impér. وَاخِذ *wakhid*.

(2) Ou تْوَاخَذ *t'wakhàd*; cette forme est même plus usitée que تَآخَذ.

GRAM. AR. VULG., pag. 32, n°. 145.

Prétérit.	Aoriste.	Impératif.	Participe.
برا ، *bàrà'.*	يبرو ، *yebrou'.*	ابرو ، *ebrou'.*	باری ، *bari'.*

149. Ces verbes, d'ailleurs fort peu usités, se confondent dans le langage vulgaire avec les verbes défectueux (n°. 131 et suiv.). Ainsi le verbe بدأ (commencer), se conjugue comme s'il était défectueux de la 4ᵉ. classe. L'on dit généralement بدی *bedi*, aoriste يبدى *yebda*, comme نسی *neçi*, aor. ينسى *yença* (oublier).

150. Il est encore quelques autres verbes irréguliers qui ne peuvent se ranger parmi ceux qui viennent d'être indiqués ; l'usage les apprendra. Je citerai seulement quelques-uns de ceux qui se rencontrent le plus souvent.

	Prétérit.	Aoriste.	Impératif.	Participe.	Infinitif.
Venir	جاء , dja'. Plus vulg. اجا , èdja.	يجي , yedji.	تعال,تعالى, taalé, taal.	جايي , djayé.	مجي , mèdjiy.
Voir	رأى , raà.	يرى , yerà.			روية , rouyè.
Montrer 2e. F.	روّى , rawwa.	يروّى , yrawwi.	روّ , rawwi.	مروّى , m'rawwi.	تروية , terwiè.
Montrer 4e. F.	أروى , eroua.	يُروى , yroui.	أروِ , eroui.	مُروى , muroui.	
Fraterniser	تواخى , t'wakhà.	يتواخى , yt'wakhà.	تواخ , t'wakhà.	متواخى , mut'wakhi.	
Fraterniser (Plus vulg.)	تخاوي t'khawà.	يتخاوى , yt'khawà.	تخاوَ , t'khawà.	متخاوى , mut'khawi.	

Verbes Quadrilitères.

151. Dans les verbes quadrilitères, c'est-à-dire ceux dont la racine ou

3e pers. du sing. masc. du prét. actif, est composée de quatre lettres, la 2e. radicale est toujours marquée d'un *djèzm*, et la troisième a toujours pour voyelle un *kesra* à l'aoriste de la première forme. Ainsi l'on dit :

	Prétérit.	Aoriste.	Impératif.	Participe.
1re. forme.	دَحْرَجَ, (rouler), *dahhràdj.*	يُدَحْرِجْ, *ydahhredj.*	دَحْرِجْ, *dahhredj.*	مُدَحْرِجْ, *m'dahhredj.*

152. La 2e. forme de ces verbes est :

	Prétérit.	Aoriste.	Impératif.	Participe.
2. forme.	تَدَحْرَجَ, *tedahhràdj.*	يَتَدَحْرَجُ, *yet'dahhràdj.*	تَدَحْرَجْ, *tedahhràdj.*	مُتَدَحْرِجْ, *mut'dahhredj.*

153. On ne fait usage, pour les verbes quadrilitères, que de ces deux formes, dont la 1re. peut se comparer à la 2e. des verbes trilitères, et la 2e. à la 5e. des mêmes verbes.

Observation sur l'Aoriste des Verbes en général.

154. J'ai fait remarquer que le ب et le م que l'on place souvent dans le langage familier avant les crémens de l'aoriste, ne sont pas toujours privés

de voyelle, comme dans بتكتب *b'tektob*, et منكتب *m'nektob*, mais qu'on leur donne quelquefois un *e* muet pour les réunir en une seule syllabe avec la lettre suivante, comme dans بتلم *bet-lumm* (tu recueilles), منلم, *men-lumm* (nous recueillons). Voici quelles sont les formes des verbes réguliers et irréguliers, trilitères et quadrilitères, qui admettent l'*e* muet entre ce ب ou ce م, et la lettre suivante, à l'aoriste :

1re. Forme, les verbes :

Sourds, ex. : بتمدّ, *bet-mudd* (tu étends) ;
Concaves, ex. : بتدور, *bet-dour* (tu tournes) ;
Quadrilitères, ex. : بتدحرج, *bet-dahhredj* (tu roules).

2e, et 3e. Forme, tous les verbes sans exception.

4e. Forme, les verbes :

Sourds, ex. : بتقرّ, *bet-kerr* (tu avoues) ;

Concaves, ex. : بتدير, *bet-dir* (tu fais tourner).

DES NOMS.

155. Les Noms peuvent être de plusieurs formes qui ne sont soumises à aucune règle.

156. Les noms abstraits dérivés des verbes et qui en sont les infinitifs, peuvent être réduits à un certain nombre de formes. Parmi celles qui dérivent de la racine même du verbe, voici quelques-unes des plus usitées :

Infinitifs de la 1re. forme.	كَتْب، *kàtb.*	كِتَاب، *kitab.*	كِتْبَة، *kètbè.*	كِتَابَة، *kitabé.*
	كِتْبَان، *kètban.*	مَكْتَب، *mèktèb.*	كَتِيب، *kètib.*	كُتُوب، *koutoub.*

157. Chaque verbe trilitère primitif n'a ordinairement qu'un ou deux de ces infinitifs, autrement appelés noms d'action; les dictionnaires et l'usage peuvent seuls apprendre d'une manière certaine quelle est la forme d'infinitif qui convient à chacun de ces verbes. Aussi les infinitifs des verbes trilitères primitifs sont-ils nommés مصادر سماعيّة, *massadir semaèyyè*, ou مصادر محفوظة, *massadir mahhfoudha* (infinitifs qu'on doit apprendre par l'audition, qu'on doit retenir par cœur), parce qu'ils ne sont pas assujétis à des règles certaines et constantes.

158. Au contraire les infinitifs des formes dérivées du verbe primitif trilitère sont soumis à des règles fixes, et nommés pour cette raison,

مصادر قياسيّة *massadir kiaçiyyé* (infinitifs formés d'après une règle). Voici quels sont ces infinitifs :

2e. forme.	تَكْتِيب, tèktib.	
	تَكْتِبَة, tèktèbé.	
	تِكْتَاب, tèktab.	
3e.	مُكَاتَبَة,	mukatebé.
4e.	إِكْتَاب,	ektab.
5e.	تَكَتُّب,	tekàttoub.
6e.	تَكَاتُب,	tekatoub.
7e.	إِنْكِتَاب,	inkitab.
8e.	إِكْتِتَاب,	ektitab.
9e.	إِكْتِبَاب,	ektibab.
10e.	إِسْتِكْتَاب,	istektab.

159. Les infinitifs des verbes irréguliers sont faciles à former en observant pour les verbes imparfaits la règle de permutation (n°. 59). Il faut cependant remarquer qu'à la 5e. et à la 6e. forme, le ى final qui devrait être précédé d'un *dhamma*, convertit ce *dhamma* en *kesra*. Ainsi le verbe تَمَطَّى *temattha* (s'étendre, 5e. forme de مطا), au lieu de faire à l'infinitif تَمَطُّى, suivant le paradigme تَكَتُّب, fait تَمَطِّي *tematthi*. De même le verbe تَوَانَى *tevana* (agir avec lenteur, 6e. forme de وني), au lieu de faire à l'infinitif تَوَانُى, comme تَكَاتُب, fait تَوَانِي *tevani*.

160. Les infinitifs des verbes quadrilitères sont :

1re. forme. . . . دِحْرَاج *dehhradj*, et دَحْرَجَة *dahhràdjé* ;
2e. forme. . . . تَدَحْرُج *tedahhroudj*.

Nom d'Unité.

161. Parmi les noms qui ne finissent point par un ة, il en est un grand nombre à la forme ordinaire desquels on peut ajouter cette lettre, qui alors

indique l'unité. Ainsi du mot بَصَل *bassal* (oignon), on fait بَصَلة *bassalé* (un oignon).

Genre des Noms.

162. Les noms peuvent être masculins ou féminins.

163. Les noms féminins en général sont : 1°. ceux dont le genre est déterminé par leur signification; — 2°. les noms qui finissent par un ة; — 3°. les noms de villes et de pays ; — 4°. les noms des parties du corps qui sont doubles, comme يد *yed* (main), عين *aën* (œil) ; — 5°. ceux qui finissent par آء , comme كبريآء *kebria* (orgueil), et quelques autres que l'usage apprendra.

164. Les noms féminins qui devraient avoir la terminaison اة, la changent communément, dans le style familier, en اية. Ainsi au lieu de حماة (*hhamat* (belle-mère), عصاة *assat* (bâton), مخلاة *mekhlat* (besace), on dit حماية *hhamayé*, عصاية *assayé*, مخلاية *mekhlayé*.

165. Lorsque ces noms sont suivis d'un pronom affixe, on leur rend souvent leur forme primitive. Ex. : حماته *hhamato* (sa belle-mère). On doit observer que le ة qui termine un nom se change en ت lorsque le nom est suivi d'un pronom affixe.

166. Le nom féminin انثى *enta* (femelle), se change souvent en انثاية *entayé*.

166 *bis*. La terminaison ة est donnée quelquefois à des noms masculins empruntés à la langue turque : comme dans ces phrases باشة حلب, *bachèt hhàlàb* (le pacha d'Alep); اغة الارنوط *aghèt elarnaòuth* (l'aga des Albanais). (*Voyez* n°. 180).

Du Nombre dans les Noms.

167. Les noms arabes ont trois nombres : le singulier, le duel et le pluriel.

168. Le Duel se forme en ajoutant au singulier les syllabes ان pour le nominatif, et ين pour les autres cas. Dans l'usage vulgaire on n'emploie que la syllabe ين, qu'on prononce *ĕn* ou *ain*. Ex. :

يد *yed* (main); Duel يدين *yedain* deux mains.

169. Lorsque le duel est suivi d'un pronom affixe, on retranche le ن final. Ex. :

يديك *yedaik* (tes deux mains); — يدىّ *yedèyyi* (mes deux mains).

169 *bis*. On substitue quelquefois au duel un pluriel précédé du nom de nombre اثنين. Ex. : اثنين اولاد *etnain oulad* (deux enfans), au lieu de ولدين *ouèlèdain* qui est plus correct.

170. Pluriel. Il y a deux sortes de pluriels : l'un est appelé par les Arabes pluriel sain (جمع سالم), l'autre pluriel rompu (جمع مكسّر).

171. Le pluriel sain se forme en ajoutant aux noms singuliers masculins la terminaison ون, pour le nominatif, et ين pour les autres cas. Dans le langage usuel on ne se sert que de la terminaison ين *in*.

Exemple :

نجّار *neddjar* (menuisier); — pluriel نجّارين *neddjarin*.

Très-peu de noms masculins admettent le pluriel sain. Ce pluriel ne convient presque qu'aux noms propres d'hommes et aux noms de métier, tels

que خيّاط *khayyath* (tailleur), سرّاج *serradj* (sellier), etc. Encore faut-il observer que les noms de métier sont rangés par les Arabes dans la classe des adjectifs verbaux (اسم فاعل).

172. Les noms féminins terminés par ة, forment leur pluriel sain en changeant le ة en ات. Ex. :

كلبة *kèlbè* (chienne) ; — pluriel كلبات *kèlbat*.

Les noms propres de femmes, ainsi que les noms d'action formés des verbes dérivés (n°. 158), prennent au pluriel la finale ات, lors même qu'ils ne se terminent pas par un ة au singulier. Ex. :

مريم *mèryèm* (Marie) ; plur. مريمات *mèryèmat*.
تقلب *tekalloub* (révolution) ; plur. تقلبات *tekalloubat*.

173. Le pluriel rompu a un grand nombre de formes différentes. L'usage seul peut apprendre à connaître celles qui sont applicables à chaque nom ; mais, comme l'a remarqué avec justesse M. Volney, il arrive que quand on a saisi le génie de la langue, on devine souvent par analogie quel pluriel doit résulter d'un singulier donné. Voici quelques-unes des formes les plus usitées pour les pluriels rompus.

SINGULIER.			PLURIEL.	
Chien.	كَلْب ,	Kèlb.	كِلَاب ,	K'lab.
Cœur.	قَلْب ,	Kalb.	قُلُوب ,	Kouloub.
Bienfait.	فَضْل ,	Fadhl.	أَفْضَال ,	afdhal.
Pain (plat).	رَغِيف ,	erghif.	أَرْغِفَة ,	erghifé.
Livre.	كِتَاب ,	Kitab.	كُتُب ,	Koutoub.
Sac de crin.	خُيَيْشَة ,	Khèiché.	خُيَش ,	Kouyàch.
Vieille femme.	عَجُوز ,	àdjouz.	عَجَايِز ,	àdjaïz.

174. Les noms de la forme مَطْرَح *màthràhh* (lieu), font tous leur pluriel comme مَطَارِح *m'tharehh*.

175. Les noms des formes مِفْتَاح *meftahh* (clef), مَكْتُوب *mèktoub* (lettre), قِنْدِيل *kandil* (lampe), sont également réguliers dans la formation de leurs pluriels qui sont toujours comme مَفَاتِيح *mefatihh*, مَكَاتِيب *mekatib*, قَنَادِيل *kanadil.*

176. Remarque. Dans la conversation l'on donne souvent des pluriels féminins en ات à des noms masculins qui ont un autre pluriel généralement connu et adopté. Ainsi l'on dit souvent حصانات *ehhssanat*, au lieu de أَحْصِنَة *ahhssené*, pluriel de حِصَان *ehhssan* (cheval).

177. Les mots tirés du turc et terminés par un ا, tels que باشا *bacha*, اغا *agha*, ont le pluriel comme باشاوات *bachawat*, اغاوات *aghawat*, ou, en retranchant l'*èlif* final, باشوات et اغوات (1).

178. Voici quelques pluriels irréguliers de mots très-usités :

SINGULIER.	PLURIEL.
أبو *àbou* (père) (avec l'article, أب *àb*).	اباء *àba*.
أم *umm* (mère).	أمهات *ummehat*.
ابن *ebn* (fils).	ابنا *ebna*, بنين *bénin*, بني *béni*. (Avec un complément).
أخو *akhou* (frère) (avec l'art., أخ *akh*).	أخوة *okhouè*, إخوان *ekhouan*.
أخت *okht* (sœur).	أخوات *ekhouat*.

(1) On les considère comme s'ils étaient de la forme du mot سما *séma* (ciel), qui fait au pluriel سماوات *sémawat*, ou سموات.

DE LA DÉCLINAISON.

179. Dans le langage ordinaire on ne fait point usage des cas ou inflexions finales, qui sont, dans l'arabe littéral, ـٌ *oun* (nominatif), ـٍ *in* (génitif, datif et ablatif), ـً *an* (accusatif), et simplement, ـُ *ou*, ـِ *i*, ـَ *a*, si le mot est précédé de l'article; en général les rapports des mots entre eux ne sont indiqués que par leur position respective, ou par une préposition.

180. Le Génitif est quelquefois exprimé par une forme particulière du mot auquel il sert de complément. Ceci s'applique aux termes empruntés à la langue turque, tels que باشا *bacha*, اغا *agha*, كخيا *kiàkhya*, et quelquefois aussi à des mots arabes, tels que دنيا *dounia* (monde), كرا *kira* (loyer). Lorsque ces mots sont suivis d'un complément, l'on change leur *èlif* final en ة. Ainsi l'on dit vulgairement كخية باشة حلب (1) *kiàkhièt bachèt hàlàb* (l'intendant du pacha d'Alep). L'on dit aussi دنية الله *douniè̀t allah* (le monde de Dieu), et كرة البيت *kirèt elbeit* (le loyer de la maison).

181. Le génitif peut encore être exprimé par le mot متاع *m'ta'*, ou بتاع *b'ta'*, dont il sera parlé à l'article des pronoms possessifs. Ainsi au lieu de كتاب بطرس *kitab bothros* (le livre de Pierre), on peut dire aussi الكتاب متاع بطرس *elkitab m'ta' bothros.*

182. Datif. La préposition لِ *li* (à) marque le datif. Si le mot est précédé de l'article ال *el*, l'*èlif* de l'article disparaît devant la préposition لِ; ainsi l'on écrit لِلكتاب *lilkitab* (au livre).

---

(1) On pourrait aussi conserver l'élif en le faisant suivre d'un ة euphonique, et écrire كخياة باشاة حلب ; mais cette manière d'exprimer le génitif n'est point usitée généralement en Syrie ; on n'en trouve presque d'exemples que dans les manuscrits copiés en Égypte.

183. Accusatif. Dans la conversation on se sert quelquefois de la terminaison ـً *an*, marque de l'accusatif; mais c'est toujours adverbialement. Ainsi l'on dit فزعاً *fez-àn* (par crainte); غصباً *ghassbàn* (par force).

184. Le Vocatif s'indique par la particule يا *ya*, dont on fait précéder les mots. Ex. : يا فارس *ya fares* (ô cavalier). Si le mot a l'article, on dit ايّها *eyyouha*. Ex. : ايّها الفارس *eyyouha el fares* (ô cavalier). On peut dire encore يا ايّها الفارس *ya eyyouha el fares*. Pour le féminin on se sert de ايّتها *eyyètouha* au lieu de ايّها.

184 *bis*. L'Ablatif s'exprime au moyen des prépositions عن *àn*, ou من *min*, qui signifient *de*.

DES ADJECTIFS.

185. Les adjectifs, comme les noms, ont beaucoup de formes différentes dont la plus commune est celle de l'adjectif verbal, ou participe.

186. Comparatif et Superlatif. L'adjectif qui exprime un degré de comparaison, a toujours la forme أكبر *àkbàr* (plus grand), c'est-à-dire qu'il se forme de la racine même, que l'on fait précéder d'un *èlif*. Le superlatif ne se distingue du comparatif que par l'addition de l'article, comme الأرحم *elarhhàm* (le plus miséricordieux), ou par un rapport d'annexion qui caractérise le sens superlatif, Ex. : أرحم الراحمين *arhhàm errahhemin* (le plus miséricordieux des miséricordieux).

187. Le *que* français qui suit le comparatif, se rend en arabe par من *min*.

Du Genre dans les Adjectifs.

188. On forme généralement le féminin en ajoutant au masculin un ة qui se prononce *à* ou *é* (n°. 32). Ex. : كويّس *kouèyyis* (beau), féminin كويّسة *kouèyyisé* (belle). L'on doit observer que toutes les fois qu'un adjectif est joint à un nom avec lequel il s'accorde en genre, il doit être placé après. Ex. : بستان كبير *bistan k'bir*, un grand jardin, et non كبير بستان (*k'bir bistan*).

189. Les adjectifs de la forme أحْمَر *ahhmàr* (rouge), quand ils n'expriment pas un degré de comparaison, font leur féminin comme حَمْرا *hhamra*.

190. Il faut excepter de cette règle l'adjectif أَرْمَل *ermèl* (veuf), qui fait au féminin ارملة *ermèlè*.

191. Les comparatifs et les superlatifs, lorsque leur terme de comparaison est exprimé, sont invariables, et ont le masculin et le féminin semblables. Ainsi l'on dira هذه المصيبة أعْظم المصايب *hadi el massibé a'zham el massayb* (cette infortune est la plus grande des infortunes); هند اكبر في العمر من زينب *Hind àkbàr fil èumr min Zeinèb* (Hind est plus âgée que Zeinèb).

192. Lorsque le terme de comparaison n'est point exprimé, les superlatifs doivent former leur féminin, comme عُظْمَى *ozhma* et كُبْرَى *koubra*.

Dans le langage vulgaire on n'observe pas toujours cette règle. L'on dit, à la vérité, المصيبة العظمى *elmassibèt el ozhma* (le malheur le plus grand); رومية الكبرى *roumièt el koubra* (Rome la très-grande); mais ces deux exemples sont presque les seuls dans lesquels on emploie cette forme féminine des superlatifs. Ainsi l'on dit communément هند هي الاكبر في العمر *Hind hyè*

el àkbàr fil èumr (Hind est la plus âgée); زينب هى الاكوس *Zeinèb hyè el àkouès* (Zeinèb est la plus jolie).

Lorsque le terme de comparaison n'est pas exprimé, on peut quelquefois substituer le positif au superlatif. Ainsi ces mots : Hind est la plus âgée, pourraient se traduire par هند هى الكبيرة فى العمر *Hind hyè el k'biré fil èumr*.

193. Les comparatifs n'ont point de féminin, lors même que le terme de comparaison n'est pas exprimé, ou du moins qu'il ne suit pas immédiatement avec la particule من *min* (que). Ex. : هند اشطر والا زينب هند اشطر *Hind àchthàr ou illa Zeinèb Hind àchthàr* (mot à mot : Hind est-elle plus adroite, ou bien Zeinèb? Hind est plus adroite).

Du Nombre dans les Adjectifs.

194. Le Duel, qui devrait se former de même que pour les noms (n°. 168), n'est point usité pour les adjectifs dans la conversation familière.

195. Le Pluriel. Les adjectifs peuvent avoir, comme les noms, le pluriel sain (n°s. 171 et 172), et le pluriel rompu (n°. 173); le pluriel sain est même presque exclusivement réservé pour les adjectifs.

196. L'adjectif verbal ou participe de la première forme admet l'un et l'autre pluriel. Ainsi كاتب *kateb*, a le pluriel sain كاتبين *katebin*, et le pluriel rompu كتبة *kètèbé* ou كتّاب *kuttab*. Mais il est à remarquer que le pluriel rompu change souvent la signification du participe, et lui donne le sens d'un nom de profession. Ainsi كاتب, plur. كاتبين, veut dire *qui a écrit*, tandis que كاتب, plur. كتبة ou كتّاب, signifie *écrivain*.

197. Les participes des différentes formes dérivées du verbe primitif n'admettent que le pluriel sain. Ainsi, مكتّب *m'kàttib* fait au pluriel مكتّبين *m'kàttibin*. مُسْلِم *mouslim* (musulman, part. 4e forme), fait au pluriel مُسْلِمِين *mouslimin*.

198. Les adjectifs qui n'expriment point un degré de comparaison et sont de la forme أَحْمَر *ahmàr* (rouge), أَصْفَر *assfàr* (jaune), أَبْيَض *abyàdh* (blanc), font leur pluriel comme حُمْر *hhoumr*, صُفْر *ssoufr*, بِيض *bidh* (1). Cette forme de pluriel s'emploie pour les deux genres.

Pour les adjectifs أَعْمَى *a'ma* (aveugle), أَعْوَر *a'wàr* (borgne), أَحْوَل *ahhwèl* (louche), le pluriel le plus usité est عُمْيَان *omyan*, عُوْرَان *aoran*, حُوْلَان *hhaolan*.

199. ارمل *èrmèl* (veuf), et ارملة *èrmèlè* (veuve), font au pluriel ارامل *aramel*.

200. Si les adjectifs de cette forme indiquent un degré de comparaison dont le terme est exprimé, ils n'ont point de pluriel. Ex. : هم افضل الناس *hom afdhal ennas* (ils sont les plus excellens des hommes).

201. Si les superlatifs sont employés d'une manière absolue, ils prennent un pluriel, et ce pluriel peut être sain ou rompu. Ex. : هم الافضلين *hom el afdhalin*, ou bien هم الأفاضل *hom el afadhel* (ils sont les plus excellens).

Au féminin on devrait dire هنّ الفُضْلَيَات *honné el foudhlayat* (elles sont les plus excellentes), mais cette forme de pluriel féminin n'est nullement usitée dans le langage vulgaire. On prend quelque tournure qui dispense de l'employer. Par exemple on change le superlatif en comparatif, et l'on dit :

---

(1) بيض est pour بُيْض : le *yé* a converti le *dhamma* en *kesra*, au lieu de se changer lui-même en و suivant la règle ordinaire de permutation. (*Voyez* la Gram. de M. de Sacy, tom I, pag. 90).

هُنّ افضل *honnéafdhal* (elles sont plus excellentes), sous-entendu من غير هُنّ *minghairhonné* (que les autres).

202. Quant au comparatif, il n'a point de pluriel, lors même que le terme de comparaison n'est pas exprimé, c'est-à-dire, lorsque la préposition من et son régime sont supprimés. Ex. : العُقلا اكثر والّا المجانيــــن المجانين اكثر *el okala aktàr ou illa el medjanin el medjanin aktàr* (mot à mot : les sages sont-ils plus nombreux ou bien les fous ? les fous sont plus nombreux).

203, Les adjectifs relatifs, terminés en يّ, forment souvent leur pluriel en prenant la terminaison féminine. Ex. : فرنساوي *Fransaoui* (Français), plur. فرنساويّة *Fransaouiyyé*; حراميّ *hharami* (coquin), plur. حراميّة *hharamiyyé*. Quelquefois, outre l'addition de la finale ة, il s'opère un changement dans le corps du mot. Ex. : مغربيّ *maghrebi* (barbaresque), plur. مغاربة *m'gharebé*.

204. Voici quelques-unes des formes de pluriel les plus usitées dans les adjectifs :

SINGULIER.			PLURIEL.	
Pauvre.	فقير,	*Fakir.*	فقرا,	*Foukara.*
Noble.	شريف,	*Chérif.*	أشراف,	*achraf.*
Grand.	كبير,	*K'bir.*	كبار,	*K'bar.*
Tranchant	قاطع,	*Kâthè'.*	قواطع,	*Kaouathè'.*
Ivre.	سكران,	*Sekran.*	سكارى,	*Sakara.*

L'ARTICLE.

205. L'ARTICLE ال doit se prononcer *èl*. Cependant comme on fait très-peu sentir l'*èlif* dans le langage rapide de la conversation, il semble souvent qu'on ne prononce que le *lam*. C'est pour cette raison que je le rends ordinairement par *el*. Cet article est des deux genres et des deux nombres, et signifie *le*, *la*, *les*.

206. En arabe, l'article ne s'emploie pas toujours comme en français ; on le supprime lorsque le substantif est suffisamment déterminé par son complément; comme lorsqu'on dit : le livre de Pierre, كتاب بطرس *kitab bothros*.

207. Si l'on voulait dans ce cas exprimer l'article, il faudrait dire : الكتاب متاع بطرس *el kitab m'ta' bothros*.

208. Lorsqu'un substantif est joint en français avec un adjectif précédé de l'article, comme dans cet exemple : *le grand vaisseau*, l'on doit, en arabe, redoubler l'article et dire المركب الكبير *el mèrkèb el k'bir*. Cependant il arrive souvent, dans le style familier, qu'on donne l'article seulement à l'adjectif, comme en français; l'on dit alors مركب الكبير *mèrkèb el k'bir*.

209. J'ai déjà fait remarquer (n°. 182) que l'*èlif* de l'article ال disparait lorsqu'il est précédé de la préposition لِ *li* (à).

DES PRONOMS.

Pronom Personnel.

210. Le Pronom, en arabe, peut être *isolé*, c'est-à-dire, formant un mot à part, ou bien *affixe*, c'est-à-dire attaché à la fin d'un mot. En général, le pronom *isolé* est employé quand il doit être le sujet d'une proposition, l'*affixe*, quand il sert de complément.

211. Les pronoms isolés sont :

	MASCULIN.	COMMUN.	FÉMININ.
		SINGULIER.	
Je, moi.	. . . .	أَنَا, *àna*.	. . . .
Tu, toi.	أَنْتَ *èntè*, *ènt*.	. . . .	أَنْتِ et أَنْتِي *ènti*.
Il, elle.	هُوَ *houé*, *hou*.	. . . .	هِيَ *hiyè*, *hi*.
		PLURIEL.	
Nous.	. . . .	نَحْنُ *nehhnè*, *nehhn*.	. . . .
Vous.	. . . .	أَنْتُمْ *entoum*, أَنْتُوا *entou*.	. . . .
Eux, elles.	. . . .	هُمْ *hom*.	{Plus régul.} هُنَّ *honne*.

Il n'est pas rare d'entendre employer, dans la conversation, le pronom fém. plur. هُنَّ, au commencement d'une phrase, pour le masc. ou le fém. indifféremment. Ex. : هُنّ ناس مالهم دين *honné nas ma lhom din* (ce sont des gens sans religion).

212. Les PRONOMS AFFIXES font ordinairement l'office de génitifs ou d'accusatifs des pronoms isolés. Ce sont :

		MASC.	COMMUN.	FÉMININ.
1re. Personne.	Sing.	. . . .	ي *i*, ou ني *ni*.	. . . .
	Plur.	. . . .	نا *na*.	. . . .
2e. Personne.	Sing.	كَ *àk*.	. . . .	كِ *èk* ou كِ et كي *ki*.
	Plur.	. . . .	كُمْ *kom*.	. . . .
3e. Personne.	Sing.	هُ *ho* (1).	. . . .	هَا *ha*.
	Plur.	. . . .	هُمْ *hom*.	{Plus régul.} هُنَّ *honne*.

213. Lorsque le pronom de première personne au singulier est régi par un verbe, on doit employer l'affixe ني *ni*, qui sert comme accusatif. Ainsi l'on dira ضربني *dharabni* (il m'a frappé), et non pas ضربي *dharabi*.

214. L'affixe féminin singulier de 2e. personne كِ *ki*, ou plus vulgairement كي, s'emploie après les mots qui finissent par une voyelle longue.

(1 Dans ce monosyllabe l'*h* ne s'aspire ordinairement point; c'est pourquoi je le supprime presque toujours dans la transcription des mots arabes.

Ainsi l'on prononce ضربوكِ (1) *dharabouki* (ils t'ont frappée), tandis qu'on dit ضربكِ *dharabèk* (il t'a frappée).

215. L'affixe masc. sing. de 2ᵉ. pers. كَ, se prononce *àk*, lorsque le mot auquel il est joint est terminé par une consonne : comme أُمَّكْ *ummàk* (ta mère), ضربكْ *dharabàk* (il t'a frappé). Si le mot est terminé par une voyelle longue, l'affixe كَ se prononce seulement comme un *k*. Ex. : أبوكَ *abouk* (ton père), ضربوكَ *dharabouk* (ils t'ont frappé).

216. De même, l'affixe masc. sing. de 3ᵉ. pers. se prononce *ho* ou *o* après une consonne : comme ضربه *dharabo* (il l'a frappé). Après une voyelle longue il se prononce comme un *h* aspiré. Ex. : ضربوه *dharabouh* (ils l'ont frappé).

217. Ces affixes font l'office de sujets, lorsqu'ils sont joints à un petit nombre de particules qui peuvent les recevoir. Telle est la particule أَنَّ *enn*. Ex. : قال أنك رحت الى البلد *kâl ennak reuhht ila'lbèlèd* (il a dit que tu as été à la ville).

218. De plus, dans l'usage vulgaire, l'on emploie souvent les pronoms affixes comme sujets, au lieu des pronoms isolés, en les joignant soit à certains adverbes qui ne devraient point les admettre, comme اين *ein* (où?), ex. : اينك *einàk* (où es-tu?) (*Voy.* pag. 78 et 79), soit à l'expression conjonctive composée مادام *madam* (puisque, tandis que), ex. : مادامك هون *madamàk haon* (tandis que tu es ici). Enfin après la négation ما *ma*, on se sert, pour les 1ʳᵉ. et 2ᵉ. pers., des pronoms affixes, en intercalant un ن entre le pronom et l'*èlif* final de ما. (Pour la 3ᵉ. personne on ne peut se servir que du pronom isolé.) Ex. : ماني رايح *mani rayehh* (je ne vais

(1) L'*èlif* muet qui termine certaines personnes du plur. dans les verbes, disparaît lorsqu'un pronom affixe est joint au verbe.

point), مانّا رايحين *manna rayehhin* (nous n'allons point), مانك رايح *manàk rayehh* (tu ne vas point), مانكم رايحين *manekom rayehhin* (vous n'allez point). L'on dit plus rarement, mais l'on écrit presque toujours ما انا رايح, etc.

219. Lorsque deux pronoms servent de sujets à un même verbe, comme dans cette phrase : *Vous et moi nous irons*, le pronom énoncé le second en arabe, peut se rendre par l'affixe joint au mot إيّا *eyya;* ce mot n'a aucun sens et n'est qu'une espèce de support pour l'affixe. Ainsi, l'on dit : نروح نحن وإيّاك *nerouhh nehhn ou eyyak* (nous et vous nous irons) (1). Dans ce cas l'on n'exprime quelquefois point le pronom isolé dont le sens est implicitement contenu dans le verbe; l'on dit par exemple : نروح وإيّاك *nerouhh ou eyyak;* cette façon de parler est commune en Égypte et n'est pas usitée en Syrie.

L'on peut remarquer qu'en arabe le pronom de 1re. pers. s'énonce ordinairement avant les pronoms des autres personnes. Il n'est pas d'usage de dire : انت و انا *ent ou ana* (toi et moi); l'on dit : انا و انت *ana ou ente*, ou انا وإياك *ana ou eyyak* (moi et toi). Souvent aussi l'on substitue pour la 1re. et la 2e. pers., le pluriel au singulier, surtout dans le style épistolaire.

220. Si un verbe a deux pronoms pour complémens, comme dans cette phrase : *il me l'a apporté*, l'on peut placer en premier lieu l'affixe qui exprime le régime direct, et dire : جابه لي *djabo li* (il me l'a apporté), ou bien placer cet affixe le second, en le faisant précéder du mot إيّا. Ex. : جاب لي إيّاه *djab li eyyah*. A Alep et dans la Haute-Syrie l'on emploie

(1) La conjonction و, signifiant مع *avec*, gouverne l'accusatif. C'est ce qui motive ici l'emploi de l'affixe.

quelquefois le pronom isolé pour exprimer le régime direct, et l'on dit, par exemple : جاب لي هو *djab li houè*. C'est une locution vicieuse.

221. Pronom possessif. Les affixes arabes servent à rendre nos pronoms possessifs, *mon*, *ton*, *son*, etc. Ex. : كتابي *kitabi* (mon livre), كتابك *kitabàk* (ton livre), كتابه *kitabo* (son livre), etc.

Dans l'Égypte et la Basse-Syrie l'on emploie souvent, comme équivalent de nos pronoms possessifs, le substantif بتاع *b'ta'*, ou متاع *m'ta'* (propriété), auquel on joint les affixes. Le mot qui précède بتاع doit avoir l'article. Ex. : الكتاب بتاعي *el kitab b'taï* (mon livre), المحرمة بتاعي *el mahhramè b'taï* (mon mouchoir), à la lettre : le livre, le mouchoir, propriétés de moi. Cette façon de parler est du langage le plus trivial.

L'on ne se sert point de بتاع, quand il s'agit de personnes; ainsi l'on ne ne dit pas : الولد بتاعي *elouèlèd b'taï* (mon enfant), mais seulement ولدي *ouèlèdi*.

Dans le dialecte de l'Arabie proprement dite, on substitue à بتاع le mot حقّ *hhakk* (droit). Ex. : الصمغ حقي *essamgh hhakki* (ma gomme).

222. *Le mien*, *le tien*, *le sien*, etc., se rendent aussi quelquefois par بتاع avec les pronoms affixes. Ex. : هذا بتاعي و هذاك بتاعك *hada b'taï ou hadak b'taàk* (voici le mien et voilà le tien). Mais la manière la plus correcte et en même temps la plus générale d'exprimer *le mien*, *le tien*, etc., est de désigner par son nom même l'objet dont on parle et de répéter ce nom ; ex. : هذا كتابي و هذا كتابك *hada kitabi ou hadak kitabàk*. (Voici mon livre et voilà le tien).

223. Pronom réfléchi. Nos pronoms réfléchis *se*, *soi*, *moi-même*, *toi-même*, etc., n'ont point de correspondans en arabe; on y supplée par les mots نفس *nèfs* (ame), روح *rouhh* (ame), ذات *zat* (essence), حال *hhal* (état), auxquels on ajoute les affixes. Ex. : قتل حاله *kàtàl hhalo*

(il s'est tué); راح هو بذاته *rahh houè b'zato* (il est allé lui-même), etc.

224. Il arrive quelquefois que l'on ajoute le pronom isolé à l'affixe pour particulariser mieux la signification. Ce redoublement de pronom équivaut souvent au sens du mot *même* en français. Ex. :

لى انا *ili àna*........... à moi-même *ou* c'est à moi.
لَه هُوَ *ilo houé*.......... à lui-même *ou* c'est à lui.
كتابى انا *kitabi àna*.. mon livre à moi.

225. Remarque. On fait souvent entendre un *i* bref avant le ل marque du datif, auquel est joint l'affixe, comme dans les deux premiers des exemples précédens. L'usage apprendra quels sont les cas dans lesquels ceci a lieu; on pourrait les réduire à des règles, mais ce serait peut-être attacher trop d'importance à des détails minutieux. Je ferai observer encore que lorsqu'un affixe uni à ce ل, suit un verbe dont l'avant-dernière lettre est affectée d'un *djezm*, on redouble ordinairement le ل dans la prononciation, et l'on donne un *u* très-bref pour voyelle à la dernière lettre du verbe. Ainsi : قلت لك قلت له, قلت لى, قلت لهم, se prononcent généralement, dans la conversation rapide et familière, *koultullàk* (je t'ai dit), *koultullo* (je lui ai dit), *koultulli* (tu m'as dit), *koultullom* (tu leur as dit), etc., etc., au lieu de *koult làk*, *koult leho*, etc.

225 (*bis*). Lorsque nos pronoms français sont joints à des noms de nombre, comme *vous deux*, *nous trois*, etc., on les rend en arabe par les affixes, unis aux numératifs. Ex. : اثنينكم *t'neinkom* (vous deux), ثلاثتنا *t'latètna* (nous trois), etc., mot-à-mot, les deux de vous, les trois de nous (1).

De même, *moi seul*, *vous seuls*, *eux seuls*, etc. se traduisent par واحدى *ouahh'di*, واحدكم *ouahhedkom*, واحدهم *ouahh'dom*, etc.

(1) On pourrait aussi se servir des pronoms isolés, en donnant l'article aux numératifs et les plaçant après. Ex. : نحن الثلاثة *nehhn ett'laté* (nous trois).

226. Les pronoms personnels suppléent au présent du verbe كان *kian* (être), (nº. 123). Ex. :

انا مبسوط *àna mabsouth*....... je suis content.

انت مبسوط *ènt mabsouth*..... tu es content, etc., etc.

227. Les pronoms affixes joints à une préposition, comme مع *ma'* (avec), et surtout عند *and* (chez), servent à exprimer le verbe *avoir*. Ainsi l'on dit :

عندي *andi*.... j'ai ; — عندك *andàk*.... tu as, etc., etc.

معي *maï*....... j'ai ; — معك *maàk*...... tu as, etc. etc.

On se sert aussi, pour exprimer le verbe *avoir*, du ل qui marque le datif. Ex. :

لي *li* ou *ili*.... j'ai ; — لك *làk* ou *ilàk*... tu as.

(*Voyez* à l'art. des prépositions, nº. 269 et suiv., les différentes manières d'exprimer le verbe français *avoir*).

Pronom Démonstratif.

228. Les pronoms démonstratifs qui indiquent les objets proches, sont :

	MASCULIN.	COMMUN.	FÉMININ.	
SINGULIER.	هَذَا *hada.*	. . . .	هَذِه *hadi.*	Ce, cette, celui-ci, celle-ci.
PLURIEL.	. . . . . .	هَؤُلَاء *haoulay.* هَذَول *hadaul*, et quelquefois *hadauli.* (Plus vulgairement.)	. . . . . .	Ces, ceux-ci, celles-ci.

229. Les pronoms démonstratifs qui indiquent un objet éloigné, se forment des précédens, par l'addition d'un ك, et le changement du ه final de هذه en ي.

	MASCULIN.	COMMUN.	FÉMININ.	
SINGULIER.	هذاك *hadak*, et quelquefois *hadaki.*	. . . .	هذيك *hadik*(1), et quelquefois *hadiki.*	Ce, cette, celui-là, celle-là.
PLURIEL.	. . . . .	هؤلائك *haoulaïk.* هَذَوليك *hadaulik*, et quelquefois *hadauliki*, et هَذَوك *hadauk.* (Plus vulgairement.)	. . . .	Ces, ceux-là, celles-là.

(1) Ou هتيك *hatik.*

Au lieu de هذاك et de هذيك on se sert quelquefois de ذلك *zalik*, et de تلك *tilk*, qui sont d'un style plus relevé.

230. Ces pronoms doivent toujours se construire avec l'article, c'est-à-dire que l'on doit traduire : *ce livre-ci*, par هذا الكتاب *hada el kitab*, et *ce livre-là* par هذاك الكتاب *hadak el kitab.*

231. On peut retrancher le ه qui est au commencement de tous ces pronoms, et dire ذا *da* ou *dè*, au lieu de هذا *hada*, ذه *di*, au lieu de هـذه *hadi*, etc. Lorsqu'on emploie les pronoms démonstratifs réduits ainsi en monosyllabes, on les met souvent après le mot. Ainsi lon dit:

الكتاب ذا *elkitab dè*, au lieu de هذا الكتاب *hada el kitab.*

Cette manière de s'exprimer, usitée en Égypte, ne l'est point en Syrie.

232. Dans le langage de la conversation on fait presque toujours subir à l'article et au pronom démonstratif prochain, une contraction qui consiste à réunir le ه, première lettre du pronom, au ل dernière lettre de l'article, et à supprimer toutes les lettres intermédiaires. Ainsi l'on prononce vulgairement *hàl kitab* (هلكتـــــــاب) (ce livre), au lieu de *hada el kitab* (هذا الكتاب). *hàl bint* (هلبنـــــت) (cette fille), au lieu de *hadi elbint* (هذه البنت). De même pour le pluriel.

233. Lorsque la première lettre du nom est une lettre solaire, et que l'on fait cette contraction, l'on élide dans la prononciation le ل de l'article, et l'on dit, par exemple : هلرّجل *harradjol* (cet homme), au lieu de هذا الرجل *hada erradjol.*

234. Très-souvent il arrive, quand on fait cette contraction, que l'on répète le pronom après le nom, de cette manière : هلكتاب هذا *hàl kitab hada* (ce livre-ci), هلبنت هذه *hàl bint hadi* (cette fille-ci), ce qui donne plus d'énergie à la signification démonstrative.

On peut aussi écrire هـل séparément, comme هل وقت *hàl ouakt* (ce temps).

Pronom Relatif.

235. Le relatif *qui* ou *lequel* s'exprime en arabe par :

	MASCULIN.	COMMUN.	FÉMININ.
SINGULIER.	الّذى *èllèzi.*	. . . .	الّتى *èllèti.*
PLURIEL.	. . . . . .	الّذين *èllèzin*, الّذى *èllèzi.*	

236. Le plus communément on prononce par abréviation *èlli* (الّى), et même souvent *èll* (ال) ou *èl* (ال), pour les deux genres et les deux nombres.

237. Le relatif الذى *èllèzi* doit généralement être employé comme sujet d'une proposition incidente. Dans le cas où le relatif, en français, n'est point sujet, il faut en arabe prendre la tournure indiquée dans les exemples suivans :

L'homme que j'ai vu....................... الرّجل الذى شفته *erradjol èllèzi chufto.*

La vieille femme dont on a tué le fils. العجوزالتى قتلوا ابنها *el àdjouz èllèti katalou ebnha.*

La porte par laquelle je suis sorti... الباب الذى خرجت منه *el bab èllèzi kharadjt minno.*

Mot-à-mot : l'homme lequel j'ai vu lui ; la femme laquelle on a tué son fils ; la porte laquelle je suis sorti par elle.

237 *bis.* Le relatif français joint à un nom qui n'est point détérminé par l'article, ne s'exprime pas en arabe. Ainsi cette phrase : *Voici un homme que j'ai déjà vu*, se traduirait en arabe par هذا رجل شفته قبل اليوم, *hada radjolchufto kabl elyaom.* Mot à mot : *celui-ci* (*est*) *un homme.... j'ai vu lui avant ce jour.*

238. Pour exprimer *celui qui*, *celle qui*, on se sert de الذى et التى, etc., ou de مَن *men* qui est des deux genres et des deux nombres, et ne se dit que des êtres raisonnables.

239. *Ce qui, ce que* se rendent par ما *ma*, souvent encore par الذى *èllèzi*, pour éviter l'équivoque que pourrait produire la double signification du mot ما *ma*, qui est aussi une négation. Le choix de l'un de ces deux mots n'est pas toujours indifférent. Il est des cas où l'on doit employer exclusivement الذى. Par exemple, on ne pourrait point lui substituer ما *ma* dans cette locution vulgaire : الحمد لله الذى ما انضرّيت *elhamd lillah èllèzi ma endarrait* (grâces à Dieu *de ce que* (1) tu n'as pas eu de mal).

240. *Qui* interrogatif se rend par مَن *men* ou *mun*, que l'on prononce quelquefois *min* (مين). On lui adjoint souvent le pronom isolé de 3ᵉ personne, et l'on dit : من هو *mun hou* (qui?), ou par abréviation منو *munou.*

---

(1) Il y a plusieurs locutions de ce genre dans lesquelles الذي doit se traduire par *de ce que*, *parce que* ou *puisque*. A la vérité on pourrait dans ces cas supposer une ellipse au moyen de laquelle on considérerait الذي comme signifiant *qui* ou *lequel*, et se rapportant à un nom ou pronom précédent. Ainsi dans l'exemple que j'ai cité, il serait possible, en rétablissant l'ellipse supposée, de faire ainsi la phrase : الحمد لله الذي سترك وما انضرّيت, grâces à Dieu *qui* t'a garanti, et, ou de sorte que tu n'as pas eu de mal. Mais la première explication, d'ailleurs plus simple, doit suffire aux personnes qui se livrent à l'étude du langage usuel auquel il est inutile, quelquefois peut-être impossible, d'appliquer une analyse rigoureuse.

Dans presque tous les autres cas où الذي s'emploie dans le sens de *ce qui*, *ce que*, on doit supposer l'ellipse du mot الشّ (la chose).

241. *Que* interrogatif, *quoi? quelle chose?* s'expriment par ما *ma*, et plus vulgairement, par ايش *eich*, abréviation de أيّ شي (quelle chose?). Souvent l'on dit ايش هو *ichou*, et même شو *chou*. Mais cette dernière expression est basse.

242. *Quel?* أيّ *eyy*, fém. أيّة *eyyèt*, ou pour les deux genres اينا *eyna*. — *Lequel? laquelle?* اينا هو ; اينا هي ; *eyna hou; eyna hi.*

243. *Qui que ce soit*, أيّ مـــن كان *èyy mun kian*. — *Quoique ce soit*, ايش ما كان *eich ma kian.*

CHIFFRES ET NUMÉRATIFS.

Numératifs Cardinaux.

244. La valeur numérique des lettres de l'*Aboudjed* (Gram. Sacy, v. 1, p. 10) est peu connue du commun des Arabes; les gens instruits l'emploient quelquefois pour donner à leurs enfans des noms dont les lettres additionnées ensemble forment la date de leur naissance, ou pour d'autres usages analogues (1).

Le chiffre généralement usité est celui qu'on appelle *chiffre indien*,

---

(1) Cet emploi de la valeur numérique des lettres est maintenant plus commun chez les Turcs que chez les Arabes. Une réunion de mots dans lesquels est contenue une date, et qui souvent sont un hémistiche de vers, forme ce que l'on nomme un *tarikh* تاريخ (date). Les savans et poètes turcs ont composé de ces *tarikh* pour conserver l'époque de la mort de presque tous les hommes célèbres de leur nation, et des événemens marquans de leur histoire. C'est ainsi que *Molla Zati* a renfermé dans ces deux mots مات النحرير (le grand homme n'est plus), la date de la mort de *Kémal-Pacha-Zadé*, poète, historien et jurisconsulte également estimé parmi les Ottomans, décédé l'an 940 de l'hégire. Cet exemple est tiré de la Biographie des poètes turcs, par *Hassan Tchélébi*, ouvrage dans lequel un grand nombre de *tarikh* fort ingénieux se trouvent cités.

الرقم الهندى *errakm el Hindi.* En voici la figure avec les noms de nombre qui y correspondent :

	FIGURES.	MASCULIN.	FÉMININ.
	٠	واحد *ouahhed.*	واحدة *ouahhdé.*
1	١	احد *ahhàd.*	إحدى *ehhda.*
2	٢	إثنين *etnein, t'nein.*	إثنتين *etnetein, tintein.*
3	٣	ثلاثة *t'laté.*	ثلاث *t'lat.*
4	٤	أربعة *arbaà.*	اربع *arba'.*
5	٥	خمسة *khamsé.*	خمس *khams.*
6	٦	ستة *sitté.*	ست *sitt.*
7	٧	سبعة *seb-à.*	سبع *sèb'.*
8	٨	ثمانية *t'manié, t'mani.*	ثمان *t'man.*
9	٩	تسعة *tis-à.*	تسع *tis'.*
10	١٠	عشرة *àchra.*	عشر *àcher.*

245. Ces nombres, depuis trois jusqu'à dix inclusivement, exigent après eux le pluriel. Mais depuis onze et au-delà, le nom de la chose nombrée se met au singulier. Ex. : ثلاثة رجال *t'latèt ridjal* (trois hommes), et ثلاثة عشر رجل *t'latèt àcher radjol* (treize hommes).

Il est encore à remarquer que depuis trois jusqu'à dix, la terminaison ة signe ordinaire du féminin, s'emploie pour le masculin dans les numératifs cardinaux.

246. Les nombres composés d'unités et d'une dixaine sont :

	FIGURES.	MASCULIN.	FÉMININ.	PRONONCIATION plus vulgaire pour les deux genres.
11	١١	أَحَدَ عَشَرَ, *ahhàd àcher.*	إِحْدَى عَشْرَة, *ehhda àchra.*	*hhidach.*
12	١٢	اِثْنَا عَشَرَ, *etna àcher.*	اِثْنَتَا عَشْرَة, *etneta àchra.*	*t'nach.*
13	١٣	ثَلَاثَةَ عَشَرَ, *t'latèt àchèr.*	ثلاث عشرة, *t'lat àchra.*	*tlittach.*
14	١٤	أَرْبَعَةَ عَشَرَ, *arbaàt àcher.*	أَرْبَعَ عَشْرَة, *arba' àchra.*	*arbatach.*
15	١٥	خَمْسَةَ عَشَرَ, *khamsèt àchèr.*	خَمْسَ عَشْرَة, *khams àchra.*	*khamstach.*
16	١٦	سِتَّةَ عَشَرَ, *sittet àcher.*	سِتَّ عَشْرَة, *sitt àchra.*	*sittach.*
17	١٧	سَبْعَةَ عَشَرَ, *seb-àt àchèr.*	سَبْعَ عَشْرَة, *seb' àchra.*	*sebatach.*
18	١٨	ثَمَانِيَةَ عَشَرَ, *t'manièt àchèr.*	ثَمَانِ عَشْرَة, *t'man àchra.*	*t'mantach.*
19	١٩	تِسْعَةَ عَشَرَ, *tis-àt àchèr.*	تِسْعَ عَشْرَة, *tis' àchra.*	*tiçatach.*

247. Les numératifs des dixaines, depuis *vingt* jusqu'à *quatre-vingt-dix*, n'admettent point de distinction de genre. Ce sont :

20	٢٠	عشرين,	*echrin.*	60	٦٠	ستين,	*sittin.*
30	٣٠	ثلاثين,	*t'latin.*	70	٧٠	سبعين,	*seb-èïn*
40	٤٠	أربعين,	*arbaïn.*	80	٨٠	ثمانين,	*t'manin.*
50	٥٠	خمسين,	*khamsin.*	90	٩٠	تسعين,	*tis-èïn.*

Ces terminaisons ين *in* sont souvent remplacées par la terminaison ون dans le style soigné, et lorsque le mot doit être au nominatif.

248. Les unités jointes aux numératifs des dixaines, doivent toujours les précéder, et en être séparées par la conjonction و. Ex.:

21... ٢١ واحد وعشرين *ouahhed ou echrin*,

22... ٢٢ إثنين وعشرين *t'nein ou echrin*, etc.

249. Le mot *cent* se rend par ميـــة *miè*, ou ماية *mayè; deux cents* par ميتين *mitein* ou مايتين *mayetein.*

Le mot مية *miè* a le pluriel ميات *miat*; cependant contre la règle ordinaire, on le laisse au singulier, quand on le joint aux noms de nombre depuis *trois* jusqu'à *neuf* (245). Ainsi l'on dit :

300...... ٣٠٠ ثلاثمية *t'latmiè*, ou ثلاثماية *t'latmayé;*

400...... ٤٠٠ اربعمية *arbàmie*, ou اربعماية *arbàmayé;*

ainsi de suite, en écrivant comme un mot composé le numératif des unités et celui des centaines.

251. Les unités ajoutées aux centaines doivent les suivre. Ainsi l'on dira :

101 ١٠١ مية وواحد *miè ou ouahhèd;* 102 ١٠٢ مية واثنين *miè ou t'nein.*

Le nom de la chose nombrée se trouvant placé immédiatement après le numératif d'unités, se met au pluriel comme l'exige ce numératif (245). Ex. :

Cent-quatre ans مية واربع سنين *miè ou arbà senin.*

On sous-entend سنة *sènè*, après le mot مئة *miè*. On pourrait aussi dire en répétant le nom de la chose nombrée :

مية سَنَة واربع سنين *mit sènè ou arbà senin*, (cent ans et quatre ans).

252. Les numératifs des dixaines ajoutés aux numératifs des centaines, doivent également être placés après. Ainsi :

150. ١٥٠ مية وخمسين *miè ou khamsin.*

253. *Mille* الف *èlf*, fait au pluriel الوف *ulouf* et الاف *èlaf*. Cette dernière forme de pluriel est la seule usitée dans la composition des nombres.

253 *bis.* Lorsque ces numératifs doivent être précédés de l'article, on suit, dans le langage usuel, le même mode qu'en français, c'est-à-dire qu'on n'exprime qu'une fois l'article, et qu'on le donne toujours au premier numératif dans les nombres composés. Ex. :

الثلاثة اكياس *ett'latèt èkyas*, les trois bourses ;
الاثناعشر كيس *ett'nacher kis*, les douze bourses ;
الثلاثة وثلاثين كيس *ett'laté ou t'latin kis*, les trente-trois bourses.

Mais lorsque le nombre se compose d'unités et de dixaines, il est plus régulier de donner l'article à chacun des numératifs, et de dire, par exemple :

الثلاثة و الثلاثون كيس (les trente-trois bourses).

254. Voici dans quel ordre on exprime les nombres au-delà de mille. Soit 3452... ٣٤٥٢ :

ثلاثة الاف واربعمية واثنين و خمسين *t'latet èlaf ou arbàmiè ou t'nein ou khamsin.*
(mille) (centaines) (unités) (dixaines).

On voit par cet exemple que les quantités les plus fortes s'énoncent les premières, excepté cependant les dixaines qui doivent être précédées des unités. Il est à remarquer que la manière dont les Arabes disposent les chiffres et énoncent les quantités, suit l'ordre inverse de leur système d'écriture (sauf l'exception indiquée pour les unités jointes aux dixaines).

255. Les numératifs cardinaux s'emploient, comme en français, pour les dates d'années ; mais alors ils doivent être énoncés dans un ordre contraire. Ex. : l'an 1823.... سنة ١٨٢٣ , lisez :

سنة ثلاث وعشرين وثمانمية والف *sènè t'lat ou echrin ou t'manmiè ou èlf.*
(unités) (dixaines) (centaines) (mille).

L'on ne joint point l'article au mot *sènè*, et les numératifs d'unités doivent être mis au féminin, comme concordant avec سنة.

Dans l'usage vulgaire l'on intervertit le plus souvent cet ordre. Au lieu de lire سنة ١٨٢٣ de la manière ci-dessus indiquée, on lit : *sènè èlf ou t'manmiè ou t'latè ou echrin.*

256. Pour les dates de jours on se sert communément, comme en français, des numératifs cardinaux, sans article, parce que le nom du mois leur sert de complément. Ainsi l'on dit :

فى اربعة حزيران وصلنى مكتوب	*fi arbaàt hhaziran ouesselni mektoub*
تاريخه خمسة عشر ايار	*tarikho khamstach-ayar.*

(Le 4 juin j'ai reçu une lettre datée du 15 mai). Les numératifs se mettent alors au masculin, parce qu'ils sont censés s'accorder avec le mot يوم *yaôm* (jour) sous-entendu. Il est plus régulier d'employer, dans ce cas, les numératifs ordinaux.

256 *bis*. Quand les Arabes musulmans écrivent en toutes lettres les quantièmes de leurs mois lunaires, ils les indiquent ordinairement d'une manière analogue à celle-ci :

حرروجرى فى اربعة عشـــر يوم	*hheurer oua djera fi arbaàt àcher yaom*
خلت من شهر صفر الخير	*khalèt min chahr ssafar el khaër.*

« Ceci a été écrit et a eu lieu le quatorze du mois de Safer l'heureux ». (Mot à mot, quatorze jours étant passés du mois de Safer).

Numératifs Ordinaux.

257. Les numératifs ordinaux d'unités sont, pour le masculin:

1er.	اوّل	*awwèl.*	6e.	سادس	*sadis.*
2e.	ثانى	*tani.*	7e.	سابع	*sabè'.*
3e.	ثالث	*talit.*	8e.	ثامن	*tamin.*
4e.	رابع	*rabè'.*	9e.	تاسع	*taçè'.*
5e.	خامس	*khamis.*	10e.	عاشر	*achir.*

258. Le féminin de اوّل *awwèl* (premier) est أولى *oula*. Celui de tous les autres numératifs ordinaux ci-dessus indiqués, se forme régulièrement par l'addition du ة final (no. 188). Ainsi: ثانية *tanié* (seconde), ثالثة *talité* (troisième), etc., etc.

259. On dit quelquefois vulgairement اوّلى *awwèli* et اوّلية *awwèlié*, اوّلانى *awwèlani* et اوّلانية *awwèlanié*, au lieu de اوّل *awwèl* et أولى *oula*.

260. Depuis *onze* et au-delà, on se sert du mot حادى *hhadi*, féminin حادية *hhadié*, au lieu de اول et اولى, dans la composition des numératifs ordinaux; le numératif des dixaines est le même que pour les nombres cardinaux. Ainsi l'on dit:

MASCULIN.	FÉMININ.
11e. حَادِى عَشَر *hhadi àcher.*	حادية عَشْرة *hhadièt àchra.*
12e. ثانى عَشَر *tani àcher.*	ثانية عَشْرة *tanièt àchra.*
etc.	etc.

Si l'article est nécessaire, on ne le donne qu'au numératif d'unités. Ex. :

Le onzième الحادى عَشَر *el hhadi àcher;*

La douzième الثانية عشرة *ettanièt àchra.*

261. Vingtième, عشرين *echrin;* — trentième, ثلاثين *t'latin*, etc., etc., comme pour les nombres cardinaux (n°. 247). Depuis *vingt*, on place la conjonction و entre le numératif des dixaines et celui des unités qui doit toujours précéder. Ex. :

Vingt-unième, masculin حادى وعشرين *hhadi ou echrin* — féminin حادية وعشرين *hhadiè ou echrin.*

Si l'on ajoute l'article, on doit le donner aux deux numératifs. Ex. :

Le vingt-unième dialogue, المخاطبة الحادية والعشرون *elmoukhathabèt elhhadiè ouel echroun.*

On emploie la terminaison ون *oun* préférablement à la terminaison ين *in*, dans les titres, et en général dans le style soigné, lorsque le numératif doit être au nominatif, comme je l'ai fait observer précédemment.

262. Les numératifs ordinaux de centaines et de mille sont les mêmes que les cardinaux. Ainsi : centième مية *miè* — millième الف *èlf*, etc.

263. Dans la composition des nombres ordinaux au-delà de *cent*, on suit un ordre contraire à celui qu'on observe pour les nombres cardinaux, c'est-à-dire que l'on exprime d'abord les unités, ensuite les dixaines, puis les centaines, etc., etc., en rejetant toujours à la fin le nombre le plus fort. Ex. :

Le cent-unième الحادى والمية *elhhadi ouel mié*, ou الواحد والميـــة *elouahhèd ouel mié*, ou الاول بعد المية *el awwèl bad el mié.*

Le mille deux cent trente-troisième, الثالث والثلاثين والميتين والالف *ettalit ouètt'latin ouèl mitein ouèl èlf*, ou الثالث والثلاثين بعد الميتين والالف *ettalit ouètt'latin bàd el mitein ouèl èlf.*

263 (*bis*). Néanmoins dans l'usage vulgaire on emploie souvent le même ordre que pour les nombres cardinaux. L'on dit par exemple :

Le 233ᵉ. الميتين والثالث والثلاثين *èl mitein ouètt'alit ouètt'latin* (1).

264. Pour les dates de jours il est bon d'employer les numératifs ordinaux. On dira donc :

Le 4 du mois de ramadhan, فى رابع شهر رمضان *fi rabè' chahr ramadhan*,

Le 28 de rèdjèb, فى ثامن و عشرين رجب *fi tamin ou echrin rèdjèb*,

---

(1) On trouve une foule d'exemples de ces deux genres dans les différens manuscrits des *Mille et une Nuits.*

en sous-entendant le mot يوم *yaom* (jour), et sans donner d'article aux numératifs.

265. Si on voulait exprimer le mot يوم, il faudrait donner l'article à ce mot, ainsi qu'aux numératifs, et séparer par la préposition من *min* le nom du mois des numératifs. Ainsi l'on dirait :

Le 4 de ram. فى اليوم الرابع من شهر رمضان, *filyaom errabè' min chahr ramadhan.*

Le 28 de rèdj. فى اليوم الثامن والعشرين من رجب *filyaom ettamin ouèl-echrin min rèdjèb.*

266. Lorsqu'on désigne par le quantième du mois un jour déjà indiqué sous sa dénomination hebdomadaire, on peut donner ou retrancher à volonté l'article aux numératifs. Ex.:

عند الظهر من يوم الخميس ثالث و عشرين شهر رجب *and eddhohor min yaom elkhamis talit ou echrin chahr rèdjèb.*

ou عند الظهر من يوم الخميس الثالث والعشرين من شهر رجب *and eddhohor min yaom elkhamis ettalit ouèl echrin min chahr rèdjèb.*

(A l'heure de midi du jeudi 23e. du mois de rèdjèb.)

Numératifs Fractionnaires.

267. Il y a en arabe des numératifs qui expriment les nombres fractionnaires depuis *un demi* jusqu'à *un dixième*, et quelques-uns de ces termes sont représentés par des signes particuliers généralement connus et usités. En voici le tableau :

	FIGURES.		
	SYRIE.	ÉGYPTE.	SIGNES communs.
1/2 نصف *nissf*, vulg. نص *nouss*.	<	/	
(Les autres numératifs fractionnaires sont tous au sing. de la forme فُعْل, et au plur. de la forme افعال).			
1/3 ثلث *tult*.	و	ىـ	∵
2/3 ثلثين *tultein*.	وو	ى	
1/4 ربع *roub'*.	/	ے	
3/4 ثلاثة ارباع *t'latèt arba'*.	≤	مع	⁖
1/6 سدس *suds*.	ووو		
5/6 خمسة اسداس *khamsèt asdas*, ou 1/2 et 1/3 نصف وثلث *nouss ou tult*. . .	ے	مو	
1/8 ثمن *tumn*.	م		

Un cinquième خمس *khoums*, 1/7 سبع *soub'*, 1/9 تسع *tus'*, se figurent ainsi : 6/٥, 6/٧, 6/٩. S'il existe des signes particuliers pour représenter ces trois fractions, ils ne sont point en usage.

268. C'EST dans les lexiques et non dans les grammaires qu'on doit chercher la connaissance de toutes les prépositions, adverbes, conjonctions et interjections que comprend une langue ; aussi je me bornerai à consigner ici de courtes observations sur quelques-uns des mots arabes de ces différentes sortes, et principalement sur ceux qui ont un emploi particulier dans le langage vulgaire, ou qui, appartenant exclusivement à l'idiome usuel, ne se trouvent point expliqués dans les dictionnaires.

PRÉPOSITIONS.

269. Les prépositions ب *bi* (dans, par, avec), ل *li* (à), عند *ànd* (chez), مع *mà* (avec), jointes avec des noms, et surtout avec les pronoms affixes, équivalent souvent à notre verbe *avoir* ; mais le choix de l'une ou de l'autre pour exprimer ce verbe, n'est pas indifférent.

270. Si *avoir* marque une sensation qu'éprouve un individu, on emploie ب. Ex. : ايش بك *eich bàk*, qu'as-tu ? c'est-à-dire, qu'éprouves-tu ? que se passe-t-il en toi ?

271. Si *avoir* signifie *posséder*, on se sert de ل. Ex. : لى ارزاق فى بلادى *ili arzak fi beladi*, j'ai des biens dans mon pays.

272. عند *ànd* exprime que l'on a chez soi, dans sa maison, ou simplement sur soi, une chose dont on peut être ou ne pas être propriétaire. Ex. : عندى حصان ماهولى *àndi hh'çan ma hou li*, j'ai (chez moi) un cheval qui ne m'appartient pas. — عندك مصريات *àndak messriyyat*, as-tu de l'argent ? c'est-à-dire, possèdes-tu de l'argent? ou bien, as-tu de l'argent sur toi ?

273. Enfin مع *mà* marque seulement que l'on a sur soi, avec soi, sans emporter ni exclure l'idée de propriété. Ex. : معك مصريات *maàk messriyyat*, as-tu de l'argent (sur toi)? — سكينتي معك *sikkineti maàk*, as-tu mon couteau ?

274. Les prépositions لِ et عِند, lorsqu'elles se trouvent dans une même proposition, indiquent souvent, la première une dette active, la seconde une dette passive. Ex. : ما لك عندي شي *ma lak àndy chey*, je ne te dois rien.

Quand on place la préposition عند la première, on substitue ordinairement الى à لِ. C'est ainsi que dans les reconnaissances on emploie cette formule : عندنا ولازم ذمتنا الى فلان مبلغ قدره *àndna ouè lazim dummètna ila fulan meblagh kadaro*, je reconnais devoir à un tel..... la somme de......

275. في *fi*, dont la signification propre est *dans*, sert aussi à rendre notre verbe impersonnel *il y a*. Ex. : في مويّة *fi moyé*, y-a-t-il de l'eau ? ما في *ma fi*, il n'y en a pas.

C'est une habitude assez générale parmi le peuple de la Basse-Syrie d'ajouter, dans ce cas, au mot في un ش qui est l'abréviation de شي *chey* (chose), et de dire, par exemple, ما فيش *ma fich*, il n'y en a pas. Ce ش, tout-à-fait oiseux, s'ajoute encore à beaucoup d'autres mots, et l'on trouve cette addition d'autant plus commune dans le langage ordinaire, qu'on se rapproche plus de l'Égypte où elle est d'un usage extrêmement fréquent.

Pour l'imparfait et le parfait, on dit كان في *kian fi*, il y avait, il y a eu ; pour le futur, يكون في *ykoun fi*, il y aura.

276. Beaucoup de personnes écrivent فيه (il y a), au lieu de في.

277. Dans quelques endroits de la Syrie, et notamment dans les mon-

tagnes habitées par les Maronites et les Druzes, on donne encore le sens de notre verbe *pouvoir* à la préposition في, en y joignant les pronoms affixes. Ainsi l'on dit : ما فيك تعمل هذا *ma fik ta'mèl hada*, tu ne peux pas faire cela.

278. بلا *bela* (sans), mot composé de ب (avec), et de la négation لا, s'emploie comme préposition, et se construit avec les pronoms affixes. Ex. : نروح بلاك *nerouhh belak*, nous irons sans toi ; — بلاي *belaï*, sans moi.

279. منشان *minchan* (pour), est une expression formée de la préposition من *min* (de, par) et du substantif شان *chan* (chose). On dit : جبته منشانك *djibto minchanàk*, je l'ai apporté pour toi.

Quelquefois, mais incorrectement, on fait suivre منشان de la préposition انّ *enn* (que). Ces mots réunis équivalent alors à *pour que*, *afin que*. Ex. : منشان انك تروح *minchan ennak terouhh*, afin que tu ailles. Il est mieux de dire حتى تروح *hhatta terouhh*, ou لكي تروح *lèkey terouhh*.

280. On écrit très-souvent, en séparant les mots, من شان *min chan* (pour).

280 *bis*. Avec les prépositions من *min* et عن *àn* (de, par), on emploie l'affixe ني pour la 1re. pers. sing., et l'on dit مني *minni*, عني *ànni*, (de moi). En outre il est d'usage dans la prononciation vulgaire de redoubler le ن qui termine ces particules, lorsque les affixes de 2e. et de 3e. pers. sing. y sont ajoutés. Ainsi l'on prononce منك *minnak*, et عنك *ànnak*, (de toi), منه *minno*, et عنه *ànno*, (de lui).

ADVERBES.

281. Les mots dont je me propose de parler dans cet article ne sont pas tous des adverbes à proprement parler ; plusieurs sont des noms ou des adjectifs employés d'une manière adverbiale.

En général, les noms et les adjectifs arabes peuvent devenir des adverbes lorsqu'ils sont mis à l'accusatif (nº. 183) ; mais dans l'usage familier on ne donne jamais la terminaison ً *an* aux adjectifs, et on ne la donne que rarement aux noms, quand on fait des adverbes.

282. كثير *k'tir* et مشوار *mechouar* (beaucoup). Cette dernière expression est particulière aux paysans de la Haute-Syrie.

283. قليل *kalil* (peu) ; — شُوَيَّة *chouèyyè* (un peu) ; — شوية شوية *chouèyyé chouèyyé* (peu à peu, tout doucement).

284. قوى *kawi* (très). Ex. : قوى طيب *kawi thayyeb* (très-bon).

285. كمان *kèman* et كمانا *kèmanè* (encore, de plus, de nouveau). Ex. : اعطينى كمان شوية *a'thini kèman chouèyyè* (donne-m'en encore un peu) ; — اجا كمان اليوم *èdja kèman elyaôm* (il est venu encore aujourd'hui).

286. انجق *andjak*, mot turc adopté en arabe pour signifier *à peine*. Ex. : انجق بيكفى *andjak bikèffi* (à peine cela suffira-t-il).

287. تمام *tàmàm* (complètement, parfaitement). Ce mot a divers emplois : tantôt il marque l'approbation et le contentement ; tantôt il signifie *c'est assez;* souvent même il est ironique.

288. بس *bès*, mot emprunté à la langue persanne, veut dire *seulement*.

Ex. : شفته مرّتين بس *chufto marratein bès* (je l'ai vu deux fois seulement). Il signifie aussi *c'est assez.*

289. حاجة *hhadjè* (assez, *ou* c'est assez). Ex. : حاجتي *hhadjeti* (assez *ou* c'est assez pour moi); — حاجتك *hhadjetak* (c'est assez pour toi); — حاجة تركض و تتعب *hhadjè terkodh ou tet'àb* (c'est assez courir et te fatiguer).

290. هون *haon* et *haoni* (ici); — هونيك *haonik* et *haoniki* (là).

291. أين *ein*, وين *ouein*, فين *fein* (où? sans mouvement). Le dernier de ces mots est une contraction de la préposition في et de l'adverbe أين. On joint les affixes à ces adverbes; c'est une irrégularité consacrée par l'usage. Ainsi l'on dit : فينك *feinak* (où es-tu?). Il serait mieux de dire اين انت *ein entè.*

291 *bis.* جوّا *djouwwa* (dedans), برّا *barra* (dehors). Ex. : هو جوا و الّا برا *houè djouwwa ou illa barra* (est-il dedans ou dehors?); فات الى جوا *fat ila djouwwa* (il est passé dedans); طلع الى برا *thelè ila barra* (il est allé dehors). Ainsi que nos adverbes de lieu *dedans* et *dehors*, ces mots peuvent être employés comme prépositions; on ajoute dans ce cas à leur terminaison un ة qui est euphonique. Ainsi l'on dit :

فات من جواة البلد *fat min djouwwat el bèlèd*, il est passé par dedans la ville;
فات من برّاة البلد *fat min barrat el bèlèd*, il est passé par dehors la ville.

292. خوش *khoch.* Ce mot qui appartient originairement à la langue persanne, s'emploie quelquefois en arabe dans le sens de *au surplus*, *d'ailleurs.* Ex. : خوش ما كان لازم اعرّفك عن هذا فهمك كفاية, *khoch ma kian lazim aàrrifak an hada fehmak kefayè* (au surplus il n'était point nécessaire de vous dire cela ; vous avez assez d'esprit pour le sentir).

292. *bis.* بكّير *bèkkir* (de bonne heure, de bon matin). Ex. : نروح بكير *nerouhh bekkir* (nous irons de bonne heure).

293. لقّيس *lakkis* (tard). Ex. : جيت لقيس *djit lakkis* (tu es venu tard). L'usage de ce mot, dans le sens adverbial, est à peu près circonscrit aux montagnes des Maronites et des Druzes.

294. بكرة *boukra* (demain, et particulièrement demain matin). Lorsque le mot بكرة, dont la signification propre est *matin*, est employé seul sans préposition, il s'entend ordinairement du lendemain. Si lon veut le restreindre au sens de *matin*, il faut lui donner une préposition. Ainsi على بكرة *àla boukra*, من بكرة *min boukra*, veulent dire : au matin, dès le matin.

295. البارحة se prononce ordinairement *embar'hha*, et s'écrit même souvent انبارحة ; c'est une abréviation de الليلة البارحة *elleilèt el barehha* (la nuit passée). Cette expression s'emploie pour dire *hier soir*, ou simplement *hier*.

296. قوام *kawam* et فيسا *fiça* (promptement). Le second de ces mots est pour في ساعة *fi saà*, (dans un instant).

297. لسّا *lissa* (encore, jusqu'à présent), est pour للساعة *lissaà*, jusqu'à ce moment. Ex. : لسا ما راح *lissa ma rahh* (il n'est pas encore parti); — لسا هو مريض *lissa houè m'ridh* (il est encore malade).

298. بعد *bàd* (après), s'emploie aussi dans toute la Basse-Syrie, dans le sens d'*encore*, *jusqu'à présent*. Ainsi l'on dit : بعد ما راح *bàd ma rahh* (il n'est pas encore parti).

On ajoute à بعد les pronoms affixes. Ex. : بعده مريض *bàdo m'ridh* (il est encore malade); — بعدك تغلط *bàdak teghlath* (tu fais encore des fautes).

299. هلّق *hallak* (maintenant, tout à l'heure), contraction de هذا الوقت

hada el ouakt (dans ce moment-ci). Ex. : هلّق ما عندي مصريات *hallak ma àndi messriyyat* (maintenant je n'ai point d'argent) ; — هلّق بجي *hallak bedji* (je viendrai tout à l'heure , je viens à l'instant).

300. تـــوا *tèwa* (tout à l'heure , c'est-à-dire l'instant passé). Ex. : توا كان معي *tèwa kian maï* (tout à l'heure il étoit avec moi).

301. سوا *sèwa* (ensemble). Ex. : نروح سوا *nerouhh sèwa* (nous irons ensemble). Cet adverbe s'emploie aussi pour signifier *de même , la même chose.* Ex. : كله عندي سوا *kullo àndi sèwa* (tout cela est la même chose pour moi). Souvent il a le sens de *tout droit.* Ex : امشي سوا *emchi sèwa* (marche tout droit).

302. هيك *heik* ou *heiki* (ainsi). C'est une corruption de هكذا *hakèza.*

303. ايشلوم *ichlaom* ou plutôt ايشلون *ichlaon* (comment ?) est un adverbe particulier aux Alepins. Il est formé des mots اي شي لون *de quelle couleur ?* Ex. : ايشلون كيفك *ichlaon keifak* (comment est votre santé ?). Les Alepins disent aussi dans le même sens : ايش بابة كيفك *ich babèt keifak* , mot à mot : de quelle qualité , ou de quelle valeur est votre santé ?

303 *bis.* ليش *leich* (pourquoi ?) , est contracté de la préposition لِ (pour), et des mots اي شي *eyy chey* (quelle chose ?).

304. نعم *nàm*, suivant le ton avec lequel on prononce cet adverbe, signifie *oui* , ou bien *quoi ? plaît-il ?* Quand on le fait précéder de la particule affirmative اي *ey* , de cette manière اي نعم *ey nàm* , il ne peut signifier que *oui.*

305. ايوه *eywah* (oui) est une contraction de اي والله *ey wallah* (oui , par Dieu).

306. بلى *bala* (oui , si) , se prononce souvent *embala.*

306. *bis.* الّا *illa* (sans doute , eh! donc). Ex. : تعرفني *ta'refni* (est - ce

que tu me connais?). الا ما شفتك عند فلان *illa ma chuftak ànd fulan* (sans doute, ne t'ai-je point vu chez un tel ?).

307. بلكي *belki* (peut-être), mot tiré du turk.

308. ليت *leït* et ريت *reit*, ou يا ليت *ya reit* et يا ريت *ya reit* (plût à Dieu que !). On joint souvent à ces mots les pronoms affixes. Ex. : يا ريتني *ya reïtni* (plût à Dieu que je!..).

309. ترى *tèra* et يا ترى *ya tèra* (ah ! est-ce que ?). Ces expressions s'emploient comme adverbes exclamatifs. Elles indiquent une interrogation à laquelle est joint le plus souvent un desir. Ex. : ترى متى يرجع *tèra mèta yerdjà*, ah ! quand est-ce qu'il reviendra ? (et puisse-t-il revenir bientôt!). L'exemple suivant tiré d'une romance, est assez propre à faire connaître la signification ordinaire de ترى.

على فراقهم لم تزل تجرى مدامعنا * على فراقنا يا ترى تجرى مدامعهم

ala feruk hom làm tèzàl tedjri medamè'na , ala ferakna ya tèra tedjri medamè'hom.

C'est-à-dire : le regret d'être séparés d'eux ne cesse de faire couler nos larmes; ah ! le regret d'être séparés de nous fait-il couler aussi les leurs ?

Dans les derniers mots est contenue implicitement cette pensée : Plaise à Dieu que le regret fasse aussi couler leurs larmes (1)!

On dit aussi يا هل ترى *ya hàl tèra.*

---

(1) M. de Sacy pense (*Voyez* Gramm. arab., V. I, pag. 386), que la particule ليت était primitivement un verbe dont la signification a été altérée, et qu'on a fini par regarder comme un adverbe. Je partage cette opinion, et, s'il m'est permis de hasarder une conjecture après celle qu'a proposée ce savant orientaliste sur l'origine de ce mot, je crois que la particule vulgaire ترى, dont le sens a beaucoup de rapport avec celui de ليت, peut servir à indiquer cette origine.

CONJONCTIONS.

310. La conjonction و *oua* (et) se prooncen ordinairement *ou*.

311. حتى *hhatta* (afin que), s'abrège souvent, et se réduit à تا *tà*. On lui fait toujours subir ce retranchement dans la prononciation, quand on l'emploie avec la 1re. pers. plur. de l'aor., pour former un impératif. Ex. : تا نروح *ta n'rouhh* (partons).

312. لكن *làkèn* ou لكان *lèkan* (donc). Ex. : ايش بدى اعمل لكن *eich beddi a'mèl làkèn* (que faut-il donc que je fasse ?).

313. لمّا *lemma* (lorsque, après que), est souvent remplacé dans la conversation familière, par لم الّي *lèm èlli* ou *lemm èlli*. Dans cette locution, الّي (pour الذى) est substitué au mot ما *ma* (n°. 239), lequel correspond au *que* français dans la composition de لمّا, comme dans l'expression بعد ما *bàd ma* (après que).

314. إن *in* et إنكان *inkian* (si). Cette seconde conjonction est la même

---

تري vient évidemment du verbe رأي, *voir;* ياتري تجري مدامعهم signifie à la lettre : *ah! verras-tu* (et *puisses-tu voir*) *couler leurs larmes!* L'analogie de la signification et des lettres peut conduire à regarder l'autre particule vulgaire ريت comme également dérivée du verbe راي et équivalant à رأيت. Cette supposition est d'autant plus naturelle que la suppression de l'*èlif*, lorsqu'il doit être marqué d'un *hamzè*, est extrêmement fréquente en arabe.

Or, quoique ليت soit le seul de ces adverbes dont l'emploi ait été consacré par les bons auteurs, il se pourrait que dans ce cas la langue vulgaire se rapprochât plus que la langue savante de l'étymologie, et que ريت pour رأيت (*utinam videas*) fût l'expression primitive, de laquelle se serait formé ليت par le changement très-commun du ر en ل. Cette conjecture expliquerait pourquoi cette particule veut après elle l'accusatif et prend les pronoms affixes, singularité dont on ne peut indiquer la cause, si l'on regarde ليت comme une contraction de לו אית *utinam esset.*

que la première avec l'addition du mot كان qui est ici purement explétif et que l'on écrit souvent séparément, comme ان كان *in kian*. Il y a entre l'une et l'autre cette différence que, lorsqu'on emploie ان, on met en arabe au prétérit le verbe qui est en français au présent dans une proposition conditionnelle, ex. : S'il m'écrit je lui répondrai, ان كتب لى بردّ له جواب *in kàtàb li berudd leho djewab;* tandis qu'en se servant de انكان, on met en arabe le verbe à l'aor., ou au prét., selon qu'il est en français au présent ou au passé, ex.: S'il m'écrit je lui répondrai, انكان يكتب لى بردّ له جواب *in kian yktob li berudd leho djewab.* — S'il a écrit, انكان كتب *in kian kàtàb.* ان كان est plus usité que ان dans la conversation.

315. اذا *iza* (lorsque), s'emploie le plus communément dans le sens de *si*, et devant un prétérit. Ex. : اذا اردت *iza rudt* (si tu veux). Ce mot est susceptible de recevoir l'addition du كان explétif, et alors on peut s'en servir avec l'aoriste; mais il en résulte une légère variation dans sa signification. Ex.: اذا كان بتريد *iza kian betrid* (si tu veux, ou puisque tu veux).

315. *bis.* ليش انّه *leich enno* (parce qu'il), est une expression incorrecte, mais très-usitée, au lieu de لأنّه *lénno.*

INTERJECTIONS.

316. أخ *akh* et واخ *ouakh* (ah! hélas!) expriment la douleur, l'impatience, etc. Ex. : أخ منك *akh minnak* (ah! que tu me fais souffrir!).

317. Le mot ويل *oueil* qui signifie *malheur*, s'emploie souvent d'une manière interjective avec les pronoms affixes, et avec ou sans l'interjection يا *ya;* marque du vocatif. Ex. : يا ويلى *ya oueili* (hélas! malheureux que je suis!); ويله *oueilo* (le pauvre malheureux!).

318. ولك *oulak* (holà, hé!). Cette espèce d'interjection qui paraît être une abréviation de الويل لك *eloueil làk* (malheur à toi!), sert à appeler brusquement avec l'expression de la menace ou du reproche.

319. ده *dèh* (hé, allons!) sert à exciter les hommes ou les animaux.

320. On emploie fréquemment le mot ياالله *yallah*, qui veut dire *ô Dieu!* comme une interjection, pour s'animer soi-même et pour animer les autres. Ex. : يـــالله ياالله تا نروح *yallah yallah ta n'rouhh* (allons! allons! partons).

---

321. Dans les détails que j'ai donnés sur les différentes parties du discours, j'ai fondu quelques remarques appartenant à la syntaxe que je n'ai pas cru devoir traiter séparément. On trouve dans le IIe. vol. de la grammaire de M. de Sacy, tous les développemens nécessaires sur la syntaxe arabe qui est en général la même pour l'idiome savant et pour l'idiome usuel, seulement avec cette différence, que dans celui-ci elle est extrêmement simplifiée, à cause de l'absence des inflexions finales qui déterminent les modes et les cas dans la langue savante. Il me paraît néanmoins indispensable de consigner ici quelques observations sur la concordance.

Observations sur la Concordance.

322. Les règles de concordance expliquées dans le IIe. vol. de la Grammaire de M. de Sacy, sont plus ou moins observées dans le langage écrit et soigné des Arabes modernes, selon les différens degrés d'instruction des in-

dividus. Je vais indiquer celles que l'on suit le plus communément dans le style familier.

323. SINGULIER. Lorsque le sujet est au singulier et énoncé le premier, les verbes, adjectifs et pronoms doivent concorder avec lui en genre et en nombre. Ex. :

الولد الذى كان مريض شفته اليوم طيب *el ouèlèd ellèzi kian m'ridh chufto elyaôm thayyeb.*

البنت التى كانت مريضة شفتها اليوم طيبة *elbint ellèti kianèt m'ridha chuft ha elyaôm thayyebè.*

« L'enfant qui était malade je l'ai vu aujourd'hui bien portant. »

« La jeune fille qui était malade je l'ai vue aujourd'hui bien portante. »

324. Mais l'adjectif énoncé avant le sujet féminin au singulier, reste invariablement au masculin. Ainsi au lieu de dire سلامتكم الغالية *sèlamèt-kom elghalié* (votre chère santé), on dit souvent غالى سلامتكم *ghali sèla-mètkom*. De même au lieu de المـــرّة الاولى *elmarrat eloula* (la première fois), on dit : أوّل مرّة *awwèl marra*, en retranchant les articles (1).

325. Si le verbe précède un nom singulier féminin qui lui sert de sujet et exprime une chose inanimée, on ne fait pas toujours concorder le verbe avec le sujet. Ex. : مضى جمعة زمان *madha djumàt zèman* (il s'est écoulé une semaine de temps).

(1) La raison en est que le rapport de concordance qui existe en français entre l'adjectif et le nom, se trouve changé dans l'arabe en un rapport d'annexion (اضافة). *Voyez* Gram. arabe de M. de Sacy, vol. II, page 113.

326. DUEL. Le duel est ordinairement assimilé au pluriel, c'est-à-dire, que les verbes, adjectifs et pronoms concordent avec des noms au duel, comme si ces noms étaient au pluriel. Ex. :

رجليه كبار *ridjleih kebar*, ses deux pieds sont grands.
يديك طوال *yedeik thoual*, tes deux mains sont grandes.
اثنينهم راحوا *t'neinhom rahhou*, ils sont allés tous deux.

327. PLURIEL. En ne distinguant qu'au singulier le masculin du féminin, dans le tableau des verbes et des pronoms, j'ai déjà indiqué qu'on confondait ces deux genres au pluriel dans l'usage vulgaire. Ainsi l'on dit :

شاف ابوالحسن الجوار الذين كانوا اكلوا معه و امرهم ان يجلسوا

Chaf Aboulhhaçan eddjewar ellèzin kianou èkèlou mào oua amarhom enn ydjleçou.

« Aboulhaçan vit les femmes qui avaient mangé avec lui, et leur ordonna de s'asseoir. »

328. Si le sujet est un pluriel rompu ou un pluriel sain féminin exprimant des êtres privés de raison et surtout des objets inanimés, les verbes, adjectifs et pronoms se mettent souvent au sing. fém. Ex. :

ضاعت الاوراق التى جبتها *dhaèt elaourak ellèti djibt ha*,
Les papiers que tu as apportés sont perdus.
عصافير طايرة *açafir thaïra*, des oiseaux qui volent.
خرستانات مذهبة *kheristanat mudèhhèbè*, des armoires dorées.

329. Si les pluriels rompus indiquent des êtres raisonnables, le verbe

peut aussi quelquefois être mis au singulier féminin, ex. : هجمت اولاد صايح قرلق *hèdjèmèt oulad ssayehh karlek* (les gens du quartier de Karlek firent une attaque), ou même au sing. masc. pourvu qu'il précède le sujet, ex. : اجتمع المشايخ والعلما *edjtèmè el m'chayekh ouèl èulèma* (les Cheiks et les Oulèmas se rassemblèrent); mais l'on s'exprime rarement ainsi dans la conversation.

330. Le plus ordinairement, avec les noms pluriels d'êtres raisonnables, on observe la concordance de nombre et de genre pour les adjectifs, et de nombre pour les verbes et pronoms. Ex. :

رجال مقتولين *ridjal maktoulin*, des hommes tués.
نسوان مقتولات *niswan maktoulat*, des femmes tuées.
لما طلعوا البنات من بيت ابوهم *lèmma thelèòu el benat min beit abouhom*, lorsque les jeunes filles sortirent de la maison de leur père.

331. Souvent aussi les verbes, adjectifs et pronoms se mettent au plur. masc., avec les pluriels rompus de noms qui désignent des objets inanimés. Ex. :

الاوراق ظلّوا تحت الردم *elaourak dhallou tahht errèdèm*, les papiers sont restés dans les décombres.
الاكمام ما هم واسعين *elakmam ma hom ouaceïn*, les manches ne sont-elles point larges?

332. L'adjectif peut encore, dans ce cas, se mettre au pluriel sain féminin. Ainsi l'on peut dire اكمام واسعات *akmam ouaccat* (des manches larges); جبال عاليات *djebal aliat* (des montagnes élevées).

333. Lorsque l'adjectif précède un nom pluriel auquel il est joint, il reste au sing. masc. Ex. :

وصلونا عزيز كتبكم *ouesseloùna àziz koutoubkom*, vos chères lettres me sont parvenues.

Cette manière de s'exprimer est très-usitée dans le style épistolaire. On pourrait dire plus correctement, d'après la règle n°. 328 :

وصلتنا كتبكم العزيزة *ouesselètna koutoubkom elàzizé.*

334. Les noms collectifs sont ordinairement considérés comme des pluriels.

FIN.

ADDITIONS.

Page 7, *n°*. 33. Ce n'est jamais après les lettres emphatiques ou gutturales que l'on donne au ة le son d'un *i*. Ainsi le mot نقطة (point) ne se prononce nulle part *nokthi*, mais partout *nokthà*.

Page 17, *ligne* 23. Après le mot *balances*, ajoutez : des verbes de même espèce et compris dans une même classe.

Page 32, *n°*. 147. On emploie aussi ce verbe سايل, comme synonyme du verbe ضرّ; l'on dit, par exemple : ما بيسايل *ma bysayel*, ou ما بيضرّ *ma bydhourr* (cela ne fait pas de mal).

Page 40, *n°*. 169. Ce retranchement du ن final doit avoir lieu toutes les fois que le duel est suivi d'un complément; mais l'on n'observe cette règle dans la conversation que pour certains mots dont l'emploi est très-fréquent. Tels sont ceux qui expriment les parties doubles du corps. Ainsi l'on dit : يدَيْ فلان *yedèy fulan*, عينَيْ فلان *aënèy fulan* (les deux mains, les deux yeux d'un tel).

Le ن qui termine les pluriels sains, devrait également disparaître lorsque ces pluriels ont un complément; néanmoins on le laisse toujours subsister dans le langage familier.

Page 43, *n°*. 177. Les noms turcs de métier terminés en جي, et les autres noms de dignité ou de profession empruntés aux langues turque et persanne, prennent au pluriel la terminaison يّة. Ex. : طوبجي *thobdji* (canonnier), plur. طوبجيّة *thobdjiyyé*. — شاويش *chaouich* (espèce d'huissier), plur. شاويشيّة *chaouichiyyé*. — خدمتكار *khizmètkiar* (domestique), plur. خدمتكاريّة *khizmètkiariyyé*.

Page 63, *n°*. 245. Si le nom de la chose nombrée n'est point exprimé après le numératif, on met ordinairement le numératif au masculin, lors

même que le substantif sous-entendu est du genre féminin. Ex. : هذا بيسوى خمس مصريات و هذاك بيسوى عشرة *hada bysoua khams messrïyyat ou hadak bysoua àchra* (celui-ci vaut cinq paras et celui-là en vaut dix).

Page 75, *n°*. 274. On substitue quelquefois dans ce cas à la préposition عند le mot طَرَف *tharaf* (côté). Ex. : كان لك طرف المرحوم *kian làk tharaf el mèrhhoum* (le défunt te devait.....). On emploie aussi la préposition على *àla* (sur) pour indiquer une dette passive.

Page 78, *n°*. 288. On ajoute quelquefois le pronom affixe de 2ᵉ. pers. sing. au mot بَس dont le س prend alors un *tèchdîd*. Ex. : بسّك تروح و تجي *bessàk terouhh ou tedji* (tu ne fais qu'aller et venir, ou encore, c'est assez d'allées et de venues). Il n'est point d'usage de joindre à بس les autres affixes.

Page 81. Après le *n°*. 309, ajoutez : 309 (*bis*). Le mot دَخْل *dakhl* s'emploie dans l'arabe vulgaire comme un adverbe supplicatif auquel on joint les affixes de 2ᵉ. pers. Ex. : دخلك *dakhlàk* (je te prie), دخلكم *dakhlkom* (je vous prie).

Page 88, *n°*. 333. Dans l'exemple وصلونا عزيز كتبكم, il y a une concordance logique entre le verbe et son sujet complexe عزيز كتبكم ; on pourrait la changer en une concordance grammaticale, et dire وصلنا عزيز كتبكم *ouesselna aziz koutoubkom.*

Il n'est point nécessaire que l'adjectif précédant un nom pluriel auquel il est joint, reste au sing. masc.; il se met aussi au pluriel. Ex. : وصلونا عزاز كتبكم *ouesselouna ezaz koutoubkom* (vos chères lettres nous sont parvenues). Dans ce cas le verbe peut être mis encore au sing. fém. ou masc. Ainsi l'on dirait également : وصلتنا عزاز كتبكم et وصلنا.

FIN.

APPENDICE.

AVENTURE DU NÉGOCIANT FRANC (1) *avec Mohammed Tchélébi le droguiste, et le courtier juif Mouça, formant vingt Dialogues traduits du turc en arabe par le révérend père curé Jean de Constantinople, professeur au collège d'Aïn Ouarka* (2).

Ier DIALOGUE.

Accord entre Mouça le courtier et Mohammed Tchélébi le droguiste.

Mouça. Bonjour, Mohammed Tchélébi; comment te portes-tu? comment vont tes affaires? Il n'y a plus rien dans ta boutique! — *Mohammed.* Bonjour, négociant. Pour quel motif ne t'ai-je pas revu depuis long-temps? N'as-tu trouvé personne qui ait beaucoup d'argent avec peu d'esprit, et dont nous puissions ensemble tirer quelque chose?— *M-a.* Mohammed, il vient d'arriver un nouveau négociant qui sait le turc, mais qui ne connaît pas Constantinople. Au lieu de rester dans cette boutique, procure-t'en une autre qui soit plus belle, et tâche de trouver un millier de piastres; moi, je tromperai le négociant de manière ou d'autre. Puissions-nous avec ces mille piastres lui attraper une vingtaine ou une trentaine de bourses (3)! Mais tu m'en donneras la moitié, et quand tu auras pris l'autre part, garde-toi de demeurer dans cette ville. — *M-d.* Nous verrons. La moitié, c'est beaucoup; mais plutôt j'aurai deux tiers et toi un, et si tu en demandes la raison, c'est que toi, tu resteras ici, tandis que moi, il me faudra abandonner la place. — *M-a.* Mohammed, il n'est pas nécessaire d'abandonner cette ville pour toujours. Travaille avec ces fonds dans quelque autre endroit, pendant deux ou trois années, et reviens ensuite t'établir ici dans un quartier différent. Constantinople est grande; où le négociant te pourra-t-il retrouver? Adieu. — *M-d.* Adieu, que le ciel te seconde. Montre ce que tu sais faire. Perdons ce qui nous reste, ou devenons riches.

IIe DIALOGUE.

Mouça le courtier trompe le négociant Franc.

M-a. Bonjour, Monsieur; vous êtes encore au lit! Je vous ai trouvé pour votre café, vos épices et votre sucre, un acheteur qu'il ne faut pas laisser partir à vide. Il vient d'ouvrir une

---

(1) Dans l'empire musulman on donne le nom de *Francs* à tous les sujets des puissances de la Chrétienté.

(2) Ce collège destiné à l'instruction des jeunes Maronites, est situé dans les montagnes du Kasraouan à une lieue 1/2 au nord-est du couvent d'Antoura.

(3) La bourse est de 500 piastres. La piastre turque, dont le cours varie dans le commerce, a maintenant une valeur moyenne de 13 sols de notre monnaie.

boutique; il désire l'orner et la garnir de différentes marchandises; je ne pouvais mieux l'adresser qu'à vous. — *Le Nég.* Mais fais bien attention, juif; j'ai entendu dire que les courtiers cherchent souvent à tromper : les fraudes ne me plaisent point et ne réussissent pas avec moi. Mes affaires se font toutes avec droiture et loyauté. Si tu me trompes.... tu sais ce qui t'en arrivera. — *M-a.* J'en jure par ma tête, je ne tromperai ni vous, ni l'acquéreur. Je connais le profit qui doit résulter pour vous de ce marché. Si vous craignez de donner à crédit, je vous apporterai le prix des marchandises tout en talaris (1), et quant aux vues que j'ai maintenant, vous en serez instruit lorsque l'affaire sera terminée. — *Le Nég.* Va donc, amène ici l'individu dont tu parles, afin que je le voie une fois. Je n'ai pas besoin de voir sa boutique.

IIIe DIALOGUE.

Mouça et Mohammed traitent le marché avec le négociant Franc.

M-a. Que Dieu soit avec toi, Mohammed Tchélébi. J'ai parlé au négociant et je vais maintenant te conduire chez lui. Mais as-tu de l'argent que nous puissions prendre avec nous ?.... J'ai un conseil à te donner; c'est de paraître peu empressé d'acheter, parce que ces gens-là se jettent à la tête de quiconque leur montre de l'indifférence. — *M-d.* Je me suis procuré les mille piastres dont tu m'avais parlé. Nous les porterons avec nous. Prends-en la moitié; je me chargerai du reste. Nous dirons au négociant : Nous aurions apporté une somme plus considérable, mais les fonds destinés à cet achat étant tout en monnaie blanche, auraient été trop pesans; si nous les avions donnés à un commissionnaire, on aurait tenu des propos, les yeux se seraient ouverts sur nous; car dans cette ville, lorsqu'on sait qu'un homme est riche, on ne le laisse pas manger tranquillement son bien; personne ne peut s'imaginer ce que c'est que notre Constantinople...... *Mouça au Négociant.* Je vous souhaite le bon jour. Voici le droguiste que je vous ai annoncé. C'est un homme plein de droiture, un brave homme. Aussitôt qu'il a entendu nommer une personne aussi bien famée que vous, avant même de vous avoir vu, il a apporté mille piastres. Si le négociant, m'a-t-il dit, veut une plus forte somme, prenons-en une pour la lui remettre. Mais moi, Monsieur, je l'en ai empêché; car Constantinople est une ville pleine de dangers. Dieu nous garde !..... Il y a bien des fripons ici. En vérité, je n'ai jamais trouvé parmi les marchands un plus honnête homme que celui-ci. — *Le Nég.* Écoute, juif : cet homme a l'apparence de l'honnêteté, cependant ce sera à toi seul que je demanderai compte de tout ce que je lui aurai donné, parce que c'est la première fois que je le vois. — *Mouça, bas à l'oreille de Mohammed.* As-tu entendu, Mohammed, ce qu'a dit le négociant? C'est à moi seul qu'il demandera compte de tout ce qu'il t'aura donné. Maintenant, n'est-il pas juste que j'aie la moitié de ce que tu lui prendras? — *M-d.* Courtier, ne m'as-tu pas dit qu'il me faudra quitter cette ville ? Celui qui s'éloignera d'ici, ne doit-il pas avoir une plus forte part. — *M-a.* Nous trouverons moyen

---

(1) Ce nom usité en levant parmi les Francs, s'applique aux écus de Hollande et de Hongrie, et surtout aux piastres d'Espagne.

d'arranger cela. Choisis ce qui te convient ; prends à ta fantaisie. -- *Le Nég.* Courtier, qu'as-tu dit au Tchélébi et que t'a-t-il répondu ? -- *M-a.* Monsieur, je lui ai dit : Pour n'avoir point la peine de revenir ici nombre de fois, prends dès-à-présent dans ces marchandises la valeur de trente ou quarante bourses. Le Tchélébi m'a répondu : Non, c'est impossible. Je n'achèterai aujourd'hui que pour le montant de la somme que j'ai apportée. Je n'aime point les gens qui agissent comme tu me conseilles de le faire. Enfin, Monsieur, c'est avec toutes les peines du monde que je l'ai fait consentir à prendre pour vingt ou trente bourses de café et d'épices. Voyez, Monsieur, c'est de ces gros droguistes, qui ne sont point dans l'usage de payer petit-à-petit, à la semaine et au mois, et qui, lorsqu'ils veulent s'acquitter, remettent immédiatement la somme tout entière. -- *Le Nég.* Va donc chercher les portefaix, et fais enlever ces marchandises. -- *M-a.* Viens, chef des portefaix, emporte ces barils, ces caisses, ces boîtes d'épiceries. -- *Le Nég.* Courtier, voilà que tous les objets ont été pesés devant tes yeux. Tu as tenu la plume, et de mon côté j'ai écrit le compte. Déduction faite de la tare, le prix du tout net s'élève à trente-cinq bourses, et en défalquant de cette somme les mille piastres reçues, il reste trente-trois bourses. Le motif qui m'engage à te livrer de confiance une valeur aussi considérable, c'est que les négocians ont souvent éprouvé ta probité. -- *M-a.* C'est bien vrai. Allons, Mohammed Tchélébi, partons. -- *Mohammed au Négociant.* Portez-vous bien. J'espère que nous nous reverrons.

IVe DIALOGUE.

Le Juif et Mohammed en s'en allant se mocquent du Négociant.

M-d. Bravo, juif ! voilà donc tes talens ! -- *M-a.* Ah ! Que de gens j'ai enfilés dans ma vie ! Mohammed Tchélébi, ces marchandises que nous venons de prendre, il faut les vendre à quelque prix que ce soit, pourvu que nous réalisions des fonds. Si le négociant vient à savoir que tu n'as pas d'argent, il te redemandera ce qui lui appartient. Mais ne te laisse pas effrayer. Tu le conduiras aussitôt au Mehkémé, et tu feras en sorte qu'on exige de lui un serment. Peut-être il ne voudra pas le prêter et alors le tout te restera. Dans ce cas, partage égal entre nous, moitié à toi, moitié à moi. Mais si tu présumes qu'il prêtera le serment, tu feras remettre la cause à un autre jour, afin que nous trouvions de faux témoins ; quand nous en aurons, tu comparaîtras avec ta partie adverse. -- *M-d.* Bravo, juif ! si en effet les choses réussissent comme tu le dis, alors je te donnerai non-seulement la moitié, mais encore davantage.

Ve DIALOGUE.

Le Juif se rend quelques jours après chez le négociant Franc.

M-a. Bonjour, Monsieur. Voyez-vous ce qui m'arrive ? Oui, ma maison est détruite, tout ce que je possédais est anéanti ! -- *Le Nég.* Courtier, quelle est la cause de cette douleur ? Ta maison est-elle brûlée ? as-tu perdu tes enfans ? -- *M-a.* Ah ! Monsieur, plût à Dieu que ma maison fût brûlée, ou que je fusse mort et mes enfans avec moi, plutôt que de voir ces fu-

nestes jours ! Hélas ! quel malheur est le mien ! Plût au ciel que mes jambes eussent été brisées, et que je ne fusse pas allé là! Que mon exemple serve maintenant de leçon à mes confrères et à mes amis, et qu'ils renoncent à l'état de courtier. Cet état d'ailleurs me convenait-il à moi, tant que subsiste le magasin de mon père le marchand de cristaux? — *Le Nég.* Juif, pourquoi ces pleurs et ces cris? Explique m'en la raison, car tu me causes une douloureuse inquiétude. — *M-a.* Cet individu que j'ai amené chez vous l'autre jour, on dit que c'est un fourbe, un fripon. Il a l'air d'un honnête homme, mais cependant je crois que le meilleur parti à prendre pour vous, c'est de trouver moyen de retirer de ses mains vos marchandises. — *Le Nég.* C'est une chose facile. A l'instant même, pendant que tu es ici, je vais l'envoyer chercher par un janissaire. — *M-a.* Ah! Monsieur! Au nom du ciel! que Dieu prolonge vos jours! Accordez-moi une faveur, une grâce. Vous, Monsieur, si vous vous fâchiez, si vous vous irritiez contre moi, vous saisiriez mes biens, ma maison, et vous me laisseriez la vie sauve. Mais ces gens-là sont des Musulmans; quand ils veulent se venger de quelqu'un, ils lui arrachent l'ame. Vous êtes Franc et il ne peut vous faire le moindre mal; mais moi, ou bien il me tuera lui-même, ou, par des imputations calomnieuses, il travaillera à me faire périr. Je vous en conjure, Monsieur, si vous avez pour moi quelque amitié, ne dites point que c'est moi qui vous ai averti. — *Le Nég.* Courtier, puisqu'il en est ainsi, retire-toi, et moi demain je me ferai accompagner d'un janissaire et je me rendrai chez le droguiste. S'il me paie, ou s'il me restitue les objets qu'il a reçus de moi, à la bonne heure; sinon le Mehkémé est là. — *M-a.* Que Dieu fasse prospérer vos affaires, Monsieur, Adieu.

VI[e] DIALOGUE.

Le Juif vient trouver le Droguiste et lui donner avis.

M-a. Bonjour. Vois-tu ce qui arrive? Le négociant a eu vent de quelque chose et m'a envoyé chercher. Je lui ai dit : vous avez affaire à un homme sûr ; ne craignez rien de sa part. Néanmoins il a dit qu'il viendra demain chez toi et que s'il n'a pas son argent ou ses marchandises, il te fera punir. Mais ne t'effraie pas ; réponds-lui que tu ne lui dois rien. — *M-d.* Juif, dans l'espace de si peu de temps, comment puis-je nier, tandis que les commissionnaires qui ont apporté les marchandises, sont encore là? S'il les appelle en témoignage et qu'il prouve le fait, comment pourrai-je m'en tirer? — *M-a.* Es-tu embarrassé pour si peu de chose? Tu iras te présenter devant le magistrat. Il donnera ordre de vous faire comparaître tous les deux, et demandera au négociant ce qu'il prétend de toi. Celui-ci dira : Je lui ai » livré pour trente-trois bourses d'épices, de sucre et de café, voilà ce que je réclame. » Le magistrat te dira alors : « As-tu reçu de ce négociant des marchandises pour le montant de » cette somme, comme il le prétend? » Tu répondras: « Oui Seigneur, j'ai reçu de lui des » marchandises; mais je lui en ai payé entièrement le prix, et je ne lui dois plus un para (1). Le magistrat s'adressera de nouveau au négociant : « Monsieur, lui demandera-t-il, cet

(1) Le para est la quarantième partie de la piastre turque.

» homme ne vous a-t-il pas remis le prix de vos marchandises?» — « Non, répondra le négociant. » Alors le magistrat te dira : « Vois ; le négociant nie la remise de l'argent ; toi, tu » affirmes l'avoir faite : as-tu des témoins à l'appui de ton assertion. — Tu répondras : « Oui, » Seigneur, j'ai des témoins, mais je ne puis les produire à l'instant ; faites jurer au négo- » ciant que l'argent ne lui a pas été compté, et Dieu lui rendra selon ses mérites. » Le magistrat exigera le serment du négociant ; celui-ci peut-être ne le prêtera pas, et tu te trouveras ainsi hors d'embarras. Mais ne va pas t'aviser ensuite de ne plus vouloir me donner la moitié. -- *M-d.* Mon cher ami, si l'affaire tourne comme tu le dis, après avoir déduit les frais de justice du bénéfice total, nous partagerons également le reste entre nous. -- *M-a.* Hé bien donc, Mohammed, je m'en vais. Quand tu seras revenu du Mehkémé, je passerai chez toi. — *M-d.* Adieu. Voyons comment je travaillerai de mon côté à cette affaire.

VIIe DIALOGUE.

Le négociant Franc conduit Mohammed Tchélébi au Mehkémé.

Le Négociant à son Domestique. Kirkor, va au palais, amène ici un janissaire et ne sois point long-temps. Reviens promptement, pour que nous partions de bonne heure. -- *Le Domestique aux Janissaires* Je vous souhaite le bonjour. Qui de vous veut venir avec mon maître à Constantinople. -- *Un Janissaire.* Allons, partons. -- *Le Domestique à son Maître.* Monsieur, le voici. — *Le Nég.* Janissaire, il est déjà tard, allons. — *Le Jan.* Volontiers. J'espère qu'il s'agit de quelque bonne affaire. -- *Le Négociant au Droguiste.* Bonjour, comment vous portez-vous? Le motif de ma visite, c'est que j'ai besoin de l'argent que vous me devez. Voulez-vous me le donner ? — *M-d.* Bonjour... Je crois que vous êtes fou. Allez, négociant, allez. Prenez vos habits là où vous les avez ôtés, et réclamez votre argent de celui qui a reçu vos marchandises. Pour moi, si je vous vois encore une fois, ce sera la seconde. -- *Le Négociant au Janissaire.* Saisis-le et emmène-le. -- *Le Jan.* Monsieur, cela ne peut se faire ainsi ; mais nous irons vous et moi au Mehkémé et de là nous enverrons un huissier le chercher. -- *Le Nég.* A la bonne heure. — *Le Janissaire dans le Mehkémé.* Chef des huissiers, donnez-moi un de vos gens ; mais que ce soit un homme entendu. — *Le Chef des huissiers.* Va, Hussein Agha, conduis ici l'individu qui doit comparaître, et s'il fait des difficultés pour venir avec toi, livre-le à la garde et amène-le couvert de blessures et la tête fracassée. — *Hussein.* Je n'y manquerai pas... Allons, camarade, montre-moi de loin l'homme en question.... Je te salue, Mohammed Tchélébi ; donne-toi la peine de venir au Mehkémé ; on intente contre toi un procès et le demandeur requiert ta présence. — *Mohammed.* J'obéis. C'est, je pense, ce Franc avec ce Janissaire. Ma foi, s'ils n'étaient point allés d'eux-mêmes au Mehkémé, j'étais déterminé à les faire saisir par la garde, et à m'y rendre le premier. Mais fais-moi le plaisir d'aller en avant; je te suis. —*Hussein.* Pourvu que tu ne tardes pas trop ; je vais te devancer et je mettrai au fait le chef des huissiers. — *Le Chef des huissiers.* Où est le droguiste ? Le demandeur et le janissaire sont déjà chez le Cadi. -- *Hussein.* Il vient à l'instant, mais il vous prie de bien comprendre que ces gens-là l'attaquent injustement et ne cherchent qu'à lui faire du mal. Si vous voulez lui rendre service, faites entendre cela au Cadi, et le droguiste paiera large-

ment les frais de justice. — *Mohammed au Chef des huissiers.* Je vous salue, Seigneur. Comment va votre précieuse santé? Vous êtes bien portant, je l'espère? — *L'Agha.* Salut! sois le bien venu. C'est donc contre toi qu'on intente un procès? Entre chez l'Éfendi; je le mettrai au fait. Dieu soutient le bon droit.

VIII[e] DIALOGUE.

Jugement du procès.

Le Cadi au Chef des huissiers. Où est le défendeur? — *L'Agha.* Seigneur, le voici; c'est notre homme, Mohammed Tchélébi le droguiste. — *Le Cadi.* Bon; n'importe qui ce soit. As-tu quelque notion certaine sur cette affaire? — *L'Agha.* Oui, Seigneur. Le Franc et son compagnon vous supplient de juger cette cause avec impartialité; mais notre connaissance Mohammed Tchélébi vous conjure avec les plus vives instances, et vous demande comme une insigne faveur de rendre justice au bon droit. — *Le Cadi.* Je comprends. Que Dieu manifeste la vérité. (*Aux parties.*) Levez-vous et tenez-vous devant moi, l'un à côté de l'autre. Que le demandeur parle le premier. — *Le Nég.* Monsieur, cet homme m'a acheté des épices, du sucre et du café pour la somme de trente-cinq bourses; il ne m'a payé que mille piastres, et il reste mon débiteur pour trente-trois bourses. C'est là ce que je réclame de lui. — *Le Cadi.* Mohammed, le négociant prétend que tu lui dois trente-trois bourses, qu'as-tu à répondre? — *M-d.* Seigneur, vous êtes le ministre de la justice, et le mensonge ne peut se produire devant vous; chercher à vous tromper, ce serait vouloir enduire de boue le soleil. Le négociant dit que j'ai pris chez lui des marchandises pour trente-cinq bourses; c'est la vérité; mais il ne m'a pas laissé mettre un pied devant l'autre, jusqu'à ce qu'il ait reçu de moi cette somme en totalité. Oui, si mon bon droit n'est point reconnu ici devant vous, je porterai ma cause devant le conseil du Sultan, et si, là aussi, justice ne m'est pas rendue, hé bien ce sera en présence de Dieu Très-Haut, au Tribunal suprême, que mon procès sera jugé. Alors vous n'aurez point de justification à alléguer; car j'ai instruit de l'affaire le chef des huissiers. — *Le Cadi.* Je comprends. Maintenant, peux-tu prouver par des témoins le paiement que tu prétends avoir fait? — *M-d.* Seigneur, j'ai des témoins, mais où les trouverai-je à cette heure? Dites au négociant de jurer qu'il n'a pas touché à la somme entière. S'il fait ce serment, Seigneur, je ne me déciderai pas facilement à donner une somme si considérable, mais plutôt je chercherai quelque moyen de me tirer d'embarras. — *Le Cadi.* Négociant, cet homme assure vous avoir payé les trente-cinq bourses; il dit avoir des témoins qui déclareront qu'il vous les a remises, et demande que vous affirmiez par serment ne les avoir pas reçues. La loi vous y oblige. Voulez-vous jurer? — *Le Nég.* Monsieur, s'il ne s'agissait dans ce procès que de deux ou trois bourses, peut-être ne m'en inquiéterais-je pas; mais ceci n'est point une plaisanterie, une bagatelle; il est question de trente-trois bourses. Je jurerai donc et sans hésiter; je veux suivre vivement ce procès jusqu'au bout, et s'il ne se termine pas à ce tribunal, je le porterai devant le Grand-Vizir. — *Le Cadi au Droguiste.* Mohammed, tu as entendu ce qu'a dit le négociant. Quel parti prends-tu? Lui ferons-nous prêter serment, ou produiras-tu des témoins? — *M-d.* Seigneur, puisqu'il consent à jurer, moi je renonce à lui demander le ser-

ment, et sous trois jours, j'amènerai des témoins. — *Le Cadi.* Négociant, Mohammed Tchélébi se détermine à produire des témoins. C'est aujourd'hui vendredi... Samedi, un; dimanche deux.... Lundi vous reviendrez ici. Cet homme n'est pas capable de s'enfuir. Si lundi il ne produit point de témoins, je le condamnerai à vous payer trente-trois bourses et je vous remettrai la sentence authentique. — *Le Nég.* Monsieur, si dans trois jours, cet homme s'enfuit ou n'amène point de témoins, c'est de vous que je réclamerai mon argent. — *Le Cadi.* C'est bon : allez, et moi je ne le laisserai point partir sans qu'il fournisse une bonne caution.

IXe DIALOGUE.

Mohammed Tchélébi sort du Mehkémé et tient conseil avec le Juif.

M-a. Eh! Mohammed! bonne nouvelle, j'espère. Comment t'en es-tu tiré? Prends garde de chercher à me jouer un tour; car il me revient la moitié de l'argent. — *M-d.* Tiens! te voilà, juif! Ah! escamoteur! où étais-tu? est-ce que tu m'as suivi? Je ne t'ai pas aperçu dans le Mehkémé. — *M-a.* Tu ne m'as pas aperçu, mais moi je te voyais pour ainsi dire, parce que j'avais posté mes enfans en sentinelles sur tous les passages, afin qu'ils m'avertissent de ce qui arriverait. Maintenant il faut que tu cherches des témoins; nous saurons nous procurer cela. Viens avec moi. Il y a près du Mehkémé de Mahmoud Pacha, un café dont les habitués sont des gens de toute espèce. On trouve là des témoins à son gré pour toute sorte de procès. Allons. — *M-d.* Juif, si nous nous couvrions la tête de nos chales, ne serait ce pas bien vu; je crains que le Franc ne nous fasse espionner sur le chemin. — *M-a.* Ne t'embarrasse pas de cela. Il y a près du Mehkémé une boutique de fruitier. Nous y entrerons, sous prétexte de prendre un repas, et nous nous établirons dans une arrière-chambre. De là nous enverrons le garçon du fruitier nous chercher le maître du café, qui nous trouvera certainement deux ou trois personnes capables de remplir notre objet.

Xe DIALOGUE.

Mohammed et Mouça entrent dans la boutique du Fruitier.

M-a. Fruitier, as-tu chez toi quelque chambre particulière qui contienne quatre ou cinq personnes, pour y manger et prendre le café? — *Le Fruitier.* Oui, j'ai là au fond une chambre qui vous conviendra. Vous pouvez y manger, y prendre le café, y fumer, y dormir même, si vous voulez. — *M-a.* Bravo, fruitier! il me paraît que tu es de ceux qui comprennent à demi-mot. . . Viens, Mohammed, entrons dans le fond. . . Fruitier, appelle ton garçon; dis-lui d'aller au café qui est près du Mehkémé de Mahmoud Pacha, et de nous faire venir ici le cafetier. — *Le Fruitier.* Je comprends. Je crains que si mon garçon y va, les choses ne se fassent point convenablement. J'irai moi-même à sa place. — *M-a.* Grand merci. J'ai reconnu au premier coup-d'œil que tu es un homme intelligent. Va donc, dépêche-toi. . . — *Le Fruitier bas à l'oreille du Maître du café.* Viens à ma boutique pour une affaire dont nous tirerons tous deux du profit, autant que je puis présumer. — *Le Maître du café*

répond au Fruitier à haute voix, pour ne pas inspirer de soupçons aux assistans. Mon cher, ce nègre dont tu parles, je le voyais tous les jours venir sur cette place-ci avec son plateau; mais maintenant je ne le vois plus. Adieu; quand j'en aurai des nouvelles, je te les ferai savoir. — *Question adressée au Maître du café par les personnes qui s'y trouvent:* De grâce, quel est ce nègre dont le fruitier t'a demandé des nouvelles? — *Le Cafetier.* Ne venait-il pas ici un nègre qui vendait tantôt des biscuits aux amandes, tantôt des pâtisseries de vermicelle au miel? Il a joué un tour à ce pauvre fruitier; il lui a volé du beurre, du miel et autres choses; le fruitier court maintenant après lui. — *Un des assistans.* Bah! ce nègre, je viens de le voir, en me rendant ici, dans l'enceinte de la mosquée du sultan Bajazet, auprès des marchands d'aiguilles. — *Le Cafetier.* Permettez, je vous supplie, Messieurs. Je reviens à l'instant. Je vais donner cet avis au fruitier. — *Plusieurs individus de la compagnie.* Cafetier, quelque chose qui se passe, tu sais bien... Si le fruitier a besoin de quelques personnes, n'hésite pas à nous proposer. Nos confrères sont tous en route pour des affaires, et nous, il y a une semaine que nous n'avons rien fait. — *Le Cafetier.* A ce que j'ai compris, le nègre a fait un vol considérable au fruitier, et sans doute celui-ci aura besoin de quelques personnes; je vais me mettre bien au fait de ce dont il est question, et je vous enverrai le fruitier. Vous viendrez avec lui. — *Le Fruitier.* Bravo, maître! Jusques à quand faut-il qu'on vous attende? J'ai chez moi, dans la chambre du fond, un juif avec un musulman dont on réclame une somme de trente-trois bourses, et auquel il faut deux témoins qui déposent suivant ce qu'ils recevront. — *Le Cafetier.* En ce cas, va au café; tu verras assis près du comptoir deux Éfendis, qui ont de grands bonnets, des pantalons violets, des surtouts à larges manches, et les paupières teintes en noir; tu leur diras: « Messieurs, faites-moi le plaisir de venir avec moi. » Et si quelqu'un de la compagnie qui se trouve dans le café, te demande ce que tu as à réclamer du nègre, réponds: « Que Dieu le punisse, le misérable! Il n'a rien laissé dans ma boutique. » Car c'est là ce que j'ai dit. — *Les deux Éfendis qui sont dans le café.* Fruitier, irons-nous avec toi, ou bien ne sommes-nous pas nécessaires? — *Le Fruitier.* Prenez la peine de m'accompagner, car c'est pour vous que je suis venu. Le maudit paysan! que son père soit damné! il m'a ruiné. — *Les Éfendis en chemin.* Fruitier, comment se fait-il que tu aies donné de confiance à ce nègre? Tu parles avec beaucoup de feu. Plaise au ciel qu'il nous revienne quelque argent de cette affaire! — *Le Fruitier.* Ah! Messieurs, c'est ainsi que vous devinez les choses! Quand nous serons arrivés à ma boutique, on vous mettra au fait. Vous aurez votre part et moi la mienne; mais que cette affaire ne soit connue de personne.

XIe DIALOGUE.

Arrangement conclu entre les personnages précédens.

Le Fruitier. Voici que je vous amène le cafetier et deux Éfendis qui parlent des faits d'une cause, comme s'ils les connaissaient à fond. — *Mohammed.* Merci, mon cher fruitier. Éfendis, veuillez bien vous asseoir; soyez les bien venus. Fruitier, donne des pipes, fais préparer du café. Écoutez, Éfendis; il n'y a point d'étranger parmi nous; j'ai acheté d'un négociant Franc des marchandises pour une somme qui se monte à trente-cinq bourses; mais

que pouvais-je savoir, moi? J'ai cru que cet homme était loyal comme moi-même, et maintenant il me demande trente-trois bourses. D'après cela, Messieurs, quelle que soit la manière de me tirer de cette affaire, faites-moi la grâce de vous charger de ce soin. — *Un des Éfendis.* Monsieur, ce qui est passé est passé, ce qui est fait est fait, occupons-nous maintenant de l'avenir. En conséquence, dites-moi si, lorsque vous avez remis l'argent au Franc, il y avait ou non quelque personne présente. — *Mouça.* Non, Monsieur; il n'y avait que nous, je veux dire le Tchélébi, le négociant et moi. Le Tchélébi a payé le négociant tout en or; je l'ai vu; mais que faire? Mon intérêt s'oppose à ce que je porte témoignage. Je suis courtier et sous la protection des Francs; il m'est difficile d'ouvrir la bouche. Tâchez donc, je vous supplie, de trouver un moyen convenable d'arranger cela. Ce sera de votre part une action méritoire; mais ne me nommez pas. — *Un des Éfendis à son compagnon.* Qu'en dis-tu, frère? Si quelqu'un, ignorant le fond de cette affaire, nous voyait faire des démarches à ce sujet, ne dirait-il pas : « Regardez ces Éfendis avec leurs pantalons violets, leurs grands bonnets et » leurs paupières peintes, ils ne viennent que pour rendre un faux témoignage. » Et cependant nous sommes bien loin, Dieu merci, de mériter ce soupçon. Quel est ton avis dans cette circonstance? — *L'autre Éfendi.* Frère, ta réflexion est très-juste; Dieu protège le bon droit. Juif, tu es véridique, ce Tchélébi l'est également, et cependant la voie que nous devons suivre est tortueuse. Franchement, il faut que vous donniez cinq cents piastres à moi et autant à mon compagnon, cent piastres au cafetier et autant au fruitier. Ce sera dans ce lieu que nous nous concerterons sur tout ce qui sera nécessaire, et nous ne dirons pas un mot sur ce sujet, même dans le café où nous étions assis. En outre le Kiakhya du Caziasker de Romélie est de nos amis. Si vous voulez, nous lui ferons quelque présent, afin que le Caziasker juge le procès, et nous soit favorable. C'est le meilleur parti à prendre. Donnez-moi maintenant dix piastres; j'irai chercher un Tchavouch et je ferai écrire une requête au Caziasker, afin que vendredi, dans la chambre des requêtes, en présence du Grand-Vizir, il prenne connaissance de cette cause et s'en pénétre comme il faut. — *M-d.* Monsieur, de grâce.... Je ne dis qu'un mot : tant pour le Kiakhya que pour le cafetier, le fruitier et vous, ainsi que pour tous les frais de ce procès, je ne puis payer que deux bourses. Encore cet argent-là sortira de ma poche. Ma position est bien digne d'intérêt; rendez-moi service; vous me tiendrez lieu de père, de mère, de parens, et vous acquerrez de grands mérites devant Dieu. — *L'un des Éfendis.* Tchélébi, vous dites vrai; mais si le négociant vous fait payer trente-trois bourses, cela vous conviendra-t-il? Votre proposition n'est pas admissible. Allez chercher d'autres gens que nous; nous ne sommes pas ce que vous avez cru. Lève-toi, Éfendi, partons. — *M-d.* Eh! Messieurs, pourquoi vous pressez-vous ainsi? Nous sommes encore à traiter avec vous. Asseyez-vous, je vous prie. On sait que le sang ne se lave pas avec du sang, mais bien avec de l'eau. En conséquence, j'ajouterai à mon offre deux cents piastres; et si vous n'acceptez pas, hé bien, pour vous contenter, je compléterai les trois bourses. Mais il m'est impossible de donner davantage, et si mon affaire ne peut s'arranger à ce prix, adieu. — *L'autre Éfendi.* Monsieur, avec votre permission, ce que vous avez dit et ce qu'a dit mon compagnon, ne sont que des propos en l'air et vides de sens. Que Dieu fasse prospérer vos opérations! Laissez pleurer un de vos yeux, pourvu que l'autre rie; il faut ab-

solument mettre quatre bourses. — *M-a.* Voyez, Messieurs, nous ne tenons encore ni poule ni poussins. Il ne faut pas dire qu'on a des fèves, avant de les avoir mesurées au boisseau. La contestation est inutile. Si nos desirs sont remplis et que les choses réussissent, alors ou nous consentirons à votre demande, ou vous accepterez notre offre. Allez, adieu.

XIIe DIALOGUE.

L'on fait dresser le firman (1) et l'on donne secrètement connaissance du procès au Caziasker.

Le Cafetier. Messieurs, chargeons de cette affaire le Tchavouch Osman. Le voici; je l'ai mis au fait. Il a dans sa poche bien des firmans pour de semblables procès! Osman Agha, ne peux-tu pas nous donner un de ces firmans-là? — *Osman.* Non, cela n'est pas possible. Qu'est-ce que coûte un firman? Il y a ici un écrivain de requêtes; je lui en ferai rédiger une pour cinq paras, et pour dix j'y ferai mettre le commandement. Un firman n'est pas difficile à faire dresser. Vous, occupez-vous de ce qui concerne le Caziasker. — *Un des Éfendis.* Osman Agha, va à ton affaire, et moi je me rends chez le Kiakhya du Caziasker. J'espère être bientôt de retour..... *L'Éfendi au Kiakhya.* Salut, Ali Éfendi. Je viens aujourd'hui chez vous pour une affaire dans laquelle il y a en même temps à gagner des mérites et de l'argent. — *Le Kiakhya.* Salut à toi, qui as vieilli dans les faux témoignages. Ah! coquin! je te crois quand tu dis qu'il n'y a qu'un dieu; mais à cela près, je ne crois pas un mot de ta bouche. — *L'Éfendi.* Seigneur, quand vous ai-je fait un mensonge? — *Le Kiakhya.* Si tu étais dans l'usage de dire la vérité, tu ne ferais pas le métier de faux témoin. Mais laissons ce bavardage. L'affaire dont il s'agit nous rapportera-t-elle un peu d'argent? — *L'Éfendi.* Seigneur, j'ai vu un Tchélébi et un juif qui ont pris quelques objets chez un négociant Franc; ce Franc, après avoir touché le prix de ses marchandises, s'avise maintenant de le demander une seconde fois. Le Tchélébi n'a point de témoins. Que devait-il faire, ce pauvre homme? Il a eu recours à nous, et vous devinez le reste. — *Le Kiakhya.* Quelle offre fait-il? S'il donne, non compris les frais de procédure, une demi-bourse pour moi et une bourse pour l'Éfendi, vous pouvez porter votre cause devant l'Éfendi, auquel je ferai agréer votre témoignage comme s'il était véridique. — *L'Éfendi.* Seigneur, si nous donnions une bourse et demie, y compris les frais, la chose ne pourrait-elle s'arranger? car suivant ce que vous demandez, il ne nous resterait plus rien. — *Le Kiakhya.* Je ne puis rien rabattre. Si vous consentez, fort bien, sinon tu sais ce que je ferai. — *L'Éfendi.* Seigneur, je suis votre esclave et je reçois tous vos ordres avec soumission. Prenez donc ce que vous demandez, ou bien, si vous voulez me traiter avec bonté, vous prendrez quelque chose de moins. Faites au reste ce qui vous plaira. — *Ali.* Hypocrite! tu es parvenu à ton but par ton astuce. Va, porte la cause à ce tribunal, et tout ira bien. — *L'Éfendi.* Que le ciel vous conserve! Votre bonté l'emporte toujours sur votre rigueur. Que Dieu vous ait en sa garde. Adieu.

---

(1) Ce mot qui signifie *ordre* en général, désigne ici un commandement de comparaître, écrit ordinairement en marge même de la requête d'une des parties.

XIII[e] DIALOGUE.

Le Tchavouch et les Éfendis se réunissent et se concertent pour fixer le jour où ils porteront l'affaire devant le Caziasker.

Osman au Cafetier. Où sont les Éfendis? — *Le Cafetier.* Quelque part qu'ils soient, ils viendront bientôt. Les voici qui se sont rencontrés, et qui arrivent en causant. — *Un des Éfendis.* Salut, Osman Agha. Tu as sans doute préparé la requête? — *Osman.* Salut! Pour moi, j'ai le firman, et vous qu'avez vous fait? — *L'Éfendi.* J'ai eu un entretien avec le Kiakhya du Caziasker, et je racontais tout-à-l'heure à mon compagnon, que nous avions beaucoup badiné ensemble. Que Dieu le bénisse! C'est un homme charmant, affable et plein de bonté. Notre affaire est arrangée avec lui, comme il faut; il nous recommande de commencer le procès le plutôt possible, et il nous prêtera son appui. Maintenant, faut-il envoyer le cafetier chercher Mohammed Tchélébi, ou bien irons-nous à sa maison nous entendre avec lui, pour que le procès s'instruise dès demain ou après-demain? — *Osman.* Il n'est pas nécessaire d'y aller nous-mêmes. Cafetier, cherche Mohammed Tchélébi, informe-le de ce qui s'est fait, et quelle que soit la marche qu'il juge à-propos de suivre, dis-lui de s'en expliquer positivement.

XIV[e] DIALOGUE.

Le Cafetier voit Mohammed Tchélébi et l'instruit de ce qui se passe.

Le Cafetier. Bravo, Mohammed Tchélébi! tu es assis tranquillement à prendre du bon temps, pendant que nous suons sang et eau. — *Mohammed.* Que demandes-tu? Vois, j'ai des épices de toute espèce. Si tu n'as pas d'argent comptant, n'importe, fournis une bonne caution. Monte là haut. Fumes-tu.? Si tu n'as pas de bourse à tabac, je te remplirai la pipe de ma bourse. Mais... que je te montre... regarde ce bouquin. Quelqu'un en fumant l'a cassé à force de le serrer entre ses dents. (*Bas à l'oreille.*) Mon cher, je fais semblant de ne pas te connaître et je te parle ainsi pour plaisanter; je crains les personnes qui sont ici. Viens me trouver ce soir, pour que nous nous consultions à loisir. — *Le Cafetier.* Mohammed, à quoi bon revenir ce soir? Toute l'affaire est en deux mots. Les Éfendis se sont concertés ensemble; le Tchavouch a fait dresser la requête; ils veulent vendredi mener le Franc devant le Caziasker. Toi, de ton côté, viens de bonne heure. — *Mohammed.* Fort bien. Vendredi, je me rendrai dès le matin à la Porte (1); le Tchavouch amènera le Franc.

XV[e] DIALOGUE.

Le Tchavouch va trouver le Drogman.

Osman. Je vous souhaite le bon jour, Seigneur Drogman. A merveille! Vous vous levez de bonne heure. — *Le Drogman.* Soyez le bien venu. Comment faire? Quand on a des occu-

(1) Hôtel du Grand-Visir, en turc *Pacha capouçou.*

pations, on ne peut dormir tranquille. Quelque affaire sans doute vous amène aujourd'hui. — *Osman.* Oui. J'ai un firman qui concerne le Franc Georges domicilié à Galata, et lui enjoint de se rendre aujourd'hui à Constantinople, pour comparaître en jugement avec Mohammed Tchélébi le droguiste, devant le Caziasker. Je suis venu vous trouver pour savoir si vous enverrez un janissaire chercher ce négociant, ou si je dois y aller moi-même. — *Le Drogman.* Lui avez-vous parlé du firman dont vous êtes porteur, ou bien êtes-vous venu ici avant de l'avoir vu? — *Osman.* Seigneur Drogman, il y a environ quarante ans que je sers la Sublime Porte; je ne fais point de démarche irrégulière. Je suis venu d'abord chez vous, et ce que vous jugerez convenable, je m'y conformerai. — *Le Drogman.* A merveille, Osman Agha! Allez donc, cherchez la partie adverse du négociant, et conduisez-la directement à la Porte. Vous nous y attendrez un instant. Moi, je vais dépêcher un janissaire au négociant que je mènerai avec moi. — *Osman.* Adieu. — *Le Drogman.* Adieu. J'espère, si l'affaire du négociant réussit à son gré, faire ensorte qu'il vous témoigne sa gratitude de manière à vous satisfaire.

XVI[e] DIALOGUE.

Le Drogman mène le Négociant à la Porte.

Le Drogman au Janissaire. Ahmed, pendant que je m'habillerai, va à Galata. Tu connais Georges le négociant. Dis-lui de prendre la peine de se rendre chez moi. — *Le Janissaire au Négociant.* Je vous souhaite le bonjour. Le Drogman vous demande et vous dit de venir promptement chez lui. — *Le Négociant.* Y a-t-il quelqu'un chez lui, ou bien est-il seul? — *Le Janissaire.* Il n'y a chez lui personne dans ce moment; mais il est venu tout-à-l'heure un huissier du Divan, qui est reparti. Je crois que le Drogman doit vous mener avec lui à la Porte. Je vous en prie, dépêchez-vous. — *Le Négociant au Drogman.* Bonjour, Monsieur; comment vous portez-vous? Bien, j'espère. Pour quel sujet m'avez-vous envoyé chercher si matin? — *Le Drogman.* Soyez le bien venu. Il faut que je vous conduise à la Porte, parce que j'ai reçu la visite d'un Tchavouch porteur d'un firman qui vous enjoint de comparaître. — *Le Négociant.* J'ai mis par écrit sur ce papier les détails principaux de cette cause, afin de les faire mieux connaître à quiconque pourrait m'interroger à ce sujet. Veuillez-bien prendre cette note. — *Le Drogman.* Vous avez très-bien fait; c'est une bonne idée. Partons.

XVII[e] DIALOGUE.

Les parties se présentent devant le Grand-Vizir.

Le Vizir au Caziasker. Éfendi, lisez cette requête. Il faut décider cette affaire, conformément à la loi et de manière à ce qu'il n'y ait plus lieu de faire ni demande, ni réponse. — *Le Caziasker.* Huissier, fais d'abord paraître les parties, et place-les l'une auprès de l'autre. Mohammed Tchélébi, dans la requête que tu as présentée, tu dis avoir une prétention fondée sur la justice. Que demande-tu à ce Franc? — *Mohammed.* Seigneur, j'ai acheté à cet homme pour trente-cinq bourses de marchandises, telles que sucre, épices, etc. Je me suis entièrement acquitté envers lui de cette somme en deux paiemens; et maintenant, quand le compte est soldé,

il s'avise de dire que je ne lui ai donné que mille piastres. Il m'a intenté un procès à ce sujet, au Mehkémé de Galata. Ce jour-là, je n'avais pas de témoins. On pense en général que ces gens, qui sont les notables de la classe des commerçans, n'ont point l'habitude du mensonge, et qu'au moins, s'ils mentent, ils craignent de se parjurer. Dans cette idée, j'ai exigé de lui le serment, et quand j'ai vu qu'il avait intention de le faire, je me suis trouvé obligé à présenter cette requête. Je me soumets à l'ordre de Dieu. — *Le Caziasker.* Négociant, que répondez-vous à ce que dit Mohammed? — *Le Négociant.* Seigneur, cet homme m'a payé seulement mille piastres, en présence du courtier juif. J'ai encore sur lui une créance de trente-trois bourses que je réclame. Je me résigne au jugement de Dieu. — *Le Caziasker au Vizir.* Seigneur, qu'ordonnez-vous? — *Le Vizir.* Drogman, vos compatriotes se trouvent rarement impliqués dans de semblables causes; c'est à vous-même que je demanderai de me faire connaître la vérité — *Le Drogman.* Seigneur, que Dieu prolonge vos jours! vous qui êtes un Vizir d'un esprit élevé, vous dont Dieu éclaire l'intelligence, vous pouvez mieux que personne découvrir la vérité des faits. Au reste, ce sera comme il plaira à votre Excellence. — *Le Vizir.* Huissier, prends le défendeur et les témoins qui se tiennent dehors et mets-les en prison; et vous, Drogman, gardez ce Franc. (*Au Caziasker.*) Pour que nous soyons instruits de la vérité, il faut que quelques personnes aillent de votre part et de la mienne prendre des informations sur ce que sont les témoins, sur la matière du procès, sur les mœurs des parties; c'est ainsi que nous saurons ce que nous desirons. — *Le Caziasker.* Seigneur, c'est fort-bien pensé, et c'est là ce qu'exige de vous votre rang. Mais, selon les formes de la justice, il faut d'abord faire les demandes et ensuite écouter les réponses. Il convient d'entendre la déposition des témoins, après quoi nous vérifierons leur témoignage par la voie des informations. Votre Excellence évitera ainsi de se trouver en défaut; car la déclaration de ces gens-là peut être vraie, et dans ce cas, vous auriez commis une grave erreur, de laquelle résulteraient plusieurs inconvéniens. Si vous approuvez mon avis et que vous vouliez me charger de régler cette affaire, envoyons vers les parties des conciliateurs qui se porteront comme intermédiaires entre elles et les mettront d'accord. C'est à votre Excellence à faire connaître son bon plaisir. — *Le Vizir.* Ce moyen est aussi très-convenable. Drogman, il faut que vous tâchiez d'applanir le différend qui existe entre le négociant et le droguiste, parce qu'il ne sied pas que vos nationaux soient compromis dans des procès d'une espèce aussi odieuse. — *Le Drogman.* J'obéirai, Seigneur.. Moi-même j'avais cette pensée. Tous ceux que regarde cette affaire se trouvent là dehors fort à propos; je vais m'efforcer de les faire consentir à un arrangement. Ensuite je leur ferai déclarer devant votre Excellence qu'ils s'acquittent réciproquement. — *Le Vizir.* Allez donc; réglez les choses comme vous l'entendrez

XVIIIe DIALOGUE.

Le Drogman et les parties se réunissent pour négocier un accommodement.

Le Drogman. Venez un peu ici, voyons. Aujourd'hui nous avons eu assez de peine pour vous. Mohammed Tchélébi, je suis pleinement convaincu que tu n'as payé au négociant que mille piastres. Si je prie le Vizir de s'enquérir soigneusement de cette affaire, s'il prend des

informations et qu'il soit instruit de la vérité, il est bien clair, bien positif, que toi et les témoins vous n'avez d'autre perspective que les galères. Alors tu diras : « Voyez-vous? Le Vi-
» zir et le Caziasker ont pris le parti du Franc, et nous, nous sommes foulés aux pieds. »
Plutôt que d'arriver là, paie trente bourses sur les trente-trois. — *Mohammed.* Drogman, de semblables discours ne me font aucune impression ; ou je donnerai la somme entière, ou je ne donnerai rien du tout — *Le Drogman, bas au Négociant.* Mon cher ami, vous avez entendu comment j'ai parlé à cet homme. Qu'en dites-vous? Lui abandonnerons-nous encore quelque chose, ou bien ne le voulez-vous pas ? — *Le Négociant.* Drogman, vous me connaissez; cette affaire-ci est un malheur dans lequel je suis tombé. Je consentirai pour dix bourses, franchement et quittement, afin de ne pas devenir un objet de risée; car déjà ceux qui savent le fait et ceux qui ne le savent pas, tous parlent à leur manière. — *Le Drogman.* Je ne vous ai pas compris; il faut que je m'assure du sens de vos paroles, pour agir ensuite en conséquence. Vous consentirez, dites-vous, pour dix bourses. Voulez-vous dire que sur les trente-trois bourses, vous vous contenterez d'en recevoir dix et que vous abandonnerez le reste, ou bien que vous renoncerez à dix bourses et que vous voulez en recevoir vingt-trois? — *Le Négociant.* Sans doute, je consens à abandonner les dix et à toucher le reste — *Le Drogman.* Ne vous mêlez de rien. Vous sentez que si la déclaration de ces faux témoins était accueillie comme témoignage véridique, vous perdriez la totalité de la somme. Pour moi je voudrais que vous fissiez l'abandon de quinze bourses pour abréger la contestation. — *Le Négociant.* Hé bien, comme il vous plaira. — *Le Drogman.* Mohammed Tchélébi, je connais parfaitement le fond de cette affaire. Je t'ai fait une ouverture très-convenable pour toi; mais puisque tu t'y es refusé, et moi aussi je m'y refuserais maintenant : je suis décidé à me jeter aux pieds du Vizir, et à le conjurer d'ordonner une enquête, de scruter la bonne-foi des témoins et de vérifier les allégations des parties. Je le prierai encore, s'il trouve l'un de vous en défaut dans sa prétention ou dans son témoignage, de le punir sévèrement, et s'il reconnaît votre innocence et la culpabilité du Franc, de faire également punir celui-ci, pour donner un exemple à tous. Hé bien, qu'en dis-tu? J'ai obtenu du Franc qu'il t'accorderait encore trois bourses. — *Mohammed.* Ma réponse est toujours la même ; il est inutile de la répéter. Faites ce que vous voudrez. — *Le Tchavouch à l'oreille de Mohammed.* Crois-moi, le plus sage est d'accepter ces propropositions. Car si l'enquête a lieu, et que les témoins se trouvent faux, alors on n'ajoutera plus foi à tes paroles, et l'on te regardera comme un menteur. De plus on saisira toutes les marchandises qui sont dans ta boutique et tu ne pourras éviter quelque malheur pour ta personne même. Ces gens là sont des Francs, il est difficile de traiter avec eux. Si donc tu veux écouter mon conseil, il faut que tu donnes au négociant au moins une quinzaine de bourses, pour que cette affaire ne fasse pas de bruit.—*M-d* Tchavouch Agha, si je paie cette somme, ce sera une perte pour moi. Tu sais bien que d'un seul mouton l'on ne tire pas deux peaux. Mais comme je suis compté parmi les principaux droguistes, je veux bien, pour que mon crédit se conserve intact, donner au négociant dix bourses; s'il ne les accepte pas, que puis-je faire? La mort est le pis aller. — *Le Tchavouch.* Fort bien; cependant pour l'honneur de ton nom, rends-toi à mon conseil, et si tu t'en trouves mal, tu t'en prendras à moi Le ciel te dédommagera d'un autre côté —*M-d.* Hé bien donc, soit. Je supposerai qu'un coup du sort, qui devait frapper ma tête, est tombé

sur ma fortune, et je me résignerai. Les biens, dit le proverbe, sont la rançon de la vie. Arrange les choses, comme tu l'entends. — *Le Tchavouch à l'oreille du Drogman.* Drogman, Comment faire? J'ai eu beau le presser, il n'a pas voulu consentir. Enfin je l'ai obligé à donner au négociant quinze bourses. — *Le Drogman.* Il n'y a plus entre nos propositions une bien grande différence; elle est de trois bourses seulement, parce que j'ai obtenu du négociant l'abandon de quinze bourses. — *Le Tchavouch.* Drogman, allons; prenons les parties, abouchons-les ensemble, et mettons-les d'accord. Puisque la différence n'est plus que de trois bourses, Dieu y pourvoiera. Je ferai tous mes efforts pour tirer encore ces trois bourses de Mohammed et les faire donner au négociant; mais pour ce qui regarde les frais de justice, cela, nous ne nous en mêlons pas. — *Le Drogman.* Singulière idée! Quand le ragoût est cuit et tout apprêté, vous allez y remettre de l'eau froide! Certainement celui qui paie une somme semblable doit aussi supporter les frais. D'ailleurs, c'est lui qui a porté ici la cause. — *Le Tchavouch.* Nous trouverons aussi moyen d'applanir cette difficulté, je l'espère. (*A l'oreille de Mohammed.*) Mon cher, l'affaire est arrangée, mais il faut que tu donnes encore trois bourses et que tu supportes les frais. — *M-d.* Vous m'avez aujourd'hui écrasé sous vos pieds, et je suis devenu comme hébêté. Que Dieu préserve ses serviteurs de tomber entre les mains de la justice ou des médecins. Règle tout à ta fantaisie. — *Le Tchavouch, haut.* Drogman, vous pouvez vous retirer pour aujourd'hui, et demain, nous nous reverrons chez le Caziasker, à trois heures.

XIXe DIALOGUE.

Les parties s'acquittent réciproquement.

Mohammed. Tchavouch, depuis que je suis arrivé jusqu'à présent, personne n'a paru; toi seul as pris la peine de te rendre ici. — *Le Drogman.* A merveille, Messieurs! Vous avez été plus diligens que nous. — *Le Tchavouch.* Drogman, on connaît le proverbe: L'affaire de l'homme diligent se termine bien, celle de l'homme tardif tourne mal. — *Le Drogman.* Avez-vous apporté l'argent, ou faudra-t-il nous en retourner comme nous sommes venus? — *Mohammed.* Drogman, cette affaire est véritablement un malheur dans lequel je suis tombé; le mieux est de m'en tirer le plutôt possible. L'argent est prêt; je n'en ai pas d'autre que cette somme: voici quinze bourses; des trois bourses qui faisaient la différence entre nos propositions, j'ai apporté huit cents piastres, et deux cents pour le frais de justice. — *Le Drogman au Négociant.* Vous avez entendu, Monsieur. Ainsi donc, puisque vous avez écouté mes conseils jusqu'à présent, consentez encore à vous contenter de cette somme. Dieu vous dédommagera de quelque autre manière. — *Le Négociant.* Comme vous voudrez. — *Le Drogman.* Tchavouch Agha, précédez-nous, nous allons nous rendre chez l'Éfendi. — *Le Caziasker.* Bonjour, Drogman. Avez-vous terminé l'affaire, ou bien l'avez-vous laissée en souffrance? — *Le Drogman.* Seigneur, vous m'avez ordonné de tâcher d'opérer un arrangement, et, sous vos augustes auspices, tout s'est applani. Je me suis efforcé en outre d'obtenir des parties qu'elles s'acquittasseut réciproquement sur tous les points, et maintenant aucune n'a plus rien à réclamer de l'autre. — *Le Caziasker.* Négociant, as-tu été payé de la somme pour laquelle cet homme était ton débiteur et dont le montant s'élevait à trente-trois bourses? L'en tiens-

tu quitte entièrement ? — *Le Négociant.* Oui, Seigneur. — *Le Caziasker.* Et toi, Mohammed, tiens-tu quitte ce négociant de la somme que tu lui as remise? — *M-d.* Oui, Seigneur. — *Le Caziasker.* Prendrai-je les personnes ici présentes à témoin que vous vous êtes mutuellement déchargés de toute espèce de réclamation et qu'aucun de vous n'a plus rien à payer ni à demander à l'autre. — *Le Négociant et Mohammed.* Prenez-les à témoins. — *Le Caziasker.* Très-bien. Faites-vous donner la sentence. — *Le Drogman.* Venez, allons recevoir la sentence et nous reposer.

XX[e] DIALOGUE.

Le juif va trouver le droguiste. Ce qui se passe entre eux.

Mouça. A merveille, Mohammed! j'avais changé mon costume; je m'étais déguisé, et partout où tu allais, je te suivais. Par ma barbe, c'est bon. Le bénéfice est suffisant. De toutes manières, quand tu auras pris ta part, la mienne se montera encore à sept ou huit bourses. Encore un peu, j'allais rendre l'ame d'impatience; je me disais : ah! quand donc Mohammed reviendra-t-il à sa boutique? — *Mohammed.* Que veux-tu, juif? Que Dieu t'assiste. — *Mouça* Monsieur, je ne suis point un mendiant.... Ne m'as-tu pas encore reconnu? Regarde-moi. Ne suis-je pas ce courtier Mouça, qui t'ai fait gagner quinze à seize bourses? — *Mohammed.* Comment, juif? As-tu perdu l'esprit? Es-tu fou? Depuis quelques momens tu marmottes des sottises devant ma boutique. Si tu es un fou, j'ai un bâton tout prêt; si tu es un mendiant, que le Ciel t'assiste, et si tu es un effronté, j'ai encore plus de front que toi. Mais je vois ce que c'est : tu n'as pu encore d'aujourd'hui entraîner personne dans le péché. Que Dieu détruise ta maison et ta religion, infidèle! Ote-toi de devant ma boutique, ou je te casse la tête. — *Le Juif à lui-même, en s'en allant.* Tombe sur toi la colère de Dieu! Je savais bien qu'il n'y avait rien de bon à gagner avec de pareilles gens. Maintenant je suis perdu d'honneur auprès des négocians. Plût au Ciel que j'eusse rendu l'ame et que je ne fusse jamais allé dans le quartier de ce maudit homme! Ma foi, le proverbe a bien raison de dire : la meilleure finesse est de n'en point avoir. Non, l'on ne me reprendra plus dorénavant à croire les paroles des Musulmans, et à tromper personne. Je veux retourner vers mes anciens camarades et ne plus avoir affaire qu'avec eux.

LETTRES, BILLETS ET ACTES.

(Page 27.)

Par la grâce de Dieu Très-Haut,

Que cette lettre parvienne à la connaissance de nos frères très-honorés, Monsieur Antoine et son fils, les très-estimés.

Nos chers et honorés frères, notre beau-frère Monsieur Antoine et son fils, les très-estimés; que Dieu Très-Haut les ait en sa garde! Ainsi soit-il!

Après vous avoir présenté les desirs infinis et tous les souhaits distingués et multipliés que nous formons pour jouir de votre noble vue et vous trouver en parfaite santé, comblés par la grâce du créateur de faveurs abondantes, nous vous exposons qu'antérieurement à la date de la présente, nous vous avons envoyé plusieurs lettres, voie de Trieste, de Livourne, et de Smyrne par le bâtiment du capitaine français Zanout. La dernière vous a été expédiée par Smyrne, en date du 27 octobre. Nous vous y annonçions que nous avons reçu, voie de Smyrne, le ballot de drap, et que nous l'avons débité au prix de trois cent quatre-vingts piastres, à trois mois de terme. Nous vous avons donné aussi, sur tous les prix et les affaires de notre place, des détails qu'il serait superflu de répéter. Nous souhaitons que, lorsque toutes ces lettres parviendront entre vos mains, ainsi que la présente, vous soyez au comble de la prospérité.

Aujourd'hui nous vous écrivons d'abord pour nous informer de votre précieuse et noble santé, ensuite pour vous instruire que précédemment, dans un moment des plus fortunés, nous avons reçu vos trois lettres par voie de Smyrne. Quelque temps après est arrivé le bâtiment de Cartesi, et il nous a apporté votre chère lettre. Votre serviteur Michel est arrivé en bonne santé par le même navire, et nous a transmis vos complimens. Que notre seigneur vous préserve de toute calamité! Il est venu ensuite un second navire par lequel nous sont parvenues vos chères lettres au nombre de quatre, la dernière en date du 29 septembre. Nous les avons lues et nous avons rendu grâce à la majesté divine de ce que vous étiez parfaitement bien portans. Vous nous reprochez de ne point vous écrire et vous nous dites que, depuis l'arrivée de nos sœurs chez vous, vous n'avez point reçu de nos lettres. Cependant, Messieurs, nous vous écrivons sans interruption par toutes les voies, et nous vous donnons toutes les nouvelles possibles. Sans doute en ce moment ces lettres vous ont été remises, votre réponse est en route, et nous apprendra des choses satisfaisantes, s'il plaît à Dieu.

Nous avons pris connaissance de ce que vous nous marquez au sujet de notre gomme : quelle est toujours entre vos mains et que vous faites vos efforts pour la débiter à des prix convenables. Que Dieu bénisse vos soins! Nous n'attendions pas moins de votre part. Vous nous dites que la qualité n'en est pas très-bonne. En effet, cela est vrai, et nous-

mêmes, dans le temps, nous vous avons prévenus que cette gomme était gâtée. Mais nous espérons de vos bons soins que notre peine ne sera point perdue. Aujourd'hui encore nous vous en adressons une partie par ce bâtiment.

Nous vous prions ensuite de nous envoyer par votre frère Élias, un reçu constatant que vous avez touché ce qui vous était dû par feu notre gendre. Il est très-nécessaire de nous faire parvenir ce reçu conformément aux usages ; veuillez bien excuser nos instances. Relativement au solde dont vous nous étiez débiteurs, vous nous dites que vous l'avez payé à notre sœur Barbe, suivant ce que nous vous avions marqué. Fort bien ; nous avons aussitôt inscrit ce paiement sur votre compte. Voilà tout ce que nous avions à vous mander ; faites-nous toujours l'honneur de nous donner de vos nouvelles, et conservez-vous.

Au Caire, le 22 novembre 1814. Celui qui fait des vœux pour vous,

GABRIEL ID.

(Page 28.)

Mon frère bien aimé, mon noble ami, chère âme de ma vie, Monsieur Caussin ; que Dieu Très-Haut prolonge ses jours ! Ainsi soit-il !

Un ami brûlant du desir de te voir, t'exprime ses sentimens ; s'il voulait t'instruire de ses regrets et de la douleur que lui cause ton absence, le détail de ce qu'il éprouve serait trop long; il ne peut que s'écrier : plaise au Dieu qui réunit les amis, de mettre un terme prochain à notre séparation !

Je te dirai, mon cher ami, que te t'ai envoyé précédemment plusieurs lettres, dans la dernière desquelles était celle que t'a écrite notre frère Cardin. J'espère qu'elles te seront toutes parvenues et t'auront trouvé en bonne santé. Cependant je suis étonné de ton silence à mon égard ; car plusieurs bâtimens sont arrivés, et je n'ai pas eu le plaisir de recevoir une seule lettre de toi. Puisse ce retard dans ta correspondance n'avoir aucune cause fâcheuse ! Je suis inquiet sur ton compte et sur celui de mon frère, de la lumière de mes yeux, Alphonse, dont l'absence soulève aussi dans mon cœur les vagues du chagrin. Daigne le Seigneur m'accorder la grâce de vous voir tous deux le plutôt possible !

Je vais t'apprendre ce qui se passe de notre côté. Tout est changé, et il n'y a plus aucun agrément à Alep. Véritablement je te félicite de ce que tu n'es plus dans ce pays ; car depuis quelque temps, notre position devient bien triste. D'abord à cause des nouvelles de guerre qui arrivent de toutes parts ; je veux parler de l'insurrection des Grecs contre la Sublime-Porte, et de l'attaque dirigée par les Persans (1) contre le gouverneur de Bagdad. Ensuite

---

(1) J'ai omis l'épithète qui accompagne, dans le texte, le nom des Persans ; elle est empruntée à l'histoire d'Antar, *Sirèt Antar*. Dans cet ouvrage les guerriers Arabes donnent souvent aux Persans leurs ennemis, la qualification de *thanadjir*, qui désigne des hommes adonnés au vice nommé en arabe *ebnet*. *Voy.* Golius, p. 10.

une troisième perfidie vient d'éclater dans ces circonstances; l'auteur est Abdallah Pacha qui s'est révolté et a le dessein de se maintenir dans St-Jean-d'Acre. Les maux qui affligent aujourd'hui la côte de Syrie n'ont point de semblables dans le monde entier. Depuis quelques jours, ce Pacha dépourvu de raison a envoyé lever deux ou trois fois des contributions sur toutes les villes soumises à son autorité et principalement sur Tripoly dont les habitans n'ont conservé que leurs chemises; c'est au point qu'ils sont réduits à demander l'aumône. La dureté barbare de ce Pacha est bien étonnante, et personne n'a jamais entendu parler d'une inhumanité pareille. Maintenant tout le monde est en proie à la crainte et à la terreur, particulièrement les habitans de Lattaquie dont la situation est pitoyable. Ils songent tous à prendre la fuite. Il y a quelques jours qu'il vint un ordre du Pacha, portant la destitution du Mutsellim que lui-même avait envoyé à Lattaquie et investi du commandement. Aussitôt que cet officier en fut instruit, il s'enfuit et se mit en état de défense dans la forteresse de *Markab*, sur la route de Tripoly. Cette nouvelle porta aussi l'effroi dans le cœur du douanier qui s'évada également et se réfugia en Caramanie. Enfin les événemens qui se succèdent, troublent les âmes, et aveuglent les yeux. Pour moi, toute mon inquiétude c'est de voir arriver quelque malheur aux Francs dans ces contrées. Que Dieu leur soit propice! Ce Pacha semble être fou; ses actions n'ont de règle que son caprice. Nous ne pouvons donc que dire: nous prions le maître bienheureux de ramener toute chose au meilleur ordre possible. En outre ce Pacha fait maintenant une expédition contre Damas; il veut s'y emparer violemment de l'autorité, et probablement il se rendra bientôt maître de cette ville par la force des armes, parce que son armée est nombreuse, et que l'avidité de ses soldats est excitée par l'appât de ses richesses. Tu penses bien en effet qu'il les attache à ses intérêts en leur faisant des largesses considérables. Nous sommes maintenant dans l'incertitude sur le sort qui nous attend. Dieu est plus grand que lui.

Voilà les nouvelles que j'avais à te donner. Que Dieu prolonge tes jours! Je fais des vœux pour toi.

Celui qui desire impatiemment de te voir,

Alep, le 27 mars 1822.

Ton frère N.

(Page 30.)

Par la grâce de Dieu Très-Haut,

Que cette lettre, après être parvenue à Alep la blanchâtre, soit remise au personnage glorieux et auguste, Monsieur Djaki le très-honoré; puisse sa fin être marquée au sceau du bonheur et de l'orthodoxie! Bedouhh (1).

Nous offrons les plus vifs sentimens d'amitié, les plus nombreux témoignages d'affection à celui que nous aimons du fond de notre cœur, avant de l'avoir vu, qui est l'exemple de ses

---

(1) Ce mot que l'on écrit souvent sur l'enveloppe des lettres, est une espèce de talisman qui doit leur servir de sauve-garde. *Voy.* Chrestomathie de M. de Sacy, Vol. III, pag. 349.

égaux et le plus distingué des notables de sa nation, au personnage très-glorieux et très-auguste, Monsieur Djaki, le très-honoré; puisse sa fin être marquée au sceau du bonheur et de l'orthodoxie! puisse le ciel le guider dans le chemin de la vérité et de la droiture, et exaucer tous ses desirs! Le but de cette lettre amicale est d'abord de nous informer des dispositions de votre esprit lumineux et de vous demander des nouvelles de votre humeur pleine d'agrémens; ensuite, la liaison intime qui s'est formée entre nous et notre cher Monsieur Vidal, liaison dont les nœuds sont indissolubles, l'a engagé à nous écrire dernièrement une lettre, dans laquelle il nous annonce qu'il a eu connaissance de l'intention où nous sommes de nous rendre à Alep; et, comme la fidélité est la marque de son caractère, il vous adresse, à ce qu'il nous dit, une lettre de recommandation en notre faveur, avec prière de porter sur nous vos regards bienveillans. Il s'est acquis ainsi de notre part une reconnaissance infinie, et jamais nous n'oublierons, ou ne ferons semblant d'oublier la délicatesse de son procédé. Nous lui avons en effet une double obligation; d'abord parce qu'il a rempli à notre égard les devoirs de l'amitié, et nous a montré que, près ou loin de nous, il en suit constamment les voies; ensuite, parce qu'il a formé entre vous et nous les liens de la correspondance. Puisse le Seigneur nous accorder la faveur de vous voir l'un et l'autre, et de nous rassassier du plaisir d'être avec vous! Comme nous habitons maintenant Damas, avec la grâce de Dieu dont la bonté et la science n'ont point de bornes, nous vous prions instamment, si vous avez quelque affaire en cette ville, de nous en charger; nous nous engageons à exécuter vos commissions aussitôt que vous nous les aurez indiquées. C'est là tout ce que nous avions à vous dire; nous faisons des vœux pour vous.

Écrit dans la ville bien gardée de Damas, le 10 de djemada eloula, année 1234.

Celui dont le cœur est sincère,
MOHAMMED AMIN.

(Page 31.)

Mon cher frère, Monsieur Caussin, que Dieu Très-Haut le conserve!

Après t'avoir présenté les desirs sincères que je forme pour te voir parfaitement heureux et bien portant, voici ce que j'ai à te mander: Apprends que le 13 août, à 9 heures et demie du soir, il y a eu un grand tremblement de terre qui a renversé Alep de fond en comble. Quelle nuit affreuse nous avons passée entre la mort et la vie, jusqu'au matin, où nous avons pu enfin sortir des portes de la ville! Et ne nous demandez pas de quel effroi, de quelle horreur, de quelles angoises cruelles nous avons été saisis dans cette catastrophe épouvantable qui nous avait plongés dans un état semblable à la mort! Mais nous remercions Dieu de ce que nous avons échappé à ce péril dont personne n'espérait se tirer sain et sauf, au milieu des décombres et des ruines d'Alep. La circonstance qui a rendu cet événement plus terrible, c'est qu'il a eu lieu pendant la nuit. Véritablement chacun de nous a cru que c'était la fin du monde; et, chose étonnante! de tous les Francs chrétiens, il n'a péri que le fils aîné de M. Martin. Mais quant aux juifs, aux musulmans, aux chrétiens rayas qui ont été tués, ne nous en parlez pas! leur nombre est immense; on l'estime à plus de 25,000 individus. Les

juifs (francs) ont perdu M. Ezra consul d'Autriche, et la fille de M. Éliaho, Hanné l'estropiée, ainsi que plusieurs juifs allemands.

Maintenant nous nous trouvons campés sous des tentes dans les jardins, parce que les tremblemens de terre se succèdent sans interruption ; la crainte et l'inquiétude nous ôtent toute espèce de repos. Puisse le Seigneur nous être propice et étendre sur nous sa miséricorde! Comme toutes nos maisons ont été détruites, sans exagération, nous avons été obligés d'en faire construire de nouvelles en planches, dans le jardin du Kettab. Tous les français et les Francs des autres nations font élever des habitations semblables sur le monticule qui est dans ce jardin. Déjà quatorze maisons sont construites ; celle de notre consul est sur le point d'être achevée, et nous devons nous y transporter dans trois jours. J'ai voulu vous instruire de ces détails, de peur que vous n'apprissiez indirectement cette triste nouvelle et que vous ne fussiez inquiets sur notre sort.

Tu sauras aussi que ces tremblemens de terre se sont fait sentir dans toute la Syrie d'une manière terrible. Heureusement qu'à Lattaquie aucun des Francs n'a péri, parce qu'ils étaient pour la plupart à la campagne. Notre famille était à Bisnada et n'a éprouvé aucun accident personnel; mais notre maison située dans la ville, s'est écroulée et a enseveli notre mobilier sous ses débris dont la chûte a tout fracassé. On n'a pu rien sauver. C'est sans doute dans cette occasion qu'on peut dire : les biens sont la rançon de la vie. Je remercie Dieu du salut de ma famille; car le salut est un trésor. Que cela soit aussi connu de toi. Puisse le ciel prolonger tes jours! Je fais des vœux pour ton bonheur.

Le 19 septembre 1822.

Celui qui fait pour toi des vœux continuels,
Ton frère Geoffroy.

(Page 33.)

Par la grâce de Dieu Très-Haut,

Que cette, lettre après être heureusement arrivée à Zouk Mikaël, ait l'honneur de baiser les mains du père glorieux et vénéré, le curé Jean de Constantinople, le très-honoré.

Père glorieux et respecté, le curé Jean, le très-honoré, puisse le Seigneur sanctifier toujours ses œuvres!

Je baise d'abord vos mains vénérables, et je vous prie de ne jamais cesser d'adresser pour moi au Ciel vos vœux purs et toujours exaucés. Ensuite, si vous daignez demander des nouvelles de votre fils, apprenez que, grâce à la bonté divine et par l'heureux effet de vos prières, je jouis d'une parfaite santé. Quant au livre en question, je l'avais donné au petit domestique pour qu'il vous le remît; mais ce domestique est de Déroun, et vous connaissez le peu de mémoire des gens de Déroun. Moi-même je n'y ai pas songé depuis. J'ai reçu votre

mahmoudy (1), et je vous en envoie la monnaie en paras, dans un cornet de papier. Honorez-moi de toutes vos commissions; m'indiquer le moyen de vous servir, sera me donner une agréable nouvelle. Je baise vos mains une seconde et une troisième fois.

Votre fils qui fait des vœux pour vous,

Jacob Allam.

P. S. Je vous envoie ci-inclus un pli à l'adresse de Monsieur Adjouri à Djebaël. S'il part aujourd'hui quelque *moucre* (2) de Zouk pour Djebaël, je vous prie de lui remettre ce pli; sinon faites le parvenir par un exprès. Pardonnez-moi la peine que je vous donne.

(Page 34.)

Par la grâce de Dieu Très-Haut,

Que cette lettre ait le bonheur de baiser les mains de Monseigneur le très-noble et très-vénérable évêque Jean Maroun, Vicaire-Patriarchal.

Monseigneur très-noble et très-vénérable,

Je baise avec le plus profond respect vos mains généreuses, et je vous prie de m'accorder toujours votre bénédiction. Depuis long-temps je n'ai pu m'informer de votre précieuse santé et appeler sur moi l'attention de votre esprit incomparable; le siège de notre ville et l'interruption des communications m'ont empêché de remplir ce devoir. J'espère que vous êtes parfaitement bien portant. Voici ce qui s'est passé à Alep : l'insurrection a commencé le 23 octobre et s'est prolongée pendant cent jours. Aussitôt que la Sublime Porte fut instruite de cette révolte, elle envoya des firmans à dix Pachas pour leur enjoindre de marcher avec leurs troupes au secours du Pacha d'Alep, et de réduire la ville par la force des armes, s'ils ne pouvaient ménager un accommodement. Trois Pachas seulement se présentèrent; c'était Djélaleddin Pacha, fils de Tchapan, Loutfoullah Pacha et Békir Pacha. Leurs troupes réunies se montaient à douze mille hommes. Ils s'efforcèrent d'abord de négocier la paix, et lorsqu'ils eurent reconnu que le peuple, craignant pour sa sûreté, ne consentirait point à rendre la place, ils commencèrent les attaques, lancèrent des boulets et des bombes, firent jouer des mines et s'emparèrent de quatre rues des faubourgs. Malgré cet avantage, ils ne

---

(1) Pièce d'or de la valeur de 25 piastres turques, frappée sous le sultan Mahmoud actuellement régnant.

(2) En italien *mucaro*. Ces mots dérivés du mot arabe *m'kari*, sont adoptés par les Francs de Syrie pour désigner les gens qui transportent des marchandises sur des mules, des ânes ou des chevaux, et qui louent des montures aux voyageurs.

pouvaient se rendre maîtres d'Alep; mais enfin le peuple se lassa et résolut de faire la paix, dans la crainte de manquer de munitions.

Cependant le bruit s'était répandu que le Pacha avait dit : Quiconque viendra de la part des habitans me proposer des conditions de paix, je lui ferai trancher la tête. Ces paroles étaient motivées sur ce que les Alepins lui avaient témoigné plusieurs fois le desir de rentrer sous son obéissance et avaient même conclu avec lui certains accords. Ils avaient ensuite manqué à leur parole, et Son Excellence en avait été extrêmement courroucée. En conséquence les chefs du peuple s'assemblèrent dans l'hôtel du Consul de France avec les autres Consuls Européens; ils rédigèrent une adresse au Pacha, pour lui demander le pardon de tout ce qui s'était passé; ils s'engagèrent à laisser entrer dans la ville le Mutsellim (1) avec 500 soldats. Ils apposèrent ensuite leurs cachets sur cette adresse, et prièrent le Consul français de la faire porter au Pacha par les Drogmans de France qu'il chargerait d'intercéder au nom de tous les Consuls en faveur des habitans. En effet, le lendemain les Drogmans de France se rendirent auprès du Pacha et sollicitèrent de lui l'envoi du Mutsellim et une amnistie générale. Le Pacha leur accorda leur demande et fit partir le Mutsellim, aussitôt que les Alépins eurent abattu leurs barricades. Il pardonna à tout le monde, excepté à Mohammed Agha fils de Hassan Katché qui était l'auteur des troubles. Le Pacha lui avait fait parvenir un firman venu de Constantinople, en lui prescrivant de le publier. Mohammed Agha avait tenu ce firman secret et avait ainsi empêché le peuple de se soumettre aux ordres du Sultan. Avec ce chef on fit périr cinq factieux qui avaient excité la populace à massacrer le Mutsellim, le jour de son entrée dans la ville. Maintenant, grâce à Dieu, nous jouissons d'une parfaite tranquillité. Les choses sont revenues à leur ancien état. C'est là tout ce que j'avais à mander à votre sainteté. Je baise vos mains une seconde et une troisième fois. Que le ciel vous conserve !

Alep, le 20 mars 1820.

Votre fils qui ne cesse de faire des vœux pour vous,
PIERRE HOMSI.

(Page 35.)

Gloire des seigneurs respectés, le plus distingué des personnages éminens, El Hhadj Omar Agha, gouverneur actuel de Seyde; que Dieu Très-Haut le conserve !

Après vous avoir offert tous mes complimens et mes hommages, ainsi que les vœux que je forme pour vous voir, voici ce que j'ai l'honneur de mander à votre Seigneurie. Je vous envoie une ordonnance de Son Excellence le Vizir, pour que vous me donniez seize *gharars* (2)

---

(1) Lieutenant de police et gouverneur d'une ville pour un Pacha.

(2) La mesure appellée *gharara* contient douze *choumboul;* le *choumboul* contient six *mudd*. Le *mudd chami*, ou de Damas, peut être évalué à sept ou huit litres de France; le *mudd bairouti*, ou de Bairout, est un peu plus que double du premier. Le *choumboul* de Bairout équivaut à treize *mudd* de Damas.

d'orge au prix coûtant. J'espère que vous voudrez bien les faire remettre à celui de mes gens qui vous portera cette lettre; il vous en comptera le prix. Que Dieu prolonge vos jours!

Votre ami sincère,

Le 20 décembre 1820. DE PORTE.

(Page 36.)

Ordre d'un Pacha (servant de passeport.)

Honneur des tribus arabes, vous Cheikh Doueihhi, Cheikh d'Anazès, vous tous Cheikhs des autres tribus, apprenez que le porteur de notre mandement est un seigneur français qui se rend chez les Anazès et autres tribus arabes, pour acheter des chevaux. Nous desirons que lors de son passage chez vous, vous ne permettiez à personne de lui susciter des désagrémens et de s'ingérer dans ses affaires; que vous ayez pour lui tous les égards possibles et que vous veilliez à sa sûreté. S'il plait à Dieu Très-Haut, quand notre présent mandement vous sera parvenu, et que vous aurez pris connaissance de sa teneur auguste, vous y ajouterez foi, et vous vous conformerez à ce qui vous est prescrit. Gardez-vous bien de vous en écarter. Salut!

KHOURCHID AHHMED,

Le 21 de chaban, année 1234. Gouverneur d'Alep la blanchâtre.

(Sceau du Pacha.)

(Page 37.)

Reçu.

Le motif de cet écrit, c'est que j'ai reçu de Mardo de Diarbèkr, à l'acquit de M. Monge négociant français, la somme de mille piastres, dont la moitié (pour fixer d'une manière certaine la quotité de la somme entière) est de cinq cents piastres. Afin de constater ce paiement, j'ai tracé cet écrit et je l'ai remis entre les mains du susdit Mardo.

Le 5 de rèdjèb 1234. OSMAN MOUHHSIN.

(Page 37.)

Obligation.

Bon pour cinq cent trente-quatre piastres seulement.

L'objet de cet écrit, c'est que je reconnais devoir au porteur de ce billet légal, Monsieur Youcef Traboulsi, la somme de cinq cent trente-quatre piastres, dont la moitié (afin de fixer la quotité du tout) est de deux cent soixante-dix-sept piastres, en piastres du Sultan, en monnaie bonne et ayant cours aujourd'hui. J'ai touché la somme susdite en une seule fois, dans une seule entrevue; je l'ai reçue par les mains de témoins musulmans, et Dieu est le meilleur témoin. Monsieur Youcef Traboulsi a bien voulu m'accorder du temps pour le paiement et consentir à ce que je lui donne chaque semaine des à-comptes successifs, de sorte que dans un terme de trois mois je me sois entièrement acquitté. Telles ont été nos conventions; afin de les constater et de pourvoir à ce qu'elles ne tombent point dans l'oubli, j'ai remis à Monsieur Youcef cet écrit dont il fera usage au besoin.

Le 20 de chewwal 1232.

Celui qui se reconnaît obligé par ce billet,
YAKOUB GHOURI.

Témoins: IÇA EDDHAHER, MOHHAMMED EL MOUSSALI, ELHHADJ OMAR.

(Page 38.)

Certificat de noblesse d'un cheval.

Salut à celui qui lit ces caractères et qui a le sentiment du bien! Nous humbles serviteurs de Dieu Très-Haut, nous certifions et nous attestons, par notre bonheur, par notre sort et par nos ceintures, que le poulain alezan âgé de trois ans, qui a une étoile blanche sur le front, trois pieds blancs et un pied droit sans balzane, est un Kohhailan el Adjouz pur, plus pur que le lait; sa mère est une jument Kohhailan appartenant à Manè fils de Rachid de la tribu de Rous; son père est le cheval d'Iça Eddhaher, également Kohhailan; tous trois sont de ces chevaux dont Dieu a parlé dans son livre saint: *Par les coursiers qui volent avec rapidité et font jaillir sous leurs pieds des étincelles, qui, dès le point du jour, s'élancent, font lever des tourbillons de poussière, et s'enfoncent au milieu des ennemis* (1); de ces chevaux que Dieu a créés par le souffle des vents, qu'il a donnés au prophète (puisse le Seigneur répandre sur lui ses bénédictions!) et que celui-ci a distribués à ses compagnons. C'est à leur louange que le prophète a dit: *Les coursiers portent sur leur front des signes garants du bonheur; leur dos est un siége de gloire, leurs flancs*

(1) Coran, chap. C

sont un trésor. Nous avons rendu témoignage de ce que nous savons, et nous ne connaissons pas ce qui est caché. Fin de ce certificat rédigé dans de bonnes intentions.

Témoins : ALI CHEIHHAN, KHALF EL KATTHACH, HÉLAL EBN RACHID.

(Page 39.)

Contrat (sous seing-privé.)

Voici les termes de l'accord passé entre Monsieur Rey négociant français et Tannous fils de Mouça el Kouça généralement appelé Abou Zemiro : Monsieur Rey s'associe avec Tannous ; il mettra dans le magasin commun des marchandises européennes et autres, suivant ce qui se pratique parmi les négocians connus. Les bénéfices seront répartis également entre eux deux, et chacun devra supporter aussi une part égale des pertes (puisse le ciel ne point leur en faire éprouver!). Monsieur Rey a de plus imposé à Tannous certaines conditions, telles que de ne faire ni prêt, ni emprunt, sans son avis ; de n'entreprendre aucune opération, sans son avis ; de l'informer exactement de toutes les nouvelles relatives au commerce. Si Tannous s'écarte des clauses auxquelles il se soumet, son père, le maître Mouça Kouça généralement appelé Abou Zemiro, sera responsable des pertes que la Société pourra avoir faites. Le susdit maître Mouça Kouça a donné à Monsieur Rey pour hypothèque sa maison située dans Acre, connue sous le nom de maison d'Abou Zemiro, voisine de la cour de l'Église des Grecs, et dont la totalité comprend deux pièces voûtées, une salle ouverte sur la cour (1), également voûtée, au-dessus desquelles sont trois chambres hautes dont le plafond est formé de planches et de poutres. De cette maison dépend un four construit en voûte, destiné à cuire le pain, et dont la porte est située hors de la maison. Ce four est surmonté de deux chambres hautes dont le plafond est formé de planches et de poutres Dans l'année (de l'hégire) 1181, cette maison était donnée pour hypothèque au maître Youcef Chemma qui la vendit à Monsieur Jean Martin : celui-ci la transmit à son frère Monsieur Blaise Martin négociant français. Enfin, à l'époque présente, le propriétaire primitif de cette maison, le maître Mouça Abou Zemiro, vient de la racheter, en acquittant les sommes pour lesquelles elle était hypothéquée. Après en avoir repris ainsi possession, il l'a donnée en hypothèque à Monsieur Rey, lorsque celui-ci s'est associé avec son fils Tannous, et que Tannous s'est obligé à remplir les conditions à lui imposées de se conformer en tout au sentiment de Monsieur Rey, et de ne faire ni prêt, ni emprunt, sans son avis. Si Tannous manque à ses engagemens, Monsieur Rey aura son recours contre Mouça Kouça père de Tannous ; il pourra

---

(1) Le mot *iwan*, ou plus vulgairement *liwan*, désigne une espèce de salon dont un côté est ouvert sur une cour et forme une grande arcade. Les trois autres côtés sont ordinairement garnis, dans les maisons aisées, de soffas dont les coussins sont appuyés contre les murs ; le sol en est toujours plus élevé que celui de la cour. Presque toutes les maisons de Syrie ont de ces *liwan*. C'est là qu'en été l'on reçoit des visites ; l'on s'y réunit le soir pour souper et prendre le frais.

vendre ce qui lui est donné pour hypothèque, la maison, le four et autres propriétés dont il va être fait mention.

Le maître Mouça Kouça a encore donné pour hypothèque à Monsieur Rey la moitié d'un magasin situé dans Acre, près du café de Semmour, dont le plafond est formé de planches et de poutres, et dont les enfans d'Andréa possèdent conjointement entre eux la seconde moitié; plus la moitié d'une boutique située dans Acre, dont le plafond est fait de planches et de poutres, qui est contiguë au magasin susdit, et dont les enfans d'Andréa possèdent aussi conjointement entre eux la seconde moitié. Les enfans d'Andréa ont acquis la propriété de ces moitiés de magazin et de boutique, en l'achetant aux enfans d'Yd, cousins du susdit Mouça Abou Zemiro.

Or, ces différentes propriétés, maison, four, moitié de magasin et moitié de boutique, sont données par Mouça Kouça pour sûretés à Monsieur Rey, dans la crainte qu'il ne perde les valeurs mises en communauté et confiées à Tannous, si celui-ci n'observerait pas les conditions qui lui sont imposées. Dans le cas où Tannous manquerait à ses engagemens, son père serait responsable de toutes les pertes qui pourraient en résulter, et Monsieur Rey aurait la faculté de vendre les propriétés susdites.

Si Monsieur Rey voulait rompre cette association, il en serait le maître, mais il serait tenu de se charger du recouvrement et du paiement des dettes actives et passives de la société contractées avec son agrément. De même si Tannous voulait se retirer de la société, il en serait le maître, mais il devrait également se charger des dettes actives et passives de la société, quelqu'en fut le montant. C'est pour cet objet que son père le cautionne, en donnant des sûretés à Monsieur Rey. Celui-ci disposera comme il lui plaira des biens hypothéqués, afin de s'indemniser des pertes qu'il aura faites dans la société. Cet accord a été conclu et rédigé le jour béni du lundi 7 de Ramazan, année 1200.

Témoins : le Cheikh Abdallah, El Hhadj Hhaçan, El Hhadj Osman Abou Leila.

(Page 41.)

Acte (passé devant le Cadi.)

. . . .

Le contenu de cette pièce est conforme à la vérité.

Écrit par moi pauvre serviteur de Dieu Très-Haut,

. . . .

El Hhadj Mohhammèd Amin, Cadi d'Acre la bien gardée.

(Sceau du Cadi.)

Devant le siége de la loi noble et pure, le tribunal de la religion éminente et glorieuse, dans Acre la bien gardée (que Dieu Très-Haut la fasse prospérer!), en présence du ma-

gistrat chargé d'y rendre la justice, le docteur Hanéfi qui a apposé son illustre seing en tête de cet écrit (puisse le Ciel éterniser ses vertus, sa gloire et sa grandeur!), a comparu par devers nous Monsieur Rey, négociant français, l'honneur des nations chrétiennes, lequel a déclaré remettre une moitié de magasin hypothéquée entre ses mains, à la disposition du maître Mouça Kouça; car le susdit Mouça a donné pour hypothèques à Monsieur Rey différentes propriétés, savoir: une maison située dans Acre, connue sous le nom de maison d'Abou Zemiro, voisine de la cour de l'église grecque, et dont la totalité comprend deux pièces voûtées, une salle ouverte sur la cour, également voûtée, au-dessus desquelles sont trois chambres hautes dont le plafond est formé de planches et de poutres; un four destiné à cuire le pain, ayant sa porte hors de la maison, surmonté de deux chambres hautes avec plafond de planches et de poutres; la moitié d'un magasin situé dans Acre, proche le café de Semmour, ayant un plafond fait de poutres et de planches; enfin la moitié d'une boutique contiguë à ce magasin et ayant également un plafond de poutres et de planches. Ensuite le maître Mouça Kouça ayant eu besoin de la moitié du magasin pour la donner comme hypothèque à un autre, ou pour la vendre, a demandé à Monsieur Rey la faculté d'en disposer. Monsieur Rey l'a lui a accordée, et cette moitié de magasin ne fait plus partie des propriétés données pour hypothèques à Monsieur Rey, qui sont la maison et le four, avec les chambres hautes qui sont au-dessus, ainsi que la moitié de la boutique; propriétés pour lesquelles l'hypothèque est bonne, légale et déclarée valable. Monsieur Rey s'est désisté de ses droits sur la moitié du magasin le 20me jour du glorieux mois de Chaban, année 1203, mil deux cent trois.

Témoins: Mohhammed Salehh, El Hhadj Abdallah, Cheikh Saïd.

(Page 43.)

Noms des mois, manière de les écrire en abrégé.

Mois Musulmans.

. . . .

Mois Grecs.

Janvier, Février, etc. . . . .

FIN.

ERRATA

De la Grammaire.

Page	8	ligne	8	رمىَ , علىَ	*lisez.* رمّى , علّى.
	9		19	dominations.	dénominations.
	10		19	لنَخفْض.	النَخفْض
	24		7	*ouessl.*	*ouessel.*
	43		8	إئن.	إبْن.
	60		9	*ell* (الْ).	*ell* (الّ).
	67		6	حمسين.	خمسين.
	68		13	*hheurer.*	*hheurrer.*
	77		8	on fait.	on en fait.
	82		2	prooncen	prononce.

Du Texte Arabe.

Page	١٧	ligne	18	العرضجال	*lisez.* العرضحال.
	٢٢		١١	هديك.	هذيك.
	٢٧		16	ايلول.	ت ٢

N. B. Les points diacritiques de quelques lettres, notamment de plusieurs *bé* (ب) placés à la fin des mots, sont tombés dans le cours du tirage de cet ouvrage. Il est inutile d'indiquer ces légères fautes qui ne se trouveront point dans tous les exemplaires, et que le lecteur pourra facilement rectifier.

اسامی الشهور وتحريرها بالاختصار

شهور الاسلام

محرّم	صفر	ربيع الاوّل	ربيع الاخر	جمادى الاولى	جمادى الاخرة
م	ص	را	ر	جا	ج
رجب	شعبان	رمضان	شوّال	ذو القعدة	ذو الحجة
ب	ش	ن	ل	ذا	ذ

شهور الروم

كانون ثاني	شباط	ادار	نيسان	ايار	حزيران
ك ٢	ش				
تموز	آب	ايلول	تشرين اوّل	تشرين ثاني	كانون اوّل
			ت ١	ت ٢	ك ١

زميرو الواقعة في القرب من حوش كنيسة الروم المشتهلة كاملها على
بيتين عقد و ايوان عقد مركوبين بثلاث علالى مسقفين باللوح و
الخشب و الفرن ايضاً المجعول لآلة الخبز بابه خارج الدار مركوب
بعليتين مسقفين باللوح و الخشب و نصف الحاصل الكائن بعكا
الواقع جنب قهوة سهور المسقف باللوح و الخشب و نصف الدكانة
الملاصقة للحاصل المذكور المسقفة باللوح و الخشب ثم ان المعلم
موسى كوسا احتاج نصف الحاصل لاجل ان يرهنه عند غيره او يبيعه
فاستمح الخواجه ري بنصف الحاصل فسمح له به و ما بقى من
الامكنة المرهونة عند الخواجه من الدار و الفرن و العلالى التى فوقها و
نصف الدكانة رهناً صحيحاً شرعياً محكوماً به و بصحته و كان السماح
بنصف الحاصل في عشرين يوم خلت من شهر شعبان المعظم
سنة ١٢٠٣ ثلاث و مايتين و الف

شهود الحال

محمد صالح — الحاج عبدالله — الشيخ سعيد

القايم بعهدته و الكفيل على ذلك والده بموجب وضع رهنه و للخواجه التصرف بهذه المرهونات كيف يشا لاجل سداد غرشه من المال المنكسر على الحاصل جزى ذلك و حرر نهار الاثنين المبارك السابع من رمضان سنة ١٢٠٠

شهود الحجة

الشيخ عبدالله — الحاج حسن — الحاج عثمان ابو ليلى

حجة

الامر كما فيه و الواقع كما يحويه
نمقه الفقير اليه تعالى شانه
السيد الحاج محمد امين القاضى بمحروسة عكا
محل الخاتم

بمجلس الشرع الشريف الاطهر ومحفل الدين المنيف الانور بمحروسة عكا المحمية اجلها الله تعالى لدى متوليه الحاكم الحنفى الموقع خطه الكريم اعلاه ادام الله تعالى فضله و مجده وعلاه حضر لدينا فخر الملة المسيحية الخواجه رى الفرنساوى و سمح بنصف الحاصل المرهون تحت يده للمعلم موسى كوسا لان المذكور موسى وضع اماكنا عند الخواجه رى رهناً وهى الدار الكائنة باطن عكا المعروفة بدار ابى

بعليتين مسقفين باللوح و الخشب هذه الدار كانت مرهونة عند المعلم يوسف شها في سنة ١١٨١ احدى وثمانين ثم المذكور باعها للخواجه جان مرتين و المذكور انتقلت منه الى اخيه الخواجه بليزو مرتين الفرنساوي ثم في هذا الوقت وقت تاريخه استخلصها صاحبها الاصلي المعلم موسى ابو زميرو و دفع ما عليها ثم بعد استخلاصها رهنها عند الخواجه موسى ري لما اشترك هو و ابنه طنوس و تعاهد بما شرطه من عدم المخالفة و الادانة و الاستدانة الا برايه و ان خل بها شرطه على نفسه كان للخواجه الرجعة على ابيه موسى كوسا ان يبيع ما رهنه عنده من هذه الدار و الفرن و غيره مما سياتي ذكره ثم كذلك رهن المعلم المذكور عند الخواجه المزبور نصف الحاصل الكاين بعكا الواقع جنب قهوة سبور المسقف باللوح و الخشب شركة اولاد انضيرة بالنصف الثاني و رهن كذلك المعلم المذكور عند الخواجه المزبور نصف الدكانة الكاينة باطن عكا المسقفة باللوح و الخشب الملاصقة للحاصل المذكور شركة اولاد انضيرة بالنصف الثاني المتصل لاولاد انضيرة هذا النصف من الحاصل و الدكانة بالشرى من اولاد عبد اولاد عم موسى ابي زميرو المذكور فهذه المرهونات من الدار و الفرن و نصف الحصل و نصف الدكان رهنهم عند الخواجه خوفاً من ان ينكسر من المال الموضوع للشركة تحت يد ابنه طنوس اذا خالف ما شرطه الخواجه عليه فكل شي ينكسر عند المخالفة فالقايم به ابوه و للخواجه بيع هذه المبايع و متى اراد الخواجه المومى اليه ابطال هذه الشركة فهو مطلق الارادة غير انه الدين الذي على الحاصل و اليه باطلاعه فهو القايم بعهدته و ان نزع يده طنوس من الشركة فهو مطلق الارادة غير انه الدين الذي على الحاصل و اليه من جزئي وكلي فهو

مدحهم صلعم فقال الخيل معقود في نواصيها الخير ظهورها عز و بطونها كنز و ما شهدنا الا بما علمنا و ما كنا للغيب حافظين. تمت و بالخير عمت

شهود الحال

على الشيحان خلف القطاش هلال بن رشيد

حجة

هذه صورة ما اتفق عليه الخواجه موسى ري الفرنساوي و طنوس ولد موسى الكوسا المعروف بابي زميرو و ذلك ان الخواجه موسى ري المذكور يشترك هو وطنوس المزبور في الحاصل و يضع الخواجه من ماله بضاعة فرنجية و غير ذلك مما جرت به العادة الجارية بين التجار المعلومين و ان الربح مدلاً بينهما مناصفة و كذلك الخسارة لا قدر الله بها. و اشرط الخواجه على طنوس شروطاً منها ان لا يداين احداً الا برايه و ان لا يعمل شياً الا برايه و منها كلما يصدر من امر التجار يعلمه به فان خل بما شرطه على نفسه كان القايم بعهدة المال المنكسر ابوه المعلم موسى كوسا المعروف بابي زميرو و رهن المعلم موسى كوسا المذكور عند الخواجه موسى ري المزبور داره الكاينة باطن عكا المعروفة بدار ابي زميرو الواقعة بالقرب من حوش الكنيسة كنيسة الروم المشتمل كاملها على بيتين عقد و ايوان عقد مركوبين بثلاث علالي مسقفين باللوح والخشب و تبع لها فرن عقد لآلة الخبز بابه خارج الدار مركوب

واحدةً في مجلس واحد عن يدٍ شهود من المسلمين و الله خير الشاهدين واستخار علينا الصبر لن ندفع له كل جمعة شيًا بعد شي الى مدة ثلاثة اشهر نكون غلقنا المبلغ المذكور و على ذلك تم الاتفاق و لاجل البيان وعدم الزهق و النسيان كتبنا له هذا التمسك لوقت الاحتياج تحريراً فی ٢٠ ل سنة ١٢٣٢

المقر على نفسه
يعقوب غوری

شهود الحال

شهد على ذلك عيسى الظاهر

شهد فی ذلك محمد الموصلی

شهد بذلك الحاج عمر

حجة حصان

السلام على من يقرى الحروف و يفهم المعروف نقول نحن الفقرا الى الله سبحانه و تعالى اننا نشهد و نحط بحظنا و بختنا و حزامنا بان المهر الاشقر عمره ثلاث سنوات الذى بعقصته نجمة بيضا و محجل الثلاثة مطلوق اليمين فهو كحيلان العجوز صافی اصفى من الحليب امه كحيلانة فرس مانع بن رشيد من عشيرة الروس و ابوه حصان عيسى الظاهر كحيلان ايضاً من خيل الذى ذكرهم الله تعالى فی كتابه العزيز و العاديات ضبحاً فالموريات قدحاً فالمغيرات صبحاً فاثرن به نقعاً فوسطن به جمعاً من خيل الذى خلقهم الله من الريح و اهداهم الى النبى صلى الله عليه و سلم فرقهم على اصحابه و قد

وصول

موجب تحريره

هو انه قد وصلنى من ماردو الدياربكرلى عن ذمة الخواجه مونسج الفرنساوى مبلغ قدره الف غرش التى نصفها حفظاً لاصلها خمسماية غرش و لاجل البيان حررنا هذه الحروف و سلمناها ليد ماردو المذكور

السيدعثمان
محسن

فى ٥ جب سنة ٣٤

سند

المطلوب ٥٣٤
خمسماية واربعة و ثلاثين غرش لاغير

سبب تحريره و موجب تسطيره

هو انه عندنا و لازم ذمتنا الى ناقل هذه الوثيقة الشرعية الخواجه يوسف طرابلسى مبلغ قدره خمسماية و اربعة و ثلاثين غرش التى نصفها حفظاً لاصلها مايتين و سبعة و ستين غرش من الغروش السلطانية الصاغ المعامل بها يوم تاريخه فقبضنا المبلغ المذكور قبضة

المعروض للجناب الكريم هو انه واصلكم مرسوم من عند حضرة افندينا الوزير لتعطونا ستة عشر غرار شعير بالثمن فالمامول من جنابكم تسلموها لزلمتنا الحامل هذه الوثيقة و تاخذوا منه ثمنها و ادام الله بقاكم

محب مخلص

في ٢٠ ك ١ سنة ١٨٢٠

دى بورت

مرسوم او بيورلدى

مفاخر القبائل و العشائر شيخ ضويحى شيخ عنزة و باقى مشايخ العشائر عموماً تحيطون علماً انه رافع مرسومنا بكزاده فرنساوى متوجه الى اطراف عشائر و قبائل عنزة و غيرهم لاجل مشترا خيل فالمراد في مروره و عبوره لا تدعوا احدا يعارضه و يقارشه و يصيرله مزيد المراعاة و الصيانة ان شا الله تعالى حال وصول مرسومنا هذا ليدكم و وقوفكم على مضمونه السامى فتعتهدوه و تعملوا بموجبه و الحذر من وقوع حركة خلافه و السلام

خورشيد احمد

في ٢١ ش سنة ٢٣٤

والى حلب الشهبا

محل الخاتم

كذا و كذا و بعد ما تموا على قولهم و سعادته غضب غاية الغضب
فاجتمعوا رؤسا الخلق في قناق القنصل الفرنساوى مع سائر القناصل
و كتبوا ورقة للباشا بطلب الامان و الصفح عما جرى وعاهدوه انهم
يخربوا المتاريس و يفوتوا الى البلد المتسلم مع خمسماية عسكرى ثم
ختموا الورقة بختامهم و ترجوا القنصل الفرنساوى ان يبعثها مع
تراجمين فرنسا لكى يتشفعوا لاهل البلد عن لسان القناصل فثانى يوم
طلعوا التراجمين الى عند الباشا و قدموا له الورقة و ترجوه ان يرسل
المتسلم و يعطى الراى و الامان للجميع فاجابهم الى ذلك و بعث
المتسلم بعد ان اهل البلد هدموا المتاريس فعفا الباشا عن الجميع الا
عن محمد اغا ابن حسن قججة لانه كان راس الفتنة وكان أرسل له من
الباشا فرمان حضر من المحروسة حتى يبينة للناس و هو خباه ومنع
الخلق عن الاطاعة لامر السلطان و قتلوا معه خمسة اشقيا كانوا حركوا
الناس على قتل المتسلم يوم دخوله الى البلد فالان الحمد لله حصلت
غاية الامن و الراحة وكل شى رجع كالاول هذا ما لزم اعلمنا به قدسكم
و نقبل اياديكم ثانيا وثالثا ودمتم

مستمد الدعا ولدكم
بطرس حمصى

حرر بحلب فى ٢٠ ادار سنة ١٨٢٠

جناب حضرة فخر الامرا الكرمين وعين الاعيان المحترمين الحاج
عمر اغا متسلم صيدا حالاً حفظه الله تعالى

غب اهدا جزيل الاحترام و مزيد الاكرام و كثرة الاشواق اليكم

بمنه تعالى

يحظى بلثم ايادى جناب السيد الكلى الشرف و الجزيل
الاحتشام المطران يوحنا مارون الوكيل البطريركى المحترم

ايها السيد الكلى الشرف و الجزيل الاحتشام

بعد لثم اياديكم الكرام بكل توقير و احترام و التماس بركتكم على الدوام ثم قد برح زمان و ما قدرنا نراعى مراسم افتحاص مزاجكم الفريد و لوازم استعطاف خاطركم الوحيد لاجل المحاصرة و انقطاع الدروب ان شا الله تكونوا فى غاية الصحة و العافية ولا يخفاكم احوال حلب ابتدت القومة في ٢٣ ت ١ و استقامت مية يوم تمام لما وصل خبر هذه الفتنة الى الدولة العلية بعثت فرمان الى عشرة باشاوات بانهم يركبوا في عسكرهم الى معاونة باشة حلب و ان كان ما يوجد طريق للمصالحة ياخذوا البلد بالسيف فحضروا ثلاثة باشوات فقط و هم جلال الدين باشا ابن جبان و لطف الله باشا و بكير باشا و كانت عساكرهم جميعًا عدد اثنى عشر الف فاجتهدوا فى المصالحة و لما ايقنوا بان الخلق ما ترضى فى تسليم البلد لاجل عدم الامانة لارواحهم اخذوا فى القتال و ضرب الطواب و القنبر و اللغم و ملكوا اربع حارات من الصليبة البرانى و لكن مع هذا كله ما كانوا يقدروا على اخذ حلب اخر الامر تعبت الخلق و اعتمدت على الصلح خوفًا من خلوص الذخرة و اما الباشا كان اشتهر الخبر انه قال اى من يجى لعندى من قبل اهل البلد حتى يعرض لى شروط للمصالحة لارمى رقبته و ذلك لان اهل البلد اظهروا له الاطاعة مرار عديدة و عقدوا معه شروط

الموجود و لا شي طلع فلا شك المال فدا الابدان نحمد الله تعالى
على السلامة لانها غنيمة فيكون ايضاً معلومك ذلك ودمتم و الدعا

مستمد الدعا
اخوكم جفروا

في ١٩ ايلول سنة ٢٢

بهنه تعالى

بوصوله الى زوق مكايل يتشرف بلثم انامل حضرة الاب
الاجل الاكرم الخوري يوحنا الاسلامبولي المحترم بالخير

حضرة الاب الاجل الاكرم الخوري يوحنا المحترم ادام الله بره

بعد لثم ايديكم الكرام و التماس صالح دعاكم المستجاب على الدوام و الثاني ان تفضلتم بالسوال عن حال ولدكم فمن كرمه تعالى و حسن دعاكم بالف خير ومن يم الكتاب كنا اعطيناه للصبي ليسلمه لابويتكم ولكن الصبي من درعون و معلوم عندكم متاعين درعون و نحن نسينا وذهب المحمودي وصل و واصلكم صرفته ورقة فضة مهما لزم من الخدم شرفونا الاشارة بشارة ونقبل ايديكم ٢ و ٣

ولدكم الداعي
يعقوب علام

و واصلكم طيه مغلف باسم الخواجه انطون
عجوى في جبايل ان كان يتوجه اليوم مكارى
من الزوق الى جبايل نترجاكم ترسلوه صحبته
والا ابعثوه مع مرسال خصوصي و لا مواخذة
بتعب سركم صح

خربت كامل حلب من فوق الى اسفل فيالها من ليلة مشومة قضيناها
الى الصبح بين الموت و الحياة الى حين قدرنا طلعنا براة ابواب
البلد ولا تسالوا عن الخوف والرعب والغم الجسيم الذى اعترانا في
هذه الدعوة الهولة التي ساوتنا مع الاموات ولكن نشكره تعالى حيث
نتجنا من هذا الخطر الذى ما كان احد يصدق ان يطلع سالم بين ردم
و خراب حلب وعلى الخصوص انها صارت بالليل فحقاً كل واحد
منا ظن ان هذا يوم النشور و العجب العجب ان جميع الافرنج
النصارى ما قتل منهم سوى ولد الخواجه مرتين الاكبر عمرًا اما لا
تسالوا عن الذى ماتوا بين اليهود و الاسلام و النصارى شى لا يقدر
و يقولوا ان ازود عن خمسة و عشرين الف نفر و اما من اليهود قتل
السنيور عذرا بيچوتو قنصل النمچة و بنت الياهو حنة السقط و كم
نفر من طايفة اليهود النمساوية ثم الان موجودين في البساتين
تحت الخيم لان لم تزل الزلازل متتابعة و لا لنا راحة كلياً من
الخوف و الوهم ربنا يلطفنا و يترآف علينا و ايضًا بما ان جميع
بيوتنا خربت لا محال التزمنا نعمّر فى بستان الكتاب بيوت من
دف مع جميع الفرنج الفرنساوية ومن بقية الطوايف فوق الجبل داخل
بستان الكتاب المذكور و للان صار مقدار اربعة عشر بيت معمر و بيت
قنصلنا صار على الخلوص و مرادنا الانتقال اليه بعد ثلاثة ايام فالان
قصدنا اعلامكم ذلك لئلا تسمعوا هذه الخبرية المشومة و يصل بالكم
من خصوصنا و ايضًا لا يخفاك ان هذه الزلزلة صارت في جميع
طبراق بر الشام شى مهول و الحمد لله فى اللادقية ما قتل احد من
الفرنج لانهم كانوا اكثرهم في الضيع و عيلتنا كانت في بسنادة و ما
صار عليها شى ابدًا اما البيت في البلد وقع على اللبش و كسر كل

الاحشم الخواجه جاكى المحترم ختمت عواقبه بالخير و الرشاد و وفق لطريق الصواب و السداد و نال كل مسؤل و مراد فالبادى لتحرير اسطر الوداد هو اولاً استفقاد الخاطر الوقاد و استفسار الطبع المستفاد و ثانياً بناءً على ما تشيد بيننا وبين عزيزنا موسى وبدال من الخلوص و الحب الذى لا يعتريه انفصال بهذه الاثنا ورد علينا منه كتاب و معرفنا فيه بان بلغ علمه تعلق ارادتنا للتوجه الى حلب الشهبا وبحسب ما طُبعت جبلّته على الوفا محرر لكم كتاب توصية بحقنا و القا نظركم علينا و للغاية صيّرنا ممنونين و لانسانيته ذاكرين غير ناسيين او متناسيين و ذلك لامرين الاول لادائه مراسم الوداد و سلوكه طريق الحب على القرب و البعاد و الثانى لايصاله حبائل المراسلة بيننا و بينكم ربنا يمن علينا برويته و برويتكم و التملى بمشاهدته و مشاهدتكم وحيث اننا بتوفيق الرؤوف العلام حسب هل وقت مقيمين في محروسة الشام فالمسؤل منكم و المرام ان بدى لكم لطرفنا من اللوازم والمهام فقضاؤها مرهون على الاعلام و فيه الختام و الدعا

حرر بمحروسة الشام فى ١٠ جا سنة ٣٤

خالص الفواد
محمد امين

اخى الحبيب الخواجه كوسين حفظه الله تعالى

بعد اهداك اشواقى الصميمية لمشاهدتك على كل خير و عافية المعروض لا يخفاك ان فى ١٣ اب الساعة فى ٩ عشية صارت زلزلة عظيمة و

طرابلس وايضًا حين سمع الكمركجي بهذه الخبرية وقع بقلبه الخوف وكذلك انهزم الى بر القرمان الحاصل صادرة امور بتعمى القلب والبصر ومن جهتي كل بالي و فكري لئلا يجرى شي على الافرنج بتلك النواحي ربنا يلطف و هذا الباشا الظاهر مجنون ايش ما اراد بيعمل فبقى ما لنا الا نقول نسال المولى حسن الحال ان يصلح الامور باحسن حال ثم ان هذا الباشا الان راكب على دمشق الشام ومراده التولى على حكومتها زورًا وعلى التخمين عن قريب ياخذها بالسيف لان جيشه عظيم والعساكر طمعانة في غروشه ومعلوم خوتك انه عمال يبرطلهم بشي كثير ونحن موجودين الان ما منعرف ايش بده يجرى علينا الله اكبر منه هذا لزم اعلمنا به خوتك واطال الله بقاك والدعا

حرر بحلب في ٢٧ ادار سنة ١٨٢٢ من غريق الشوق اخيك

٥

بمنه تعالى

غب بلوغه الى حلب الشهبا يسلم ليد جناب الخواجه الاعز الاحشم الخواجه جاكي المحترم ختمت عواقبه بالخير والرشاد

بدوح

نهدى من الوداد انهاه و من الاتحاد اوفاه لمن استمكن حبه في صميم الفواد قبل ان نراه قدوة اقرانه و انسان عين اعيانه الاعز

الم الفراق فشرح حاله يطول فما له الا يقول عسى جامع المشتاقين ان يجمع شمله بك عن يقين . فيا روحى اعلمك ان تقدم لنحوتك جملة مكاتيب واخرهم ضمنه مكتوب الذى حرره لك الاخ كرديسن الجميع ليدك انشاالله و انت بخير و اما اخذنى العجب عن اقتصار مكاتبتك معى حيث حضر جملة مراكب وما حظيت على تحرير الفرد منك جعل الله المانع خيرًا فكل بالى و فكرى نحوك و نحو اخى و نورعينى الفونص الذى فراقه ايضاً مهيّج بى بحر الالم ربى يكتب لى النصيب بمشاهدتكم اثنينكم عن اقرب ما يكون ثم اعلمك يا حبيب عن احوال طرفنا فكل شى تغير ولا بقى بحلب انشراح وحقاً هنيالك الذى لست موجود في هذه النواحى لان من مدة و جاية صادرة فينا احوال مكدرة اولًا بخصوص الحوادث الحربية من كل جانب و مكان اعنى تظربنة الاروام العصاة على الدولة العلية ثانياً حرب الطناجر الاعجام مع والى بغداد و بهذه الاثنا ظهرت خيانة ثالثة من قبل عبدالله باشا الذى عصى على الدولة و مراده المحاصرة بعكا و الان الذى صاير فى ساحل برالشام ما له شبيه كلياً فى الدنيا وهو انه من كم يوم هذا الباشا القليل العقل ارسل جرم مرتين ثلاثة جميع البلدان التى تحت حكومته وخصوصًا اهالى طرابلس الذى طلعوا بطاق القمصان و لحدّ انهم محتاجين للشحاذة فهذه القساوة الوحشية غريبة جدًا ولا احد سمع قط بمثلها ثم الان جميع الناس عمومًا داخلها الرعب و الخوف وخصوصًا قطان اللادقية الذين موجودين في حال يرثى له كلهم على نية الهزيمة و من كم يوم حضر امر من الباشا بعزل المتسلم الذى كان ارسله بالحكومة و المذكور حين بلغه هذا الخبر انهزم و حاصر في قلعة المرقب على درب

صحبته وصلونا عزيز كتبكم على ٤ اخرهم محرر في ٢٩ ايلول قريناهم و لعزّته تعالى الحمد و الشكر على غاية سلامتكم و عتبتم علينا بعدم المكاتيب و ان من بعد وصول شقايقنا لطرفكم ما ظهر لكم منا كتب و الحال يا سيادى مكاتيبنا متواصلة لكم عن كل طريق بالاخبار و الاعلام و لابد الان وصلتكم و قادم لنا الجواب باخبار مسرة ان شا الله و شرحكم بخصوص الصمغ حقنا صار معلوم و انه باقى و عاملين جهدكم بتشهيله باسعار مجلة بارك الله بهمتكم و هذا عشمنا فيكم و اما قولكم ان بضاعته دون شوية فالحال صحيح و نحن من وقته عرفناكم ان البضاعة عيانة و لكن عشمنا بهمتكم ما يضيع تعب و بتاريخه ايضاً راسلين منه جانب صحبة هذا المركب ثم نترجاكم ان ترسلوا لنا رجعة بوصول الذى كان لكم طرف المرحوم صهرنا مع اخيكم الياس و هذه الرجعة لازم عن ارسالها حكم العوايد و لا مواخذه و قلتم من قبل الحسبة المتبقية لنا عندكم صرتم تدفعوها للشقيقة بربارة حكم ما عرفناكم قوى عظيم و نحن قيدناها عليكم من وقتها هذا ما لزم شرحه و شرفونا دايما باعلام جنابكم ودمتم

بمصر فى ٢٢ ايلول سنة ١٨١٤

الداعى لجنابكم
جبرايل عيد

حضرة اخى الحبيب و خلّى النجيب مهجة فوادى الوحيد الخواجه كوسين ادام الله تعالى بقاه امين

غب عرض حال المغرم المشتاق الذى لو اراد يعلمك عن الوحشة و

مكاتيب وتمسكات و حجج

بهنه تعالى

وصوله لمطالعة حضرة الاخوان الاكرمين الخواجه انطون و ولـــده المحترمين

جناب حضرة الاخوان العزاز الاكرمين صهرنا الخواجه انطون و ولده المحترمين حفظهم الله تعالى امين —

بعد اهدا جزيل الاشواق الوفية الوافرة ومزيد الاتواق السنية المتكاثرة للحظوة بمشاهدتكم الفاخرة بكل خير وعافية ونعمة من كرم البارى جزيلة وافية المعروض لجنابكم قبل تاريخه تقدم لكم منا جملة كتب عن طريق تريستة و اليكورنة وازمير مع مركب زانوت الفرنساوى و اخرهم ملحق عن طريق ازمير فى ٢٧ ت ١ و به شرحنا لكم بوصول فردة الجوخ عن طريق ازمير و تصرفنا فيه سعر ٣٨٠ لوعدة ثلاثة اشهر وعرفناكم بكامل الاسعار و الاحوال بما يغنى عن الاعادة عسى الجميع مع هذا ليدكم و جنابكم باوفر الخيرات والان الداعى لتحريـره اولاً السوال عن عزيز خاطركم الشريف و ثانياً قبل تاريخه بابـــرك الاوقات وصلونا كتبكم عدد ٣ عن طريق ازمير و بعده حضر مركب كرتسى و صحبته وصلنا عزيز مكتوبكم و مخايل تابعكم حضر بالسلامة و بلغنا سلامكم ربنا يسلمكم من كل سوء وبعده حضر مركب ثانى و

المخاطبة العشرون

في مجي اليهودي الى عند العطار و ما جري بينهم

موسى « ما شا الله عليك يا محمد انا كنت غيرت كسمى و تخفّيت و اينما كنت تتوجّه كنت انا الحقك و حياة ذقني مليح الذى حصل يكفى و على كل حال من بعد تمييز حصّتك تبلغ حصّتى قدر سبعة ثمانية اكياس و لو لا قايل كانت بدها تطلع روحى و انا اقول يا ترى اى متى يرجع محمد الى الدكان » محمد « ايش بتعوز يا يهودى الله يساعدك » موسى « يا سيدى انا مانى شحّاذ و لهلق ما عرفتنى طلّع فىّ مانى ذلك الدلّال موسى الّى كسّبتك قدر خمسة عشر او ستّة عشر كيس » محمد « ولك يا يهودى انت خوتّ و جنّيت لك ساعة واقف قبال دكانى عمّ بتبربر بالكلام ان كنت مجنون العصاية حاضرة وان كنت شحاذ الله يعطيك و ان كنت بلا حيا انا اقطع و اضرب منك و لكن انا فهمتك انك اليوم لسّا ما رميت حدا فى الخطية يخرب بيتك و دينك يا كافر انقلع من قدام دكانى والّا بكسّر راسك » من اليهودى لنفسه وهو رايح فى الدرب « الله يغضب عليك و انا كنت عارف ان الخير ما يحصل من هيك ناس هلّق اسودّ وجهى عند التجار يا ريت كانت تطلع روحى وما كنت اروح الى صايح هذا الملعون والله ما كذب المثل ان الحيلة فى ترك الحِيَل بقى التوبة من هلّق و رايح انى ما عُدت اركن الى كلام الاسلام واغشّ حدا ولكن اعود الى اصحابى الاوليين وارتّب اشغالى معهم *

شرّفت » الترجمان « ماشاالله عليكم يا اسياد صرتوا انشط منّا » الشاويش «
يا ترجمان من المشهوران الغادي يُقضى امره حسناً و المتأخّر بالعكس »
الترجمان « جبتوا المصارى و الّا بدّنا نرجع كما جينا » محمد « يا ترجمان
ما هى الّا بلية و وقعت فيها و الاحسن الخلوص قبل بساعة و المصارى
حاضرة ما في عندى غير هلقدرها خمسة عشر كيس و الثلاثة اكياس
التى كان عليها الفرق بيننا حضرت منها ثمانمية قرش و من شان
الكلفة ميتين قرش » الترجمان « سمعت يا خواجه بقى اذا كان قبلت
كلامى لهلّق ارضَ كمان بهذا و الله يعوّض عليك من باب اخَر »
التاجر « مثل ما بتريد » الترجمان « يا شاويش اغا اسبقنا تا نتوجّه لعند
حضرة الافندى » القاضى عسكر « الله يصبّحك بالخير يا ترجمان
صرفت المادّة و الّا خلّيتها مرتخية » الترجمان « يا سيدى انتوا امرتوا
انى اسعَى فى تدبير هذه الدعوة و بهمّتكم العالية تصرّف كل شى و كمان
اجتهدت في ابرا ذممهم عن الدعوى بوجه العموم و لا عاد لاحد عند
الاخر شى ما اصلاً » القاضى عسكر « يا خواجه استوفيت الدين الذى
لك عند هذا الرجل وهو مبلغ ثلاثة و ثلاثين كيس و ابريت ذمته عن
ذلك » التاجر « اى نعم يا سيدى » القاضى عسكر « و انت يا محمد
ابريت ذمة هذا التاجر عمّا وفيته له » محمد « بلَى افندم » القاضى
عسكر « اخلّى هدول الحاضرين يشهدوا عليكم انكم تباريتوا عن جميع
الدعاوى و لا عاد لاحدكم عند الاخر لا ايفا و لا استيفا » التاجر و محمد «
خلّيهم يشهدوا » القاضى عسكر « قوى مليح خذوا حجتكم » الترجمان «
تفضلوا تا ناخذ الحجة و نستريح *

7

سبّتني و الله يعوّض عليك من غير باب » محمد « مليح بقى انا بحسب المصيبة الكانت بدّها تصادف راسي صادفت مالي و اصبر على هذا و المثل يقول المال فدا الابدان دبّر انت بمعرفتك » من الشاويش الى مسامع الترجمان « يا ترجمان كيف نعمل عجزت اتعالج معه ما كان يرتضي الحاصل الزمته يعطي للتاجر خمسة عشر كيس » الترجمان « ما عاد في اختلاف كثير بيننا بس ثلاثة اكياس لاني ارضيت التاجر في ترك خمسة عشر كيس » الشاويش « يا ترجمان يالله تا ناخذ اصحاب الدعوى و نواجههم و نُصْلِح ما بينهم مادام الفرق ثلاثة اكياس فقط يفرجها الله و هذه الثلاثة اكياس منعمل جهدنا في اخذها و اعطاها للتاجر و اما ما يخصّ الكلفة و المصروف هذا ما منعرف فيه » الترجمان « عجيبة صرت بذلك تخلط الطبيخ المستوى الحاضر بالموية الباردة من المفهوم ان الّي بيعطي هل مصاري كلها بيقتضي انه يحمل كمان الكلفة و المصروف خوش هو الذي رفع الدعوى » الشاويش « و هذه نلاقي لها سهولة ان شا الله » الى مسامع محمد « يا اخي دبرنا الامر و لكن لازم تدفع كمان ثلاثة اكياس و تحمل الكلفة » محمد « انتوا اليوم دعستوني و بقيت مثل المجدوب الله لا يوقع عبده في يد حاكم ولا حكيم اقضي الشغلة على كيفك » الشاويش ظاهرًا « يا ترجمان سرّبوا اليوم و بكرة منتواجد عند القاضي عسكر الساعة في الثلاثة ✱

المخاطبة التاسعة عشرة

في ابرا اصحاب الدعوي ذمة بعضهم

محمد « يا شاويش من وقت الّي جيت لهلّق ما حدا بان الّا حضرتك

بتاخذ عشرة اكياس و تترك الباقي و الّا انك تترك العشرة و تاخذ الثلاثة و عشرين كيس » التاجر « من كل بدّ رضاى بترك العشرة وقبض الباقي » الترجمان « انت لا تتعاطى بشي معلومك ان هلشهود الكذبة لو تُقبل شهادتهم كانها شهادة عدول كنت تخسر كلية المصريات و انا قصدى ان تسمح بخمسة عشر كيس حتى لا يطول الكلام » التاجر « بقى انت بتعرف » الترجمان « يا محمد شلبى انا عارف اصل هذا الامر و تكلمت معك فى طريقة قوى مناسبة من شانك و اذا كان ما رضيت و انا الاخر مانى راضى و معتهد اترامى على اقدام الوزير و اتدخل عليه فى فحص هذه الدعوى و تحقيق صحة الشهود و تصحيح الادّعا و ارجوه كمان انه اذا وجد احدكم مُذنب فى ما ادّعاه او شهد به يُجرى قصاصه و ان وُجدتوا ابريا و الفرنجي مذنب يطلع من خقه حتى يصير عبرة للجميع ايش بتقول بقى انا خلّيت التاجر يسمح لك كمان بثلاثة اكياس » محمد « جوابى كما سبق القول و ما فى الاعادة افادة دبر على كيفك » من الشاويش الى مسامع محمد « صدّقنى هذا هو الصواب لان اذا فحصوا الدعوى و وجدوا الشهود كاذبين هذاك الوقت لا يعود يُقبل كلامك و بتنحسب كاذب و مع هذا يضبطوا ما فى دكانك من الرزق و انت لا تخلو من المصيبة و هدول افرنج و التكلم معهم عسر بقى ان كان بتسمع منى قلّ ما يكون بدّك تدفع للفرنجي قدر خمسة عشر كيس تا ما تتفرقع هلمادّة » محمد « يا شاويش اغا اذا دفعت هذا المبلغ يحصل لى ضرر معلومك من غنمة واحدة ما يطلع جلدين و اما بحيث اننى معدود من اكابر العطّارين بعطيه عشرة اكياس تا ما ينثلم صيتى و ان ما رضى ايش بدّى اعمل اكثر من الموت ما فى » الشاويش « مليح و لكن من شان حسن سمعتك اقبل الذى قلته و ان حصل لك مضرّة ابقى

مثل هذه الدعوى المهقوتة لا يجب وجودها فى طايفتكم » الترجمان « امرك يا سيدى و الفقير كنت فى هذه الفكرة مليح الّى التقوا جميعهم برّا و انا بجتهد فى انهم يرضوا بالاتفاق و بعده بخلّيهم يتباروا قدام جنابك» الوزير » امضِ اذن دبّر بمعرفتك *

المخاطبة الثامنة عشرة

فى اجتماع الترجمان بالاخصام فى محلّ واحد لكى يصير الاتفاق

الترجمان » تعالوا شوية لهون تا نشوف اليوم اكلناها مُشبعة كرامتكم يا محمد شلبى عندى ماكد و محقق انك ما دفعت الى البازركان الا الف قرش و ان ترجّيت الوزير بالبحث عن هذه الدعوى و فحصها و وقف على الحقيقة من المعلوم الواضح ان ما فى قدامك انت و الشهود الّا مركب الحجر و هديك الساعة بتقول شفتوا طلع الوزير و القاضى عسكر من غرض الافرنجى و نحن مدعوسين تحت الاقدام فاحسن ما يصير هذا اعطى من الثلاثة و ثلاثين كيس الثلاثين » محمد » يا ترجمان انا هيك كلام ما بعتبره اما بدفع المصريات كلها او ما بعطى و لا قطعة الفرد » من الترجمان الى التاجر خفيةً » يا حبيبى سمعت كيف تكلمنا مع الرجل ايش بتقول شورك له بعد و الّا لا » التاجر » يا ترجمان انت بتعرفنى هى مصيبة و وقعت فيها و انا راضى بعشرة اكياس قلط حتى لا اصير هزولان الّى بيعرف و الّى ما بيعرف كل من هو بيحكى على هواه » الترجمان » كلامك ما فهمته لازم استفهمه مليح و بعده بدبّر بحسبه بقى قولك انك راضى بعشرة اكياس المعنى هو انك من الثلاثة و ثلاثين كيس

ان هدول من اعيان التجار و لا يستعملوا الكذب و ان كذبوا الّا انهم يخافوا من اليمين فطلبت اليمين منه و متى فهمت ان مـــراده يحلف اقتضى الامر الى تقديم هذا العرضحال و انا خاضع لامـــر الله « القاضى عسكر » يا تاجر ايش تجاوب عن الذى يقول محمد » التاجر « يا سيدى هذا الرجل دفع لى الف قرش لاغير قدام الدلال اليهودى و باقى فى ذمته ثلاثة و ثلاثين كيس حقى و هذا مطلوبى و انا قابل احكام الله » القاضى عسكر الى الوزير « يا سيدى كيف ترسم » الوزير « يا ترجمان هذه المادّة هى نادرة الوقوع فى طايفتكم فنحن نطلب صحّة هـــذه الدعوى منك » الترجمان « يا سيدى الله يمدّ فى ايامك من كونك انت وزير عالى الهمم و الله كاشف عن بصيرتك يطلع من يــــدك تصحيح هذه الدعوى و جنابك اخبر بالباقى » الوزير « يا شاويش خذ هذا المدّعىَ عليه والشهود الواقفين برّا و حطهم فى الحبس و انت يا ترجمان احتفظ على هذا الفرنجى (للقاضى عسكر) لكى نقف عـــلى صحة هذه الدعوى يلزم ان يمضى كم واحد من قبلى و من قبلـــك ليفحصوا عن احوال الشهود و كيفية الدعوى و عوايد الاخصام و هكذا يتم المطلوب » القاضى عسكر « يا سيدى مليح كما تفضلت و كذا تقتضى وظيفتك و امّا بالشريعة يلزم اولًا السوال و بعده الجواب و الشهـــود يجب استماع شهادتهم و بعده نحققها بالفحص و تُصان حضرتك من الخطا لانه يمكن ان شهادة هدول تكون حقيقية و جنابك تكون ارتكـــبت غلط كلّى ينتج منه جملة اضرار و ان تحسّن لديـــك و فوّضت الىّ تدبير هذا الامر فيمضوا اليهم ناس مُصلحين ويدخلوا مواسطة بينهم و يوافقوهم و الخاطر لجنابك » الوزير « وهذا مناسب يا ترجمان هذه المنازعات التى بين التاجر و العطّار لازم ان تسعى فى ملاشاتها لان

بتعرف جرجي البازركان قل له تفضل لعند الترجمان » اليسقى للتاجر « اسعد الله اوقاتكم الترجمان طالبك و قال انك تحضر لعنده فيســـا » التاجر « فى عنده حدا و الا هو واحده » اليسقى « هلق ما عنده حدا ولكن توا اجا شاويش الديوان و راح و على ظنى بده ياخذك معه الى الباب كلّف خاطرك استعجل » من التاجر الى الترجمان « صبّحك بالخير يا سيدى كيف خاطرك ان شا الله مبسوط من شان ايش ارسلـــت وراى على بكرة » الترجمان « اهلاً وسهلاً بدّى اخذك الى الباب لان اجا شاويش ومعه فرمان فى طلبك » التاجر « انا كتبت فى هذه الورقة اصل الدعوى حتى اذا سألونى اعرّفهم تفضل هلورقة » الترجمان « قوى عملت مليح وهذا من المعقول تفضل *

المخاطبة السابعة عشرة

فى طلوع اصحاب الدعوي الى عند الوزير

من الوزير الى قاضى العسكر « يا افندى اقرى هذا العرضحال و يلزم حسم هذه الدعوى بالوجه الشرعى حتى لا يعود يصير مكان للســوال ورد الجواب » القاضى عسكر « يا شاويش حضّر اوّلاً اصحاب الدعوى جنب بعضهم بعض يا محمد شلبى انت كاتب فى العرضحال الــذى قدّمته ان لك دعوى وهى حقيقية فما هو مطلوبك من هذا الفرنجى » محمد « يا سيدى انا اشتريت من هذا الرجل بخمسة وثلاثين كيـــس بضايع مثل سكر و بهار و بن و غيره و وفيت له كلية المبلغ عـــلى قسطين وهلق بعد الوفا طلع يقول انى ما اعطيته سوا الف قرش و ادّعى علىّ بذلك فى محكمة غلطة و يومها ما كان معى شهود و من المفهوم

المخاطبة الخامسة عشرة

في مجى الشاويش لعند الترجمان

عثمان « الله يصبحك بالخير يا ترجمان بيك قوى مليح بتقوم بكـير» الترجمان « السلامة كيف العمل لان الذى عليه شغل لا يمكنه ان ينام براحة عسى يكون لك مصلحة اليوم » عثمان « بلى معى فرمـــان بخصوص جرجى الافرنجى الساكن فى غلطة لكى فى هذا النهار يمضى الى استنبول و يتوافق بالشريعة مع محمد شلبى العطار قدام القاضى عسكر و انا جيت لعندك حتى افهم ان كان تبعث خلفه يسقى او اروح انا بذاتى » الترجمان « انت قلت له عن الفرمان الذى معك و الا جيت لهون قبل مواجهته » عثمان « يا ترجمان بيك صار لى فى خدامة الدولة العلية قدر اربعين سنة و ما بعمل اشيا خارجة عن الطريقة جيت لعندك اولا و الذى تشوفه مناسب اصنعه » الترجمان « عافاك يا عثمان اغا روح انت فتش على المدعى الاخر وخذه دوغرى للباب و انطرنا هونيك شوية و انا هلق بودى يسقى الى البازركان و بصحبه معى » عثمان « صبحناكم » الترجمان « محول السلامة ان شا الله ان تم شغل البـازركان على الخاطر بخليه يكرمك فى شى يرضيك *

المخاطبة السادسة عشرة

فى اخذ الترجمان التاجر ورواحهم الى الباب

الترجمان الى اليسقى « يا احمد الى وقت ما البس ثيابى روح الى غلطة

معه كالواجب و وصّانا على ان نقيم الدعوى قبل بيوم و هو يصير مساعد لنا بقى نرسل القهوتى ورا محمد شلبى او نروح الى بيته و نشاوره حتى نباشر الدعوى بكرة » عثمان « ما هو لازم نروح نحن يا قهوتى فتّش على محمد شلبى و فهّمه بما صار و الذى يتحسّن عنده باينا وجه كان يردّ عنه الجواب الشافى *

المخاطبة الرابعة عشرة

فى مواجهة القهوتى محمد شلبى و تخبيره اياه بالمتوقع

القهوتي « ماشا الله عليك يا محمد انت قاعد فى كيفك مستريح و نحن عمّ نتعذب بالطالع و النازل » محمد « ايش بدّك انت تفضل فى عندى من البها راشكال والوان و الكان ما معك مصريات ما فى باس قدّم كفيل يكون مناسب اطلع لفوق بتشرب دخان ان كان ما معك كيس انا بعبّى لك القصبة من كيسي ولكن تا افرجك طلّع فى هلبزّ واحد فى حال شربه فيه من كترما شدّ عليه باسنانه كسره (الى مسامعه سرًّا) يا اخى عملت حالى ما بعرفك وحكيت على طريق المزاح خوفاً من الحاضرين من عشية تعا لعندى حتى نتشاور مليح » القهوتى « يا محمد ايش لازم ارجع لعندك المسا غاية الامر كلمتين الافندية تحاكوا مع بعضهم و الشاويش رتّب العرضحال و معتهدين نهار الجمعة ياخذوا الفرنجى الى عند القاضى عسكر انت كمان تعال بكّير » محمد « قوى مليح نهار الجمعة انا بكّر الى الباب و الشاويش يصحب الفرنجى معه *

والشلبي ما عنك شهود كيف بك يعمل المسكين وقع علينا والكمالـة مفهومة عند جنابك » علي « ايش بيعطي انكان يدفع ماعدا المصروف نصف كيس لي وللافندي كيس ارفعوا الدعوى الى الافندي وانا اخلّي شهادتكم مقبولة عنك كانّها مستقيمة » الافندي « يا سيدي ان دفعنا كيس ونصف والمصروف منه وفيه ما بيصيرلان على موجب مطلوبك ما يبقى لنا شي » علي « انقص من الذي طلبته ما هو ممكن واذا تم قولي قوي مناسب وانكان لا انت بتعرف ايش بدّي اعمل » الافندي « يا سيدي انا عبدك وايش ما امرت فوق الراس خذ بقدر مطلوبك والّا انكان بتعاملني بالرحمة تاخذ اقلّ ممّا قلت وانت اعلم بالباقي » علي « يا تلبيس ملكت مرغوبك بمراوغتك روح ارفع الدعوى الى هون عسى خير » الافندي « الله يبقيك لان رحمتك دايما تغلب على غضبك كونوا في حراسة الله اودعناكم *

المخاطبة الثالثة عشرة .

في اجتماع الشاويش بالافندية ومفاوضتهم بخصوص تعيين اليوم الذي يصير فيه رفع الدعوى لدى قاضي العسكر

عثمان للقهوتي « وين الافندية » القهوتي « فين ما كانوا يحضروا وها تلاقوا مع بعضهم بعض وهم جايين يتكلموا » من احد الافندية « السلام عليك يا عثمان اغا ان شا الله ولفت العرضحال » عثمان « وعليكم السلام نحن الفرمان معنا وانتوا ايش عملتوا » الافندي « تفاوضت مع كخية قاضي العسكر وتوا كنت اقول لرفيقي انه صار بيني وبينه اخذ وعطا كثير الله يبارك فيه هو قوي ظريف وانيس ورقيق ورتبنا شغلنا

موسى « شوفوا يا رجال في الوسط ما في قرقة ولا صيصان ولا تقول فول حتى يصير في المكيول المعالجة بطالة ان تم ما في الخاطر وتوفق امرنا هذاك الوقت اما قولكم بيصير او قولنا روحوا بالامان *

المخاطبة الثانية عشرة

في ترتيب الفرمان وتعريف الدعوي سرًّا الى قاضي العسكر

القهوتي » يا اسياد تا نخلّى عثمان الشاويش يباشر لنا هذه الدعوى وها هو وانا فهمته الشغلة في عتبة فراسين كثير من بشان دعاوى مثل هذه ما بيصير يا عثمان اغا ان تعطينا واحد من هلفراسين » عثمان « لا ما بيصير بكم بيكتبوا فرمان هون موجود كاتب اعراض بخمس مصريات بكتبه عرضحال و بعشرة بكتب البيوردى لان عمل الفرمان ما هو صعب انتوا دبّروا جهة القاضي عسكر » من احد الافندية « يا عثمان اغا انت تفضّل الى شغلك وانا رايح لعند كخية القاضي عسكر و فيسا بجي ان شا الله » من الافندي الى الكخيا » السلام عليكم يا علي افندي اليوم مجيبي الى عندك من شان مادّة فيها أجر وأجرة » علي « وعليكم السلام يا ايها المتعتق في شهادة الزور يا ملعون انا ما بصدّقك الا بقولك ان الله واحد و غير هذا ما بصدّقك بشي » الافندي « يا سيدي اي متى كذبت عليك » علي « لو كنت تتكلم بالصدق ما كان كارك شهادة الزور ولكن بلا علكة يدخل لنا شوية مصاري من هذه المادّة » الافندي « يا سيدي شفت شلبي و يهودي اخذوا من تاجر فرنجي شوية من البضايع و الفرنجي من بعد قبضه ثمن البضايع طلع هلق يطلبه ثاني مرّة

من الافندى الاخر « يا اخى نعم ما قلت والله مسعف للحق يا يهودى انت صادق و هذا الشلبى صادق و لكن الطريقة عوجآ و بالدوغرى بدّى منكم خمسمية قرش و الى رفيقى مثلى و مية قرش الى القهوتـى والى السهان مثله و ايش ما يلزم هون نتشاور فيه و ما نفتح هلسيرة و لا في القهوة التى كنا قاعدين فيها و كهان كخية قاضى عسكر الروم هو صاحبنا و صديقنا وان ردت ناخذ له شى هدية حتى قاضى عسكـر الافندى يسمع الدعوى ويكون من غرضنا هذا هو انسب هات هلق عشر قروش لاروح الاقى شاويش و اكتب عرضحال الى القاضى عسكر حتى نهار الجمعة فى اوضة الاعراض قدام الوزير يفهم هذه الدعوى فهم جيد » محمد « ياسيدى الله يخليك انا بقول فرد كلمة وهى ان سوا كان للكخيا او للقهوتى وللسهان ام لكم و لجميع ما يلزم لهذه الدعوى لا ادفـع الا كيسين وهذه الهصارى بدّى ادفعها من عندى و الشفقة علىّ واجبة وانتوا اقضوا لى شغلى كانكم بهتام والدىّ و قرايبى و يكون اجركم عظيم عند الله » من احد الافندية « يا شلبى قولك صحيح ولكن اذا اخـذ منك التاجر ثلاثة وثلاثين كيس مناسبة هذا شى ما بيصير روح فتش على غيرنا و نحن ما انا كما حسبت قم يا افندى تانروح » محمد « يا افندية لايش عمّ تستعجلوا و الحال نحن عمّ نتفاوض معكم بهذا الامر تفضلـوا استريحوا من المعلوم ان الدم لا يُغسَل بالدم ولكن باليها حيث ذلـك بزيد لكم ميتين قرش و انكان ما بترضوا و الا اكرامًا لخاطركم بكمّل لكم على ثلاثة اكياس واكثر من هذا ما بقدر اعطى ان كان ما بتنتهى اشغالى و الا مع السلامة » من الافندى الاخر « يا سيدى عن اذنك كلامك انت وكلام رفيقى بوش وكلّه بلا معنى الله يوفّق اشغالك خلّى عينك الواحدة تبكى و الاخرى تضحك من كل بدّ تدفع اربعة اكياس »

المخاطبة الحادية عشرة

في معاهدة المذكورين في دكان السمان

السمان « ها جبت لكم القهوتي و افنديين يقصّوا الدعوى كانهم فاهمين اصلها » محمد « الله يعطيك العافية يا سمان تفضلوا يا افندية اهلاً و سهلاً يا سمان اعطي غلايين وصّى على قهوة انظروا يا افندية بيننا ما هو موجود غريب انا اشتريت من تاجر فرنجي بضايع بمبلغ قدره خمسة وثلاثين كيس و لكن ايش يعرّفني انا حسّبته مثلي و هلّق طالب مني ثلاثة وثلاثين كيس بقي يا اسيادي كيف ما كانت الطريقة حتى اخلص من هذا الامر دبّروها انتم من فضلكم » من احد الافندية « يا سيدي راح الذي راح والذي صار صار حتى ننظر الان للذي بدّه يصير حيث ذلك وقت تسليمك الدراهم للفرنجي كان احد موجود ام لا » موسى « لا يا سيدي كنا نحن لا غير يعني انا والشلبي والتاجر وجنابه قبضه الفلوس كلها ذهب و انا شفت هذا و لكن ايش هو العمل انا ما بيخلصني اشهد لاني دلال و في حماية الفرنج و يصعب على الحكي فمن فضلكم ان تلاقوا لهذا الامر طريقة مناسبة و لكم الأجر و لكن لا تجيبوا ذكري » من احد الافندية الى رفيقه « يا اخي ايش بتقول الذي يشاهدنا متوجّهين بخصوص هذه الدعوى اذا ما يكون فاهم اصل المادّة يقول شوفوا هدول الافندية اللابسين شخاشير مناوش و في رؤوسهم قواويق كبار و عيونهم مكحلة ما اجوا الا حتى يشهدوا بالزور واما نحن بخلاف ذلك سبحان الله فكيف يتحسّن عندك في تدبير هذا الامر »

يا سيادى هلّق بجى رايح اخبر السهان عن هذا » من بعض الحاضرين « يا قهوتى على كل حال أنت بتعرف انكان بيلزم للسهان كم واحد لا تأخّرلان ارفاقنا كل واحد منهم انطلق الى مشغلة و نحن صار لنا جمعة ما استفتحنا » القهوتى « على قدّ ما فهمت العبد آخذ شى كثير من السهان و من الهلوم بيلزمه كم واحد انا رايح استفهم اللقشة و ابعث السهان لعندكم تبقوا تحضروا معه » السهان « عافاك يا معلم الى كم بدّنا نستناك جوا عندى في يهودى و رجل مسلم عليه دعوى بمبلغ ثلاثة و ثلاثين كيس و بيلزمنا شاهدين تكون شهادتهم موافقة لها يعطوا لهم » القهوتى « روح لكن الى القهوة بتشوف قاعدين جنب الصرّافة افنديين بقواويق كبار لابسين شخاشير مناوش و فرجيات عريضات الاكمام و مكحّلين العينين قل لهم تفضلوا يا اسيادى و ان سالك واحد من الذين في القهوة عن الذى لك عند العبد قل له الله يجازيه الملعون ما خلّى شى فى الدكان لانى حكيت لهم على هلشكل » من الافنديين الذين فى القهوة « نروح يا سهان و الّا ماتنا لازمين » السهان « تفضلوا لانى جيت منشانكم يحرق ابوه الفلاح خربنى » من الافندية وهم ذاهبين « يا سهان كيف صارحتى اعطيته قوى عهال تتكلم بحرقة ياريت يجينا شوية مصارى من هلباذة » السهان « ياسادات انتوا هيك بتفهموا تا نصل الى الدكان انتوا خاطفين و انا مثلكم ولكن هلشغلة هذه لا حدا يعرفها *

المخاطبة العاشرة

في دخول محمد وموسى الى دكان السمّان

موسى « يا سمّان في عندك مطرح جوانى يسع اربعة خمسة انفس من شان الاكل و شرب القهوة » السمّان « ايوه في عندى جوا اوضة على كيفكم كلوا اشربوا قهوة اشربوا تتن و ناموا فيها اذا ردتوا » موسى « عافاك يا سمان البايين انك من ال يفهموا الكلام يا محمد تعا تا ندخل لجوا ياسمان ازعق تابعك و فهمه يروح الى القهوة التى جنب محكمة محمود باشا يصرخ لنا القهوتى حتى يجى لهون » السمان « فهمت و بخاف ان راح الصبى ما هو مناسب انا بذاتى بروح عوضه » موسى « عشت انا من اول شوفتك فهمت انك صاحب معرفة روح لكن استعجل » من السمان الى ذاتى القهوتى « تعال الى دكانى من شان شغلة يطلع منها خير الى و الك على قدّ ما فهمت » من القهوتى الى السمان ظاهرًا لئلّا يتخوّش احد من الحاضرين » يا روحى العبد الى عمّ بتقول عنه كل يوم كنت اشوفه يجى بالطبلية الى هلميدان هذا و لكن هلق ما عمّال بشوفه انت روح و متى اخذت خبره بقى بقول لك » سوال من الذين فى القهوة الى القهوتى « بحياتك من هو هذا العبد الذى سالك البقال عنه » القهوتى « ما كان يجى لهون عبد يبيع غريبة و بعض الاوقات كنافة عمال ملعوب مع هلتمّان المسكين و اخذ منه سمن و عسل و غيره و هو عمّال بيفتّش عليه » من احد الحاضرين « يه هذا العبد وانا جايى شفته فى جامع سلطان بايزيد عند الابازرين » القهوتى « دخلكم

الجمعة و السبت واحد والاحد اثنين فنهار الاثنين تحضر انت لهون لان هذا الرجل ما هو من الذين يهربوا و انكان نهار الاثنين لا يجيب الشهود هذاك الوقت بحكم لك بثلاثة وثلاثين كيس و بعطيك الاعلام » التاجر « يا سيدى ان كان هذا الرجل بعد ثلاثة ايام يهرب او لا يجيب شهود بطلب حقى منك » القاضى « قوى مليح امض انت و انا انكان ما بيقدم كفيل يوثق به يكفله ما اطلقه *

المخاطبة التاسعة

في خروج محمد شلبي من المحكمة و مشاورته مع اليهودي

موسى » يا محمد عسى خير كيف سويت تحذر من انك تتلاعب معى لان نصف المصارى لى » محمد « ولك يا يهودى يا مزعبر وبن كنت تبعتنى انا ما شفتك فى المحكمة » موسى « انت ما شفتنى ولكن انا كانى شاهدتك لان كنت منطر اولادى على الطرق حتى يخبرونى بالذى يجرى و هلق بدك تفتش على شهود و هذه منلاقى لها طريقة الحقنى لانه فى قهوة بقرب محكمة محمود باشا و الذين يلفوا لهل قهوة هم اشكال اشكال و من شان كل دعوى يلتقى هونيك شهود حسب المطلوب يالله تا نروح » محمد « يا يهودى اذا غطينا روؤسنا بالشال ما هو مناسب لانى عم بخاف من الفرنجى انه يترقبنا في الدرب » موسى « ما عليك جنب المحكمة في دكان سمان ندخل اليه بحجة الاكل و نقعد جوا و نرسل اجير السمان الى صاحب القهوة من شان تا ينهره لعندنا و من المعلوم انه يحوش لنا زلمتين ثلاثة فيهم الكفاية *

و ثلاثين كيس هذا الذى اطلبه منه » القاضى « يا محمد التاجر مدّعى
عليك بثلاثه و ثلاثين كيس ايش تقول انت » محمد « يا سيدى انت
والى الشريعة و قدامك ما بيصير الكذب و المحايلة عليك مثل تلبيس
الشمس بالطين و اما قول التاجر انى اخذت منه بضايع بخمسة و
ثلاثين كيس هو صحيح و لكن ما خلّانى انقل اجرى الواحدة عن الأخرى
حتى اخذ منى المبلغ بالكمال والتمام و ان كان هون ما يظهر
حقّى قدامك و الا برفع دعواى الى ديوان السلطان و ان كان هونيك
كمان لا يجرى الحق و الا بحضوره تعالى فى المحكمة الكبرى تنفصل
دعواى و ذلك الوقت ما تقدر على ردّ الجواب لانى فهمت الشغلة
لمتقدّم القواسين » القاضى « فهمت و الآن تقدر تثبّت بواسطة الشهود
ادّعاك بوصول الدراهم » محمد « يا سيدى عندى شهود ولكن الساعة
فين بدّى الاقيهم قل للتاجر يحلف انه ما قبض منى كلّية المصريات وان
حلف يا سيدى هلقدر مصارى ما بعطيها قوام و لكن بشوف لى حُرفة
اخلّص حالى بها » القاضى « يا خواجه الرجال يقول انه وفاك كلية
المبلغ و ان معه شهود يشهدوا أنه دفع لك اياه و يطلب منك اليمين
على انك ما اخذته هيك بيقتضى فى الشريعة بتحلف » التاجر « يا
سيدى لو كانت الدعوى على كيسين ثلاثة يمكن ما كنت افتكر فيها و
لكن هذا شى ما هو مضحكة و لا شى يسير الكلام على ثلاثة وثلاثين كيس
بقى بحلف و لا بتوقف عن اليمين وهذه الدعوى بنهيها الى الاخر حتى
اذا ما انفصلت هون برفعها الى قدام الوزير » القاضى للعطار « يا محمد
سمعت ما يقول التاجر كيف بتريد تحلفه او تجيب الشهود » محمد « يا
سيدى اذا كان قبل اليمين انا ما عدت احلّفه وفى مدّة ثلاثة ايام بجيب
الشهود » القاضى « يا خواجه محمد شلبى اعتمد بجيب شهود و اليوم نهار

فى حظى لو لا يروحوا كنت معتمد اسلّمهم للعسس و اروح انا الى المحكمة و لكن اكرم علىّ وامشى قدّامى و انا تابعك » حسين « لكن لا تطوّل كثير يا محمد انا بسبقك و بفهّم الشغلة لاغة القواسين » من اغة القواسين « فين العطار طلع المدّعى و اليسقى الى عند الافندى » حسين « يا سيدى هلق بيجى اما بيترجّاك ان تفهم بان هدول عمّالين يتعدّوا عليـــــه و قاصدين معه الشر ان كان بتكرم عليه بتفهّم الافندى عن هذه القضيـــة و الكلفة يقدّمها العطار بالزايد » محمد للاغا « سلام عليكم يا سيدى كيـف حال المزاج اللطيف ان شا الله طيبين » الاغا « و عليكم السلام اهلاً و سهلاً انت المدّعى عليك تفضّل الى عند الافندى و انا بفهّمه والله مساعد للحق *

المخاطبة الثامنة

فى فصل الدعوى

من القاضى الى الباش قواس « فين الرجل المدّعى عليه » الاغا « هذا هو يا سيدى هو زلمتنا محمد شلبى العطار » القاضى « مليح اى من كان يكون و انت فاهم حقيقة الدعوى » الاغا « نعم سيدى يترجّـاك الفرنجى و رفيقه انك تسمع هذه الدعوى بطريقة عادلة و اما محمد العطار صاحبنا بالاكثر يترامى على حضرتك بانك تنعم و تكرم عليه و تجرى الحق » القاضى « فهمت الله يظهر الحق (الى اصحاب الدعوى) انهضوا على اقدامكم و قفوا قبالى جنب بعضكم و الذى هو مدّعى على الاخر يبتدى يتكلم » التاجر « افندم هذا الرجل اشترى منى بهارو سكر و بن بقدر خمسة و ثلاثين كيس و قبضنى الف قرش فقط و بقى لى فى ذمّته ثلاثة

المخاطبة السابعة

فى اخذ التاجر الافرنجى محمد شلبى الى المحكمة

من التاجر الى خادمه « يا كركور روح الى السرايا جيب معك يسقى ولا تتعوق تعال قوام حتى نمضى بكير » من الخادم الى اليسقية « الله يصبحكم بالخير من منكم يروح مع معلمى الى استنبول » من احد اليسقية يا الله نروح » الخادم الى معلمه « ياسيدى ها جبته » التاجر « ياقــواس تعوّقنا تفضــل » اليسقى « على راسى ان شا الله يكون غرض خيرى » من التاجر للعطّار « الله معك كيف حالك سبب مجيّتى الى عندك هــو احتياجى للمصارى بتريد تعطينى اياها » محمد « الله يحفظك اظنّ انك جئيت روح يا بازركان روح موضع الّى تعرّبت فيه البس فيه والّى اعطيته رزقك اطلب مصرياتك منه و انا ان كان بشوفك طريق الأخر بكون نظرتك مرتين » من التاجر الى اليسقى « خذه اصحبه معك » اليسقى « لا يا سيدى ما بيصير هيك و لكن ازوح انا و اياك للمحكمة ومن هونيك نرسل قواس يجيبه » التاجر « قوى مليح » اليسقى فى المحكمة « يا اغة القواسين اعطينى من عندك قواس لكن يكون قضّا غرض » من اغة القواسين « يا حسين اغا روح جيب الرجل الذى بدّه يحضر لهون وان كان بيعاند عن المجى معك سلّمه للعسس و لا تجيبه الّا مجروح و مفدوغ الراس » حسين « على الراس و العين يالله يا اخى انت اروينى اياه من بعيد.... السلام عليك يا محمد شلبى تفضل الى المحكمة لان عليك دعوى و المدّعى طالبك » محمد « سمعًا وطاعة اظنّ انه الفرنجى و اليسقى

خلفى انا قلت له هذا رجل امين لا تخاف منه قال انه نهار غدا يجى الى عندك و ان كان ما يحصل على مصرياته او رزقه بيرتب جزاك و لكن لا تفزع و جاوبه ان ما لك عندى دين » محمد « يا يهودى فى برهة كم يوم كيف بدى اقدر على النكران مع ان العتالين الى جابوا الرزق لسا موجودين و ان دعاهم للشهادة و ثبت ذلك كيف بدى اعمل » موسى « ما بتعرف سهولة هذا الشى الوجيز بتروح الى قدام الحاكم يا مر فى موافقة اثنينكم و يسال التاجر عن دعواه معك و المذكور يقول اعطيته بقدر ثلاثة و ثلاثين كيس بهار و سكر و بن هذا الذى اريد و يقول لك الحاكم اخذت من هذا التاجر بقدر المبلغ المذكور حسب زعمه و انت جاوبه نعم يا سيدى اخذت ذلك و لكن قبضته حقه بالتمام و ما بقى له عندى مصرية الفرد و يعود الحاكم يقول للتاجر يا خواجه ثمن بضاعتك ما اخذته من هذا الرجل و يقول التاجر لا و هذيك الساعة يسالك الحاكم انظر يا رجل التاجر ناكر وصول المصريات و انت تدعى بوصولها فيه عندك شهود يثبتوا قولك و انت ترد له نعم يا سيدى عندى شهود و لكن هلق ما بيمكننى احضرهم خلى التاجر يحلف ان المصريات ما وصلت له و العوض على الله و هذاك الوقت الحاكم يكلف التاجر الى اليمين و يمكن ان التاجر لا يحلف و تخلص انت و لكن اصحى من انك لا تعطينى النصف » محمد « يا حبيبى ان كان الامر بيتحول مثل ما عم بتقول من بعد حسم مصروف المحكمة يكون الباقى ما بيننا مناصفة » موسى « بقى يا محمد شلبى انا رايح و بعد ما ترجع من المحكمة بشق عليك » محمد « مع السلامة تا نشوف نحن كمان كيف نقضى هذا الشغل *

اوكنت اموت انا و اولادى و لا اشاهد هذه الايام اخ ما جرى على راسى
يا ريت كانت تنكسر رجلى و ما كنت اروح الى هونيك مـــنى
ينتصح اقرانى و اصحابى و لا يعودوا يستعملوا كار الدلالين و دلالتى هذه
ايش كانت تليق ما دام مخزن ابى البلورجى حاضر » التاجر « يا يهودى
ايش هو اصل هذا البكا و العياط افهمنى اياه لان روحى ضجرت » موسى «
هالرجل الى جبته لعندك هذاك اليوم يقولوا انه صاحب مراوغـــة و
محارفة و فى الظاهر رجل مليح ولكن المستحسن عندى هو ان تحوش
طريقة حتى تخلص مالك منه » التاجر « هذه لها سهولة قوام ما دامك
هون نودى يسقى يجيبه » موسى « يا سيدى الله يرضى عليـــك الله
يطول عمرك انعم واكرم علىّ انت يا سيدى ان كنت تتسودن منى و
تاخذ على خاطرك تقبض على رزقى و بيتى و تطلق روحى ولكن
هدول اسلام اذا رادوا الانتقام من واحد ياخذوا روحه و اما جنابك
فرنجى و لا يقدر يعمل معك ادنى قضية ولكن انا اما يقتلنى او يجتهد
بالتجنى على قتلى دخلك يا سيدى ان كان بينى و بينك صداقة لا تقول
انى اعطيتك خبر » التاجر « يا دلال ما دام الامر كذلك روح انت و انا
نهار غدا باخذ معى يسقى و بروح لعند العطار ان كان يعطينى المصريات
او الرزق الذى اخذه منى قوى مناسب و الا المحكمة حاضرة » موسى «
الله يوفق امورك يا سيدى خاطرك » التاجر « بالامان *

المخاطبة السادسة

فى مجى اليهودى لعند العطار و تحييره اياه

موسى » الله يصبحك بالخير شفت ايش صار البازركان اشتلق وبعث

انى بامنك على مقدار هذه البضاعة هوان التجار اختبروك مرار عديدة »
موسى « صحيح قولك قوم يا محمد شلبى تانروح » محمد للتاجر « تم فى
خير ان شا الله نبقى نتواجه *

المخاطبة الرابعة

في ضحك اليهودي مع محمد على التاجر وهم ذاهبين

محمد « ما شا الله عليك يا يهودى معرفتك هيك » موسى « يا ما ضربت
خوازيق فى عمرى يا محمد شلبى هذه الاشيا التى اخذناها خلّينا نبيعها
باى سعر كان بس تحصل المصريات ان كان بيشتلق التاجر على ان ما
عندك فلوس يطالبك بماله ولكن لاتخاف حالاً تاخذه للمحكمة و
تعمل طريقة حتى يقع عليه اليمين ويمكن ما يحلف فيكون الكل لك
وهذاك الوقت النصف لك والنصف لى بالسوية وان كان بيقطع
عقلك انه يحلف بتترك الدعوى الى غير يوم حتى نلاقى شهود زور و
بتبقى تترافع مع خصمك » محمد « عافاك يهودى ان كان بالحقيقة
بيصير مثل ما بتقول هذيك الساعة ما هو النصف فقط لكن بعطيك
اكثر *

المخاطبة الخامسة

في مجى اليهودي بعد كم يوم الى عند التاجر الافرنجى

موسى « يا سيدى الله معك شفت ما اجا على راسى والله خرب
بيتى وعدم اثاثى » التاجر « يا دلال ايش هو سبب هذا التفجع احترق
بيتك او فقدوا اولادك » موسى « يا سيدى يا ريت يكون احترق بيتى

هذا هو العطّار الذى اخبرتك عنه قوى رجل مستقيم و ناس ملاح لانه
اول ما سمع باسمك الحسن قبل ان يواجهك جاب معه الف قرش
وقال لى ان كان يريد اكثر تا ناخذ له اما انا منعته يا سيـــدى لان
استنبول قوى ردية معاذ الله اصحاب الملاعيب كثيرين والـــدوغرى
ما لاقيت بين التجار اقوم من هالرجل هذا « التاجر » شوف يا يهودى هذا
الرجل ظاهره مليح ولكن ايش ما اعطيته ما بعرفه الّا منك لان هذه اول
معرفتى معه » من اليهودى الى مسامع محمد سرًّا « سمعت يا محمد كلام البازركان
ايـــش ما اعطاه ما يعرفه الّا منى هلّق الّى بدك تاخذه ما بستحق انا
نصفه » محمد « يا دلال انت ما قلت لى حتى اسافر من هذه المدينة والذى
بدّه يروح من البلد ما يقتضى انه ياخذ ازود » موسى « وهذه منعمل لها
طريقة خذ ما يعجبك وكن مبسوط » التاجر « يا دلال ايش قلـــت
للشلبى و هو ايش قال لك » موسى « يا سيدى قلت له تا ما تتعب و
تجى كل وقت الى هون خذ لك من هذه البضاعة بقدر ثلاثين او اربعين
كيس قال الشلبى لا هذا ما يمكن وانا ما بشترى الّا بقدر المصريات التى
جبتها معى وما بنبسط من هيك ناس وانا يا سيدى بكل صعوبة حتى ارضيته
ليشترى و ياخذ بقدر عشرين او ثلاثين كيس من البنّ والبهار شوف يا
سيدى هدول من العطارين الكبار وما هو سالك عندهم اعطا الفلوس بالتقسيط
فى الجمعة او فى الشهر ولكن اذا رادوا يعطوا يقبضوا الكل حالاً » التاجر «
اذن روح جيب الحمالين وارفع هذه البضايع » موسى « تعال يا ريّـــس
الحمّالين ارفع هالبراميل والفرادى و اواعى البهار » التاجر « يادلال ها
وُزنت البضايع جميعها قدام عينيك وانت مسكت القلم وانا قيّدت
الحساب ومن بعد سقط كمّية اوزان الاوعية بلغ ثمن الجميع قدر خمسة
و ثلاثين كيس وبعد حسم الالف قرش تبقى ثلاثة وثلاثين كيس وسبب

لك مشترى الى القهوة والبهار والسكّر الذى يخصك لاتدعه يرجع فارغ فاتح دكان جديد و يريد ان يزيّنه و يشكّله بالبضايع ما لاقيت انسب من حضرتك » التاجر« ولكن انظريا يهودى سمعت يقولوا ان الدلالين يعملوا حُرَف وانا لا ارضى بهذه الحِيَل ولا تسلك علىّ لكن اشغالى مستقيمة وكلها حقّ فى حقّ وان انغشّيت انت بتعرف ا » موسى « وحياة راسى ما بغشّك ولا بغشّه وانا بعرف الكسب الّى بدّك تكسبه فى الاخران كان ما بتامن ان تعطى بالدين بجيب لك حقّ الرزق كله ريالات والذى بدّى افعله بتبقى تعرفه فى النهاية » التاجر « روح لكن جيب الرجال لهون حتى اشوفه خطرة وما هو لازم انظر دكانه *

المخاطبة الثالثة

فى مقاولة موسى ومحمد مع التاجر الا فرنجى

موسى » الله معك يا محمد شلبى تفاوضت انا والتاجر وهلّق بدّى اخذك الى عنده لكن معك مصريّات لكى نصحبها معنا بدّى انصحك نصيحة وهى انك تعمل حالك غير مكترث لان الهذكورين يفدوا ارواحهم لهن هذه حالته » محمد « توقعت على الالف قرش التى قلت لى عنها نصحبها معنا انت احمل نصفها وانا بحمل النصف الاخر و منقول للتاجر كا بدّنا نجيب اكثر من هلمبلغ ولكن بسبب ان المصارى كلها عملة فضة كثير ثقيلة و ان اعطيناها للعتال بيصير حكى و بتنفتح العين علينا لان فى هذه المدينة متى عرفوا ان واحد صاحب مال ما يخلّوه ياكل رزقه براحة واستنبول هذه ما حدا يعرف كيف هى » موسى للتاجر « اسعد الله اوقاتكم

المخاطبة الاولى

في الشرط بين موسى الدلال وبين محمد شلبي العطار

موسى « صباح الخير يا محمد شلبي كيف كيفك وكيف شغلك في دكانك ما بقي شي » محمد « الله يسلمك يا خواجه ايش هو السبب من زمان ما عدنا شفناك ما وجدت لنا رجل قليل العقل ومقرش حتى نحن واياك نأخذ شي منه » موسى « يا محمد هلق اجا خواجه جديد بيفهم في التركي ولكن ما يعرف احوال استنبول انت اخير ما تقعد في هذا الدكان توقع على غيره يكون منظوم واجتهد حتى تلاقي قدر الف قرش وانا بتحارف على الخواجه كيف ما كان ياريت بهذه الالف قرش كنا نخطف منه قدر عشرين او ثلاثين كيس ولكن بتعطيني النصف وانت من بعد اخذك النصف الاخر لا تقف في هذه المدينة » محمد « تا نشوف النصف كثير ولكن انا باخذ الثلثين وانت الثلث وان قلت لاي سبب لانك انت بدك تستقيم في هذه البلد وانا بدي اتركها » موسى « يا محمد ما في لزوم لتترك البلد اعمل لك كار في هالمصريات قدر سنتين ثلاثة في غير مطرح وبعده ارجع الى غير حارة لان استنبول متسعة اين بده يلاقيك خاطرك » محمد « مع السلامة الله يوفق شغلك حتى انظرك امّا نخسر ما بقي في يدنا او نصير اصحاب دراهم ❊

المخاطبة الثانية

في محارفة موسى الدلال على التاجر الفرنجي

موسى « يا سيدي الله يصبحك بالخير بعدك نايم في الفرشة حوشت

قصّــــة التاجر الفرنجى ومحمّد شلبى العطّار وموســـــــــــى
الــــد لّال اليهودى وهى عشرون مخاطبة قــــــــــــد
استخرجها من اللغة التركية الى العربية الاب القديس
الطاهر النفيس الخورى يوحنا الاستنبولى
المتقلد وظيفة العلـــــم فى
مدرسة عين ورقا
العامــرة

